

LES EXPERTISES DE L'ADEUS

AVRIL 2013



FICHES

OBSERVATOIRE DES ZONES URBAINES SENSIBLES - VOLUME 2



Sommaire

Préambule	2
ZUS de HautePierre	3
ZUS de Cronembourg	11
ZUS des Ecrivains	19
ZUS du Grand Ried	27
ZUS de l'Elsau Montagne-verte	35
ZUS de Koenigshoffen	43
ZUS des Hirondelles	51
ZUS de la Meinau	59
ZUS du Neuhof	67
ZUS du Port du Rhin	75



Préambule

Instaurées par la loi du 14 novembre 1996, relative au Pacte de relance pour la ville, les Zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la Politique de la Ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. Les ZUS se caractérisent par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi.

Le présent volume, réactualisé tous les deux ans, présente pour chacune des dix ZUS les données les plus récentes en matière d'emploi et de développement économique, d'habitat

et d'environnement urbain, de santé, de réussite scolaire, de sécurité et de tranquillité publique, ainsi qu'en matière de services publics. Elles sont mises en regard des politiques publiques menées en faveur de la réduction des écarts entre les ZUS et l'unité urbaine de Strasbourg.

Les deux volumes du rapport de l'Observatoire local des ZUS montrent qu'elles ne sont pas homogènes et restent marquées par des écarts de développement avec l'unité urbaine. Elles font cependant l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics, qui y appliquent les politiques sectorielles de droit commun et les politiques complémentaires.





Strasbourg ZUS de Hautepierre

Données générales (SOURCE INSEE – SG CIV)

Superficie de la zone	107 ha
Population des ménages fin 2009	12 978 (- 3,7 %)
Nombre de ménages	4 350 (+ 2,9 %)
Part des HLM dans les résidences principales	77,4 %
Part des ménages de 6 personnes et plus	11,6 %

Carte de localisation de la zone



Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - Réalisation ADEUS

Emploi et développement économique

A fin 2009 dans la ZUS de HautePierre, l'indicateur d'activité des personnes âgées de 25 à 64 ans s'établit à 67,2 %, pour 79,2 % dans l'unité urbaine de Strasbourg.

Début 2007, les ouvriers et les employés représentent 84,6 % de la population active occupée, pour 56,6 % dans l'unité urbaine.

De plus, 29,8 % des ménages sont concernés par une allocation chômage dans la ZUS en 2009, pour 16,4 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages concernés par une allocation chômage a progressé de 3,7 % dans la ZUS entre 2007 et 2009, contre une augmentation de 2,9 % dans l'unité urbaine.

Le revenu médian dans la ZUS de HautePierre s'établit à 8 307 € par unité de consommation, soit 45,5 % du revenu fiscal médian de l'unité urbaine de Strasbourg. Son évolution dans la ZUS n'a été que de 0,9 % entre 2007 et 2009, quand dans le même temps il augmentait de 3,2 % dans l'unité urbaine.

En 2009, 32,5 % de la population de la ZUS sont considérés à bas revenus, contre 11,6 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages à bas revenus a augmenté de 4,9 % entre 2007 et 2009, contre 3,6 % dans l'unité urbaine.

Les bénéficiaires du RSA

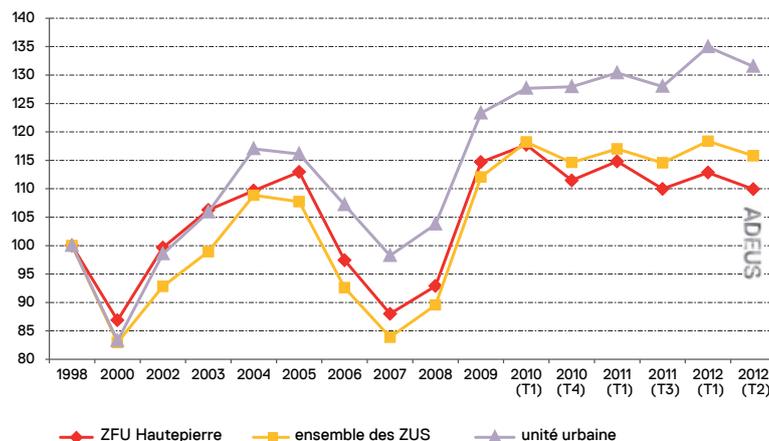
En septembre 2012, la Caisse d'allocations familiales (CAF) recensait 1 136 bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), soit une population couverte de 2 715 personnes (allocataire plus le conjoint et les enfants à charge).

Près des deux-tiers des bénéficiaires du RSA (65 %) perçoivent le RSA « socle », pour 22 % de bénéficiaires du RSA « activité » et 13 % du RSA « socle + activité ».

Près des trois-quarts des allocataires (69 %) sont inscrits dans le dispositif depuis moins de 5 ans, dont 18 % depuis moins d'un an et 16 % entre 1 et 2 ans.

En termes de structures démographiques, les 30-39 ans sont les principaux bénéficiaires (32 %), suivis des 40-49 ans (26 %) et les familles monoparentales représentent 34 % de l'ensemble.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)
(EN %)

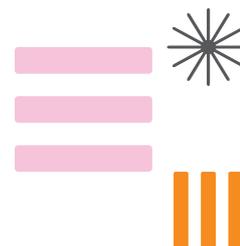


Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - INSEE - ANPE

REVENU FISCAL ANNUEL MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZFU HautePierre	7 610	7 594	7 590	8 011	8 097	8 230	8 565	8 307

Source : DGI - INSEE



Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Une partie de HautePierre a été classée en Zone de redynamisation urbaine (ZRU) depuis 1997. Son classement en ZFU est effectif depuis janvier 2004 et son périmètre a été étendu en mai 2007. La ZFU contribue à développer des emplois pour les habitants du quartier et de l'ensemble des ZUS, aide les créateurs d'entreprises à démarrer leur activité et conforte l'offre de services aux habitants.

Le projet de rénovation urbaine du quartier (2009-2013) comporte, outre la recomposition complète des espaces extérieurs, un volet relatif à l'accueil d'activités, de commerces et de services en pieds d'immeubles. Une clause d'insertion, intégrée à l'ensemble des marchés publics, a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en insertion.

Un appel à projets avait été lancé en 2007, en vue de l'installation d'entreprises artisanales sur la zone « Alfred de Vigny », à la place de l'ancien parking Kronenbourg. Depuis, 5 entreprises se sont installées dans les locaux qu'elles ont construits, dont l'entreprise Marwo, qui a inauguré début 2011, le premier bâtiment BBC de la CUS (financé à hauteur de 200 K€ par le FEDER). Ce bâtiment a récemment accueilli les nouvelles antennes du Pôle emploi et de la Mission locale pour l'emploi de Strasbourg.

La pépinière d'entreprises

Les travaux sont achevés depuis octobre 2011. D'une surface de 1 850 m², elle accueille au 31 janvier 2013, 15 bureaux occupés par 11 entreprises du secteur tertiaire et 8 ateliers artisanaux occupés par 8 entreprises artisanales. 3 bureaux sont encore libres ainsi que 2 ateliers. Au total, elle concentre 53 emplois. Ce lieu dédié à la pérennisation des jeunes entreprises offrira à ses locataires une offre d'accompagnement complète, ainsi que des packs de services à la demande (secrétariat, phoning, envoi de courrier...).

Habitat et environnement urbain

Fin 2009, 83,5 % des ménages de la ZUS de HautePierre sont locataires de leur logement et 77,6 % sont locataires en HLM, soit des proportions largement supérieures aux moyennes de l'unité urbaine, avec respectivement 61,3 % et 22,3 %.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

Après la signature d'un protocole de préfiguration 2007-2008 pour s'assurer du financement des opérations, le projet de rénovation urbaine du quartier de HautePierre a été présenté en Conseil national d'engagement et validé par celui-ci le 9 juillet 2009.

La signature de la convention ANRU, ainsi que de la charte d'insertion est intervenue le 15 décembre 2009.



Le projet de rénovation urbaine de HautePierre se décline en cinq axes :

1. Définir les espaces publics et collectifs
2. Faire de HautePierre un quartier jardin
3. Rendre HautePierre accessible en gardant les atouts d'un fonctionnement par maille
4. Développer la qualité de l'habitat et diversifier les formes urbaines et les statuts d'occupation
5. Renforcer la centralité du quartier et son développement économique en ouvrant HautePierre sur Cronenbourg et les Poteries. Une pépinière d'entreprises artisanales et tertiaires a ouvert ses portes à l'automne 2011.

La réhabilitation des 2 008 logements sociaux conventionnés des trois mailles du projet (Jacqueline, Karine et Catherine) se poursuit. L'accent est porté sur l'isolation thermique et les économies d'énergie dans les logements. Les résidentialisations accompagnent les réhabilitations. Celles-ci sont d'ores et déjà achevées sur la maille Karine, au sein du patrimoine de l'un des bailleurs sociaux. Afin de permettre une diversification de l'habitat et de faciliter les parcours résidentiels, la construction de 300 nouveaux logements en accession à la propriété a débuté maille Karine, avec la commercialisation de 7 maisons individuelles.



La recomposition des espaces extérieurs, dont l'objectif est de permettre la différenciation entre espaces publics et espaces privés dans une logique d'amélioration de la qualité d'appropriation, de gestion et d'entretien des espaces, est engagée avec la création des nouvelles voies de desserte maille Karine et l'aménagement de nouveaux espaces publics parcs, places et aires de jeux. Les nouvelles dénominations de ces espaces sont entrées en vigueur depuis mi-2011.

Une démarche inédite de participation des habitants au choix des nouveaux noms de rues, places, squares, etc. a eu lieu en 2011, aboutissant à une réunion publique de vote pour les nouvelles dénominations.

Santé

Dans la ZUS de HautePierre, l'INSEE dénombre sept médecins généralistes, un médecin spécialiste et cinq dentistes en 2010. Il convient de relever que bien qu'étant implanté à HautePierre, le Centre hospitalier universitaire régional n'est pas inclus dans le périmètre de la ZUS. Pour autant, l'hôpital fait office de lieu de consultation de médecine de ville.

Les actions menées en faveur de la santé

Sur la thématique alimentation et activité physique :

Les actions menées sont de différents ordres, régulières auprès de groupes d'habitant(e)s ou ponctuelles auprès du grand public : Fête de la jeunesse, Fête de quartier, Plate-forme sportive, Action de

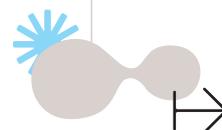
De nouveaux équipements viennent peu à peu renforcer l'offre de services aux habitants : la pépinière d'entreprises artisanales maille Brigitte a ouvert ses portes en octobre 2011, le nouveau gymnase de la maille Jacqueline sera en fonction à la rentrée 2013, les travaux d'aménagement du pôle de services maille Catherine débiteront au 1^{er} semestre 2013.

Le projet de prolongement de la ligne de tramway accompagne la rénovation urbaine du quartier.

D'autres actions sont menées par les acteurs de terrain pour contribuer au « bien-vivre ensemble », parallèlement aux travaux de réaménagement du quartier.

Les jardins partagés se développent à HautePierre. Dans le cadre de l'Atelier territorial des partenaires, « partage des espaces publics », de nombreuses actions sont menées pour favoriser le respect des lieux publics, organisation par les associations de la fête des voisins, mise en place d'actions de propreté (visite au centre de tri) et d'initiation à l'environnement (actions menées dans les halls d'immeubles sur les économies d'énergie).

La dynamique associative contribue au lien social et au « bien-vivre » dans le quartier.



promotion de la nutrition dans les écoles primaires (Karine, Brigitte, Eléonore), Semaine du goût, « Panier 4 saisons » (portée par le Centre médicosocial, l'action vise à proposer un soutien pour l'acquisition de paniers de légumes et un accompagnement diététique et budgétaire des bénéficiaires), Action d'information autour du diabète avec le Centre socioculturel Le Galet ...

De nombreux partenaires s'associent aux actions : Table et Culture, Médiathèque Jeunes HautePierre, ASTU, Lieu d'accueil parents enfants La P'tite Mosaïque, Club sportif de HautePierre, Terrain de jeux et d'aventures, CIR Foyer Notre-Dame, Maison de l'enfance, Habitants-jardiniers, Association médiation insertion, Femmes d'ici et d'ailleurs, Centre de loisirs de la police nationale (CLJ), Education nationale.

Sur la thématique santé mentale :

Issue de besoins exprimés par les partenaires au sein de l'ATP santé et dans l'approfondissement des années précédentes, une formation-action sur le thème des « Problématiques psychologiques rencontrées par les enfants » a débuté au cours de l'année 2012.

Elaborée avec les acteurs du quartier, dans le cadre d'un partenariat fort avec le Pôle de Psychiatrie et de Santé Mentale - Service Psychothérapique pour Enfants et Adolescents des Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS), elle vise plusieurs objectifs : un apport de connaissance, un renforcement du travail en réseau sur ces problématiques entre acteurs du quartier et entre ces structures et les professionnels du secteur de psychiatrie infanto-juvénile.

Sur la thématique information, prévention et accès aux soins :

Un diagnostic local de santé va être réalisé courant 2013, dont l'un des objectifs est d'accompagner la création d'une maison de santé pluridisciplinaire qui devrait voir le jour à l'horizon 2015-16.

L'opportunité de la création de cette Maison urbaine de santé émane du projet de rénovation urbaine, plus précisément de l'opération d'installation de commerces en pied d'immeubles avenue Cervantès (LOCUSEM et SIBAR).

Organisation de conférences santé autour du diabète, à destination du grand public.

Réussite scolaire

Pour l'année scolaire 2009-2010, la part des élèves ayant deux ans de retard ou plus à l'entrée en 6^e est de 3,8 % dans la ZUS de Hautepierre, contre 1,4 % pour l'unité urbaine de Strasbourg. Pour la même année scolaire, la part des élèves ayant deux ans de retard ou plus en 3^e est de 8,7 % dans la ZUS de Hautepierre, contre 4,6 % dans l'unité urbaine. Enfin, la part des élèves admis au Diplôme national du Brevet s'établit à 68,7 %, contre 85 % dans l'unité urbaine.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire et de l'aide à la parentalité

Les travaux sont engagés en partenariat avec l'Education nationale, notamment autour de l'aide à la parentalité. Des animations familiales sont aussi organisées en pied d'immeubles. Il reste néanmoins difficile de mobiliser les parents, à l'exception des moments de convivialité. Les jardins pédagogiques s'avèrent être un bon moyen de travailler avec les parents. Les adultes travaillent avec les enfants dans les jardins, grâce au travail des associations qui se mobilisent, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année et du réveillon du nouvel an.

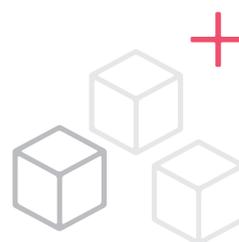
Le projet de réussite éducative, conduit en partenariat avec l'Education nationale, la prévention spécialisée du Conseil Général et l'Action sociale de la Ville, intervient de façon importante dans

ce quartier et organise des accompagnements individualisés et coordonnés en appui aux parents et en mobilisant tous les relais utiles. Les problématiques éducatives et de maîtrise de la langue sont prégnantes à Hautepierre.

Dans le cadre d'un Atelier Territorial des Partenaires « Parentalité », porté par la Direction de Proximité, différents projets soutenus par des associations et des structures du quartier sont en phase d'émergence : l'intégration d'un espace ludothèque dans la future médiathèque, ainsi qu'un travail sur l'offre ponctuelle de mode de garde. Des animations familiales sont aussi organisées en pieds d'immeubles, en particulier en été (tournée des mailles).

Par ailleurs, une Convention de Partenariat a été signée en 2010 entre la CUS et l'Education Nationale dans le cadre du Pôle d'excellence du réseau de réussite scolaire François Truffaut. Cette convention inscrit les élèves au cœur du projet de rénovation urbaine, autour de l'architecture, du cadre de vie et de la découverte des métiers.

Plusieurs associations du quartier, grâce au dispositif CLAS (Contrat Local d'accompagnement à la scolarité) proposent aux enfants en difficulté des séances de soutien scolaire. L'association D-Clic permet aussi de parrainer des enfants afin de leur faire découvrir le monde du travail et de les encourager dans leurs projets. Les actions nombreuses et variées des médiathèques contribuent également à encourager les enfants et des jeunes au goût de lire et de découvrir.



Sécurité et tranquillité publique

Au cours des années 2005 à 2010, les atteintes aux personnes et aux biens ont nettement diminué, tout comme dans l'ensemble de la circonscription de sécurité publique.

En 2005, 163 atteintes aux personnes avaient été recensées, soit 12,1 pour 1 000 habitants. En 2010, ce sont 109 faits de cette nature, soit 8,1 pour 1 000 habitants qui ont été relevés par les services de police.

S'agissant des atteintes aux biens, 817 faits ont été recensés en 2005, soit 60,6 pour 1 000 habitants. En 2010, ce ne sont plus que 379 atteintes aux biens, soit 28,2 pour 1 000 habitants qui ont été relevées.

Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique

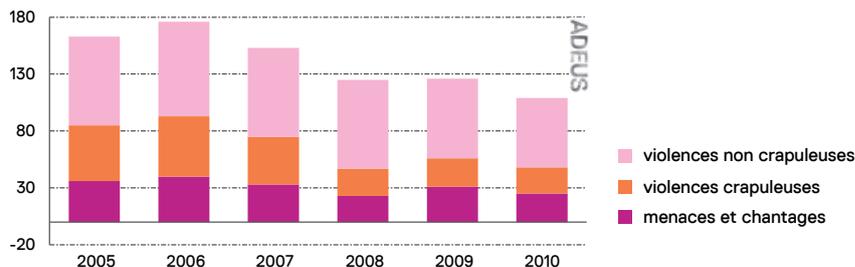
Ces évolutions sont d'autant plus marquées que les éphémères Unités Territoriales de Quartier ont été remplacées par des Brigades Spécialisées de Terrain. Ce type d'unités provoque le plus souvent des réactions vives les premiers mois, dans des secteurs sensibles où elles sont implantées (comme à Cronembourg par exemple).

Le quartier de Hautepierre dispose d'une cellule de veille qui réunit régulièrement l'ensemble des partenaires du quartier pour traiter des problématiques du secteur en matière de sécurité et de tranquillité publique.

Depuis 2005, une série de caméras de vidéo-protection ont été mises en place dans le secteur.

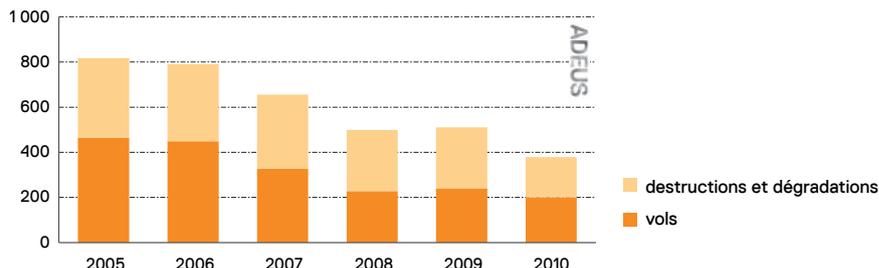
Enfin, il existe une instance partenariale de suivi des mineurs en danger dans le cadre du CIPSCUS.

ÉVOLUTION DES ATTEINTES À LA PERSONNE DANS LA ZUS DE HAUTAPIERRE



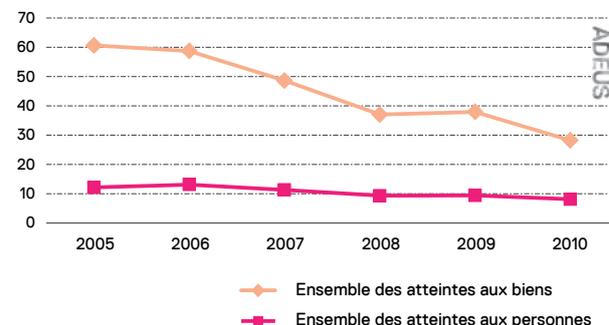
Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS DANS LA ZUS DE HAUTAPIERRE



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX PERSONNES ET AUX BIENS POUR 1 000 HABITANTS DANS LA ZUS DE HAUTAPIERRE



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001



Services publics

Les actions menées en faveur du développement du service public

Maille Brigitte, un lieu d'accueil parents enfants (LAPE) fonctionne. Celui-ci sera repositionné au cœur du pôle de services maille Catherine, qui verra le jour en 2013 dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Ce pôle qui s'articulera autour du CSC Le Galet et du CMS accueillera également, dans une logique de mutualisation, des locaux associatifs, une médiathèque (dont un espace ludothèque), un multi-accueil. Le repositionnement des locaux jeunes actuellement situés en face du Galet dans le Pôle de services est également prévu.

L'extension de la ligne A du tramway devrait être inaugurée en novembre 2013. Elle permettra la desserte jusqu'à la piscine de HautePierre, ainsi que jusqu'au quartier des Poteries.

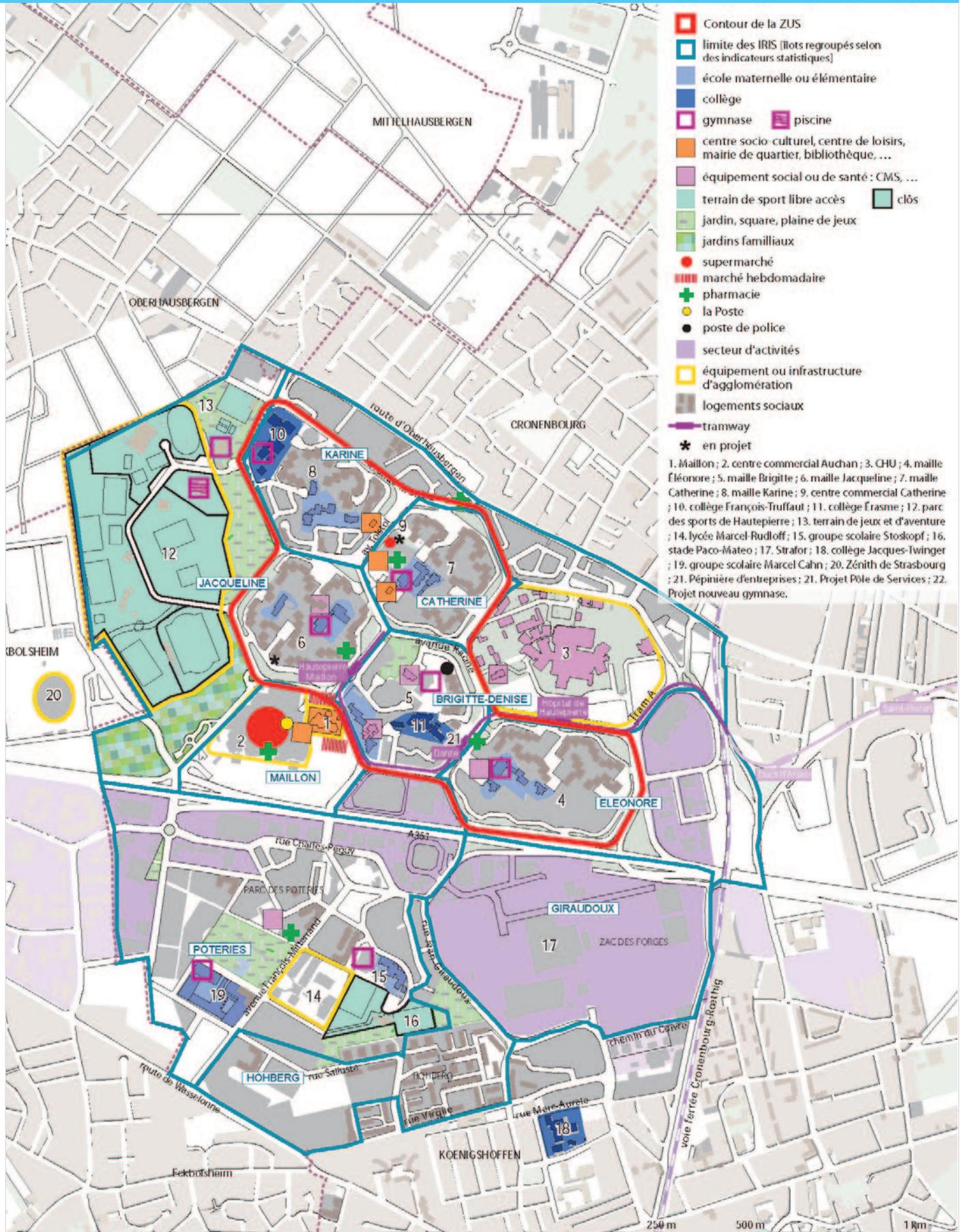
Sur l'ensemble du quartier, on recense également :

- 2 annexes de la bibliothèque municipale (adultes et enfants),
- 2 écoles de musique,
- 7 gymnases,
- 1 centre socio-culturel,
- 1 bureau de Police nationale,
- 1 agence décentralisée de CUS Habitat,
- 1 agence décentralisée de la CAF,
- 1 service d'amorçage des projets (CitéLab),
- 1 relais-emploi (Pôle Emploi, Mission locale, PLIE),
- 1 club des partenaires (entreprises de l'Ouest de la ville),
- 1 bureau de Poste,
- 1 annexe de mairie de quartier

Des équipements sportifs sur le parc des sports : terrains de tennis, de rugby, de football, stade d'athlétisme, piscine.



STRASBOURG / ZUS HAUTEPIERRE



LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE QUARTIER - STRASBOURG, QUARTIER HAUTEPIERRE - POTERIES
 Source : DUAH ; avril 2011 - HAUT/IRIS; fond de carte SIG-CUS 2010

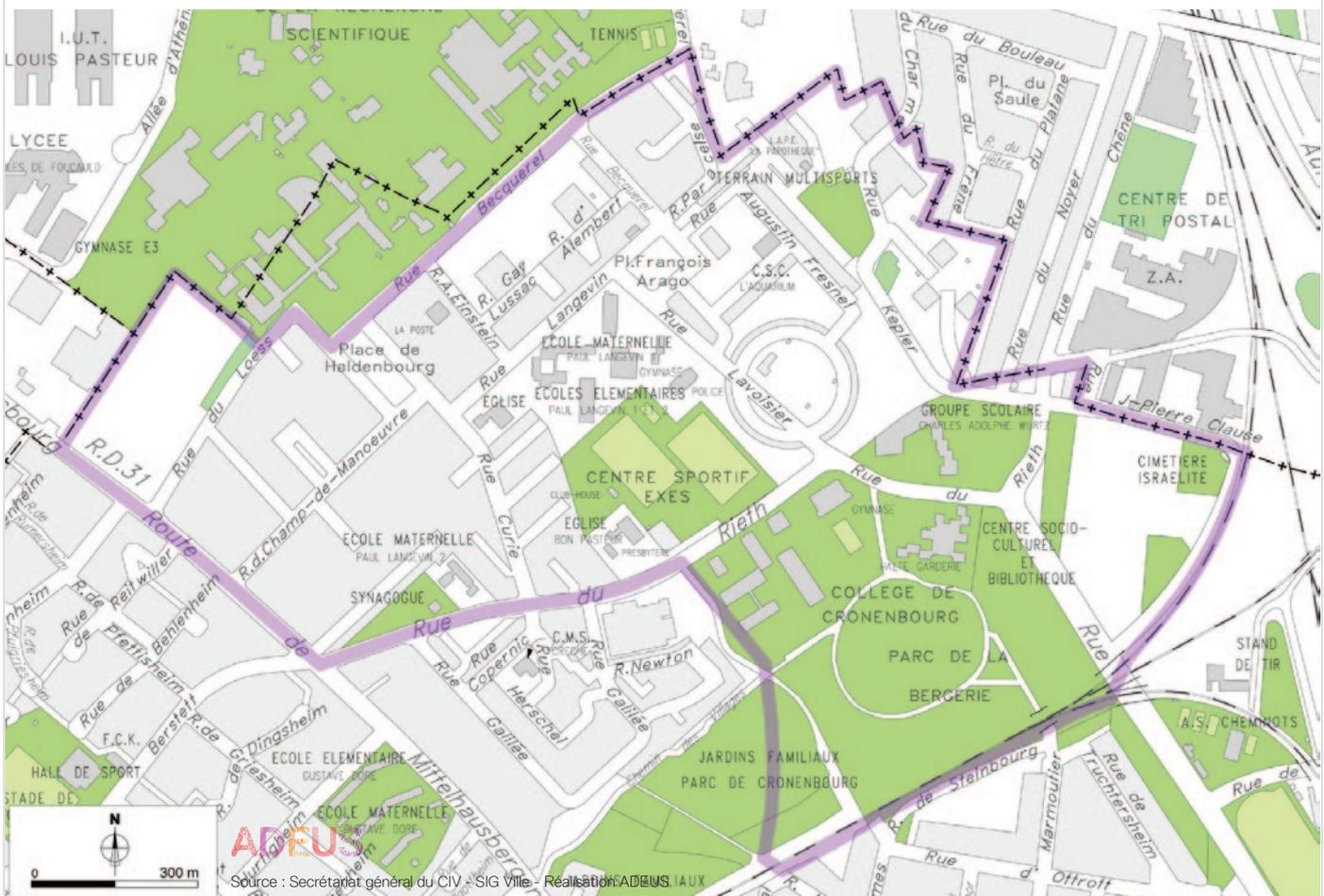


Strasbourg ZUS de Cronenbourg

Données générales (SOURCE INSEE – SG CIV)

Superficie de la zone	67 ha
Population	7 437 (- 13,5 %)
Nombre de ménages	2 518 (- 7,3 %)
Part des HLM dans les résidences principales	82,2 %
Part des ménages de 6 personnes et plus	9,9 %

Carte de localisation de la zone



Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - Réalisation ADEUS/IAUX

Emploi et développement économique

A fin 2009 dans la ZUS de Cronenbourg, l'indicateur d'activité des personnes âgées de 25 à 64 ans s'établit à 67,1 %, pour 79,2 % dans l'unité urbaine de Strasbourg.

Début 2007, les ouvriers et les employés représentent 83 % de la population active occupée, pour 56,6 % dans l'unité urbaine.

De plus, 29,8 % des ménages sont concernés par une allocation chômage dans la ZUS en 2009, pour 16,4 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages concernés par une allocation chômage a progressé de 4,9 % dans la ZUS entre 2007 et 2009, contre une augmentation de 2,9 % dans l'unité urbaine.

Le revenu médian dans la ZUS de Cronenbourg s'établit à 8 459 € par unité de consommation, soit 46,3 % du revenu fiscal médian de l'unité urbaine de Strasbourg. Son évolution dans la ZUS n'a été que de 0,4 % entre 2007 et 2009, quand dans le même temps, il augmentait de 3,2 % dans l'unité urbaine.

En 2009, 31,1 % de la population de la ZUS sont considérés à bas revenus, contre 11,6 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages à bas revenus a augmenté de 3,4 % entre 2007 et 2009, contre 3,6 % dans l'unité urbaine.

Les bénéficiaires du RSA

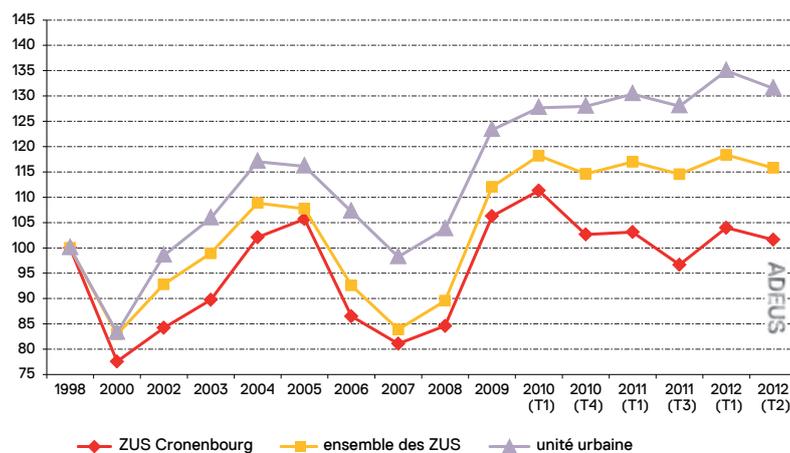
En septembre 2012, la Caisse d'allocations familiales (CAF) recensait 666 bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), soit une population couverte de 1 538 personnes (allocataire plus le conjoint et les enfants à charge).

Plus des deux-tiers des bénéficiaires du RSA (67 %) perçoivent le RSA « socle », pour 22 % de bénéficiaires du RSA « activité » et 11 % du RSA « socle + activité ».

Près des trois-quarts des allocataires (74 %) sont inscrits dans le dispositif depuis moins de 5 ans, dont 20 % depuis moins d'un an et 15 % entre 1 et 2 ans.

En termes de structures démographiques, les 30-39 ans sont les principaux bénéficiaires (33 %), suivis des 40-49 ans (21 %) et les familles monoparentales représentent 31 % de l'ensemble.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)
(EN %)

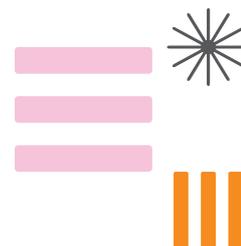


Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - INSEE - ANPE

REVENU FISCAL ANNUEL MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS de Cronenbourg	7 743	7 878	7 841	8 131	8 231	8 417	8 908	8 459

Source : DGI - INSEE



Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

La zone urbaine sensible de Cronenbourg fait l'objet d'un programme de rénovation urbaine, qui ne sera toutefois pas conventionné avec l'ANRU

Restructuration du pôle Einstein

La refonte complète du pôle Einstein a été actée, avec la démolition-construction d'une barre de commerces, permettant à terme d'offrir aux habitants un vrai pôle commercial, avec l'installation d'une enseigne discount, en remplacement du « Mutant » existant. La reconstruction de ce pôle commercial permettra également de reconfigurer le quartier.

La CUS devrait prochainement faire l'acquisition auprès de la COOP des murs de l'ancien « Mutant » pour permettre sa démolition le plus rapidement possible. A horizon 2016, un nouveau linéaire commercial accueillera les commerces du quartier. Au pied de l'immeuble Einstein, les locaux auparavant destinés aux commerces seront occupés par des services et des associations.



Habitat et environnement urbain

Fin 2009, 89,5 % des ménages de la ZUS de Cronenbourg sont locataires de leur logement et 83,6 % sont locataires en HLM, soient des proportions largement supérieures aux moyennes de l'unité urbaine, avec respectivement 61,3 % et 22,3 %.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

Engagé en 2005, le programme de rénovation urbaine de Cronenbourg se poursuit dans un objectif d'amélioration des conditions de vie des habitants, et d'ouverture du quartier sur la ville.

Un important programme de constructions neuves en accession à la propriété et en location sociale est engagé. Plus de 650 logements répartis en 4 îlots seront construits de 2010 à 2015. Les premières livraisons se feront mi 2011 et s'échelonnent jusqu'à fin 2015. Par ailleurs, les modestes financements de l'ANRU (en opérations urgentes) ont été consacrés à la démolition de 400 garages souterrains non conformes au cœur de l'îlot Lavoisier et à la démolition de 3 immeubles de 66 logements.

Le plan de relogement des 66 familles locataires est engagé.

Financé dans le cadre du plan Etat- Région, la réhabilitation de 432 logements sociaux de l'îlot champ de manœuvre (rue du Loëss, place de

Haldenbourg, rue du Champ de manœuvre et route de Mittelhausbergen) est en cours. Elle est destinée à réduire les charges locatives et à améliorer l'environnement des logements par un résidentiaisation de qualité.

Des actions d'accompagnement des locataires à la prise en main des nouveaux équipements ont été organisées en lien avec le bailleur, un promoteur engagé (PROCIVIS dans le cadre de l'accès à un logement en BBC), le CMS, et des services thématiques (propreté).

La copropriété dégradée « Einstein » bénéficiera d'un programme OPAH pour favoriser une réhabilitation indispensable dans une perspective de réduction des charges mais aussi d'amélioration de l'image du quartier.

La Ville et la CUS ont investi fortement dans la réfection et la création de voiries ainsi que dans la réalisation de 2 espaces verts aménagés avec des aires de jeux, un jardin partagé et un city stade. Le square Gaston Fleischel se situe au cœur de l'îlot Champ de manœuvre et le secteur Fresnel Lavoisier a bénéficié de nouveaux cheminements piétons, de parvis réaménagés devant l'école Wurtz et l'Aquarium, d'un éclairage de qualité.

Le secteur Hochfelden sera lui aussi totalement restructuré et un multi-accueil de 60 places a déjà ouvert ses portes en septembre 2010.

La rue de Hochfelden est reconfigurée et accueillera un bus à haut niveau de service (BHNS) en 2014.

A mi-projet, le quartier confirme sa mutation et entre dans une seconde phase qui devait voir le cœur de quartier totalement restructuré (secteur Einstein, place de Haldembourg).

Par ailleurs, ce projet de restructuration de cœur de quartier soutenu par la CUS verra :

- la démolition du magasin « Mutant » ;
- la rénovation de la place de Haldembourg pour accueillir le marché bi-hebdomadaire ;
- la démolition d'une copropriété de commerces ;
- la construction d'un immeuble de logements avec des commerces en pied d'immeubles et la relocalisation de commerces de proximité : pharmacie, laboratoire, épicerie, boulangerie ;
- la restructuration des espaces publics et la résidentialisation de la copropriété.

De mi-2013 à début 2014, rue d'Alembert, 3 autres immeubles (du même type que ceux démolis rue Gay Lussac) sont également voués à la démolition. 66 logements sont concernés et les familles sont accompagnées dans leur relogement.

Des logements neufs à Cronembourg peuvent être proposés aux familles car CUS Habitat livrera plus de 100 logements neufs durant l'année 2013 sur le territoire.

La place ainsi dégagée accueillera à l'horizon 2015 un équipement public hospitalier (l'EPSAN) et laissera passer le BHNS, qui desservira le centre du quartier (2 stations Lavoisier et Arago), reliera le quartier à la gare ou à l'Espace européen de l'entreprise de Schiltigheim.

Santé

Dans la ZUS de Cronembourg, l'INSEE dénombre 6 médecins généralistes, 1 médecin spécialiste et 2 dentistes en 2010. Place de Haldembourg, le pôle médical draine aujourd'hui une clientèle importante du quartier ainsi que des quartiers périphériques ou des villages voisins. Construit dans les années 70, ce pôle rassemble médecins généralistes, dentistes, orthophonistes, gynécologue, infirmière.

L'arrivée en 2015 d'un établissement hospitalier de santé mentale de 140 lits (EPSAN), émanation de l'hôpital de Brumath, constitue un élément important de changement pour le quartier.

L'implantation de cet équipement d'agglomération au cœur de quartier sera vecteur de mixité, d'emplois et de dynamisme commercial pour le pôle Einstein limitrophe.

Les actions menées en faveur de la santé

Dans le cadre de la restructuration de ce secteur, une réflexion est engagée en lien avec le service santé afin d'accompagner les praticiens vers une labellisation de la maison urbaine de santé.

Durant 3 années des actions de formation et d'information sont menées auprès de différents publics (travailleurs sociaux, personnes relais, habitants) pour que l'intégration de l'hôpital dans le quartier se déroule au mieux.

Un travail partenarial d'envergure (EPSAN, services de collectivité, associations, habitants) est engagée depuis 2011 afin d'accompagner les partenaires institutionnels et associatifs ainsi que les habitants, à l'arrivée de cet équipement de santé.

L'alimentation, l'activité physique et l'hygiène de vie

Différentes actions ont été menées sur cette thématique, par les acteurs du quartier : action « La vie en rond » portée par le Centre socioculturel V. Schœlcher et destinée aux personnes adultes en situation de surpoids important et/ou d'obésité, Fête des voisins (groupe de partenaires : VIADUQ 67, Médiathèque, Prévention spécialisée), « Sportez-vous à Cronenbourg » (Ville de Strasbourg), Action de promotion de la santé dans les écoles primaires du quartier (RASED), Action « Diversification alimentaire » (PMI et le LAPE La Papothèque).

La santé mentale

Dans le contexte de l'implantation dans le quartier d'un nouvel établissement d'hospitalisation géré par l'EPSAN (Etablissement public de santé d'Alsace du Nord), cette thématique constitue un axe fort du travail de l'Atelier santé ville sur le quartier.

En 2012, une formation-action a ainsi été proposée aux professionnels sociaux et socio-éducatifs

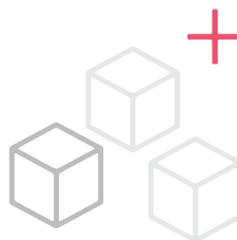
du quartier. Cette formation, élaborée avec la participation active du secteur de psychiatrie G08, compétent pour le secteur, visait à la fois à renforcer les compétences de ces professionnels quant à l'accompagnement de personnes présentant des troubles psychiques, ainsi qu'à contribuer à la meilleure articulation des champs sanitaires et sociaux.

Issue d'une proposition formulée lors de la formation, une perspective de travail 2013 est l'organisation de la Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) sur le quartier de Cronenbourg, en associant les acteurs du quartier.

L'offre de soins

Lors de l'année 2012, des contacts ont été développés entre la Ville de Strasbourg et le Centre médical Haldembourg, qui rassemble 80 % des professionnels de santé de la Cité nucléaire, afin de commencer à échanger sur les liens possibles à renforcer et les perspectives communes de collaboration.

Réussite scolaire



Pour l'année scolaire 2009-2010, la part des élèves ayant deux ans de retard ou plus en 3^e est de 1,9 % dans la ZUS de Cronenbourg, contre 4,6 % dans l'unité urbaine. La part des élèves admis au Diplôme national du Brevet s'établit à 64,2 %, contre 85 % dans l'unité urbaine.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Le CLAS permet d'accueillir les élèves du primaire et les collégiens après la classe pour les accompagner dans leurs devoirs et les stimuler à travers des animations pédagogiques. Ces élèves sont positionnés sur ce dispositif par les enseignants. A Cronenbourg, 3 associations sont positionnées sur ces accueils du soir.

Le projet de réussite éducative assure le suivi individualisé d'enfants de 2 à 16 ans rencontrant des difficultés scolaires, sociales et sanitaires, en partenariat avec les acteurs de l'enfance en mettant en œuvre des actions dédiées comme en organisant des relais.



Sécurité et tranquillité publique

Au cours des années 2005 à 2010, les atteintes aux personnes et aux biens ont nettement diminué, tout comme dans l'ensemble de la circonscription de sécurité publique.

En 2005, 101 atteintes aux personnes avaient été recensées, soit 13,6 pour 1 000 habitants. En 2010 ce sont 76 faits de cette nature, soit 10,2 pour 1 000 habitants qui ont été relevés par les services de police.

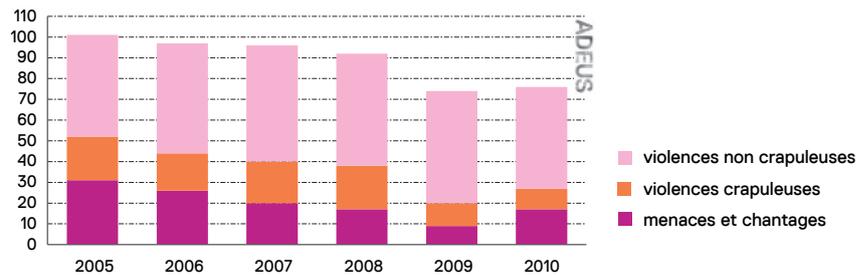
S'agissant des atteintes aux biens, 688 faits ont été recensés en 2005, soit 92,5 pour 1 000 habitants. En 2010, ce ne sont plus que 324 atteintes aux biens, soit 43,5 pour 1 000 habitants qui ont été relevées.

Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique

Le quartier de Cronenbourg dispose d'une cellule de veille qui réunit régulièrement l'ensemble des partenaires du quartier pour traiter des problématiques du secteur en matière de sécurité et de tranquillité publique.

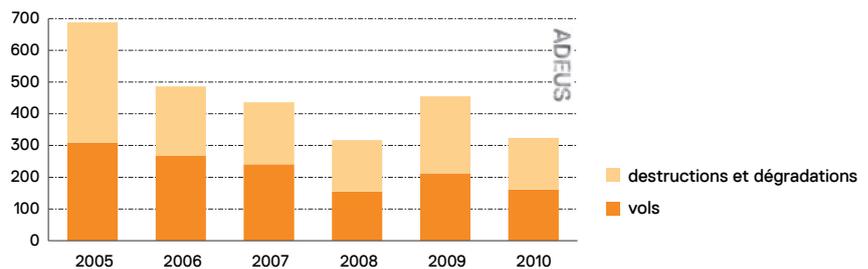
Depuis 2007, une série de caméras de vidéo-protection a été mise en place dans le secteur.

ÉVOLUTION DES ATTEINTES À LA PERSONNE DANS LA ZUS DE CRONENBOURG



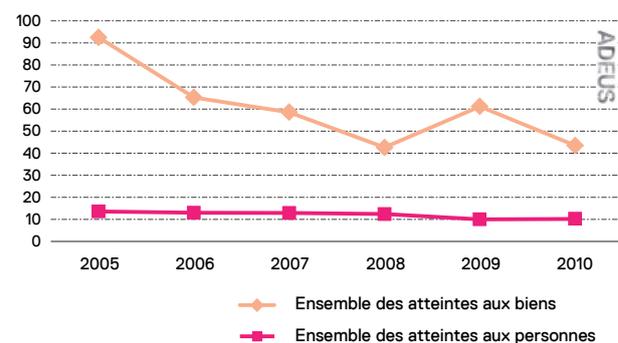
Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS DANS LA ZUS DE CRONENBOURG



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX PERSONNES ET AUX BIENS POUR 1 000 HABITANTS DANS LA ZUS DE CRONENBOURG



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001



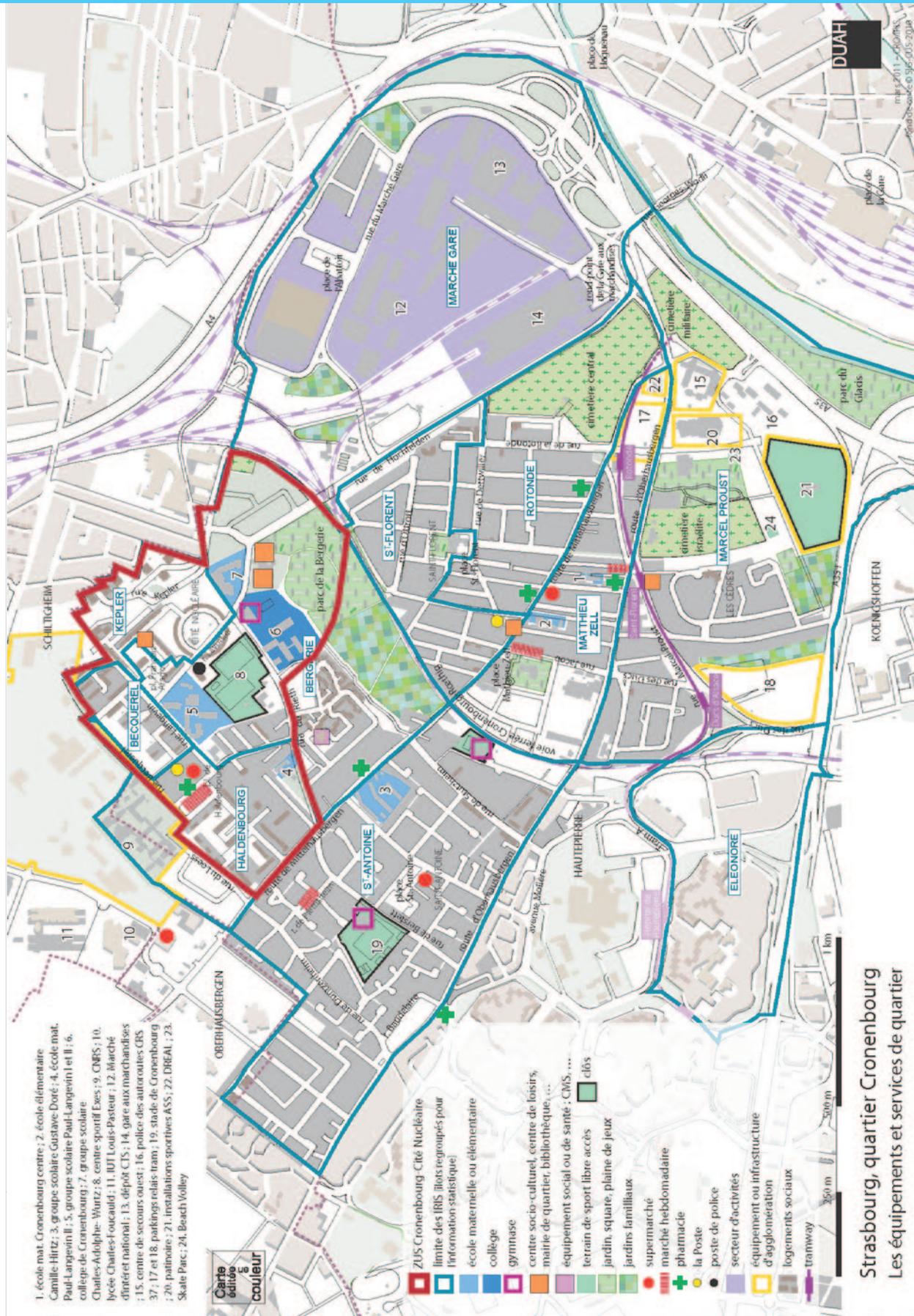
Services publics

Les actions menées en faveur du développement du service public

La Cité Nucléaire est dotée de :

- 1 centre médico-social,
- 1 maison de la petite enfance de 60 places,
- 1 bureau de Police (rue Lavoisier), ouvert jusqu'à 18 h du lundi au vendredi,
- 1 agence décentralisée de CUS Habitat (rue Fresnel),
- 1 Maison de la Justice et du Droit,
- 1 centre socioculturel et son annexe secteur jeunes « L'Aquarium »,
- 1 lieu d'accueil parents-enfants (la papothèque),
- 1 médiathèque municipale,
- 3 écoles élémentaires et de 4 écoles maternelles,
- 1 collège,
- 1 gymnase,
- 1 terrain de football,
- 1 local d'exposition du projet de rénovation urbaine,
- 1 Poste.





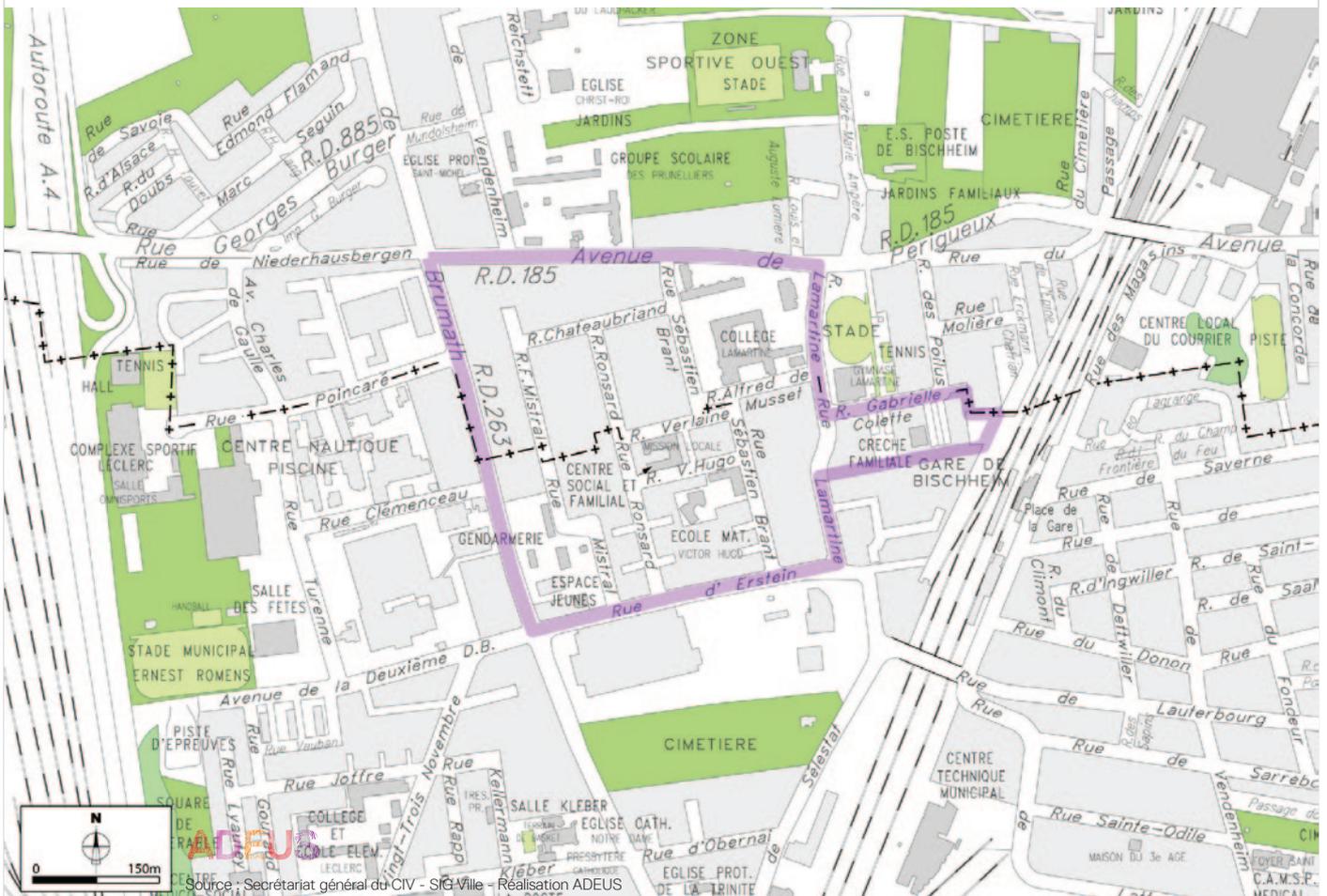


Schiltigheim Bischheim ZUS des Écrivains

Données générales (SOURCE INSEE – SG CIV)

Superficie de la zone	19 ha
Population	4 309 (- 17,3 %)
Nombre de ménages	1 492 (- 10 %)
Part des HLM dans les résidences principales	86,2 %
Part des ménages de 6 personnes et plus	7,7 %

Carte de localisation de la zone



Emploi et développement économique

A fin 2009 dans la ZUS des Ecrivains, l'indicateur d'activité des personnes âgées de 25 à 64 ans s'établit à 67 %, pour 79,2 % dans l'unité urbaine de Strasbourg.

Début 2007, les ouvriers et les employés représentent 88,3 % de la population active occupée, pour 56,6 % dans l'unité urbaine.

De plus, 24,6 % des ménages sont concernés par une allocation chômage dans la ZUS en 2009, pour 16,4 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages concernés par une allocation chômage a diminué de 1,7 % dans la ZUS entre 2007 et 2009, contre une augmentation de 2,9 % dans l'unité urbaine.

Le revenu médian dans la ZUS des Ecrivains s'établit à 9 233 € par unité de consommation, soit 50,6 % du revenu fiscal médian de l'unité urbaine de Strasbourg. Entre 2007 et 2009, il a diminué de 1,8 % quand, dans le même temps, il augmentait de 3,2 % dans l'unité urbaine.

En 2009, 30,6 % de la population de la ZUS sont considérés à bas revenus, contre 11,6 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages à bas revenus a augmenté de 13,7 % entre 2007 et 2009, contre 3,6 % dans l'unité urbaine.

Les bénéficiaires du RSA

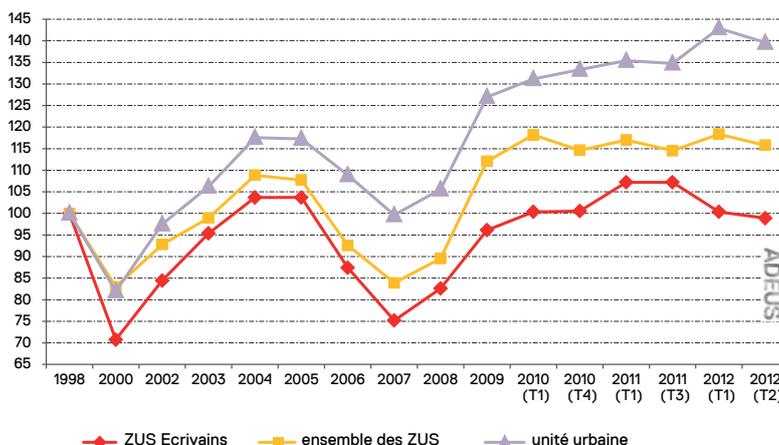
En septembre 2012, la Caisse d'allocations familiales (CAF) recensait 387 bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), soit une population couverte de 901 personnes (allocataire plus le conjoint et les enfants à charge).

Les deux-tiers des bénéficiaires du RSA (66 %) perçoivent le RSA « socle », pour 22 % de bénéficiaires du RSA « activité » et 12 % du RSA « socle + activité ».

Les trois-quarts des allocataires (75 %) sont inscrits dans le dispositif depuis moins de 5 ans, dont 16 % depuis moins d'un an et 16 % entre 1 et 2 ans.

En termes de structures démographiques, les 30-39 ans sont les principaux bénéficiaires (31 %), suivis des 40-49 ans (27 %) et les familles monoparentales représentent 35 % de l'ensemble.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATÉGORIES)
(EN %)

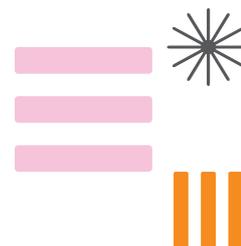


Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - INSEE - ANPE

REVENU FISCAL ANNUEL MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS des Ecrivains	8 340	8 261	8 580	8 841	9 110	9 405	9 840	9 233

Source : DGI - INSEE



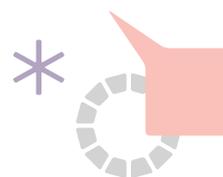
Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

La zone de redynamisation urbaine des Ecrivains bénéficie de ce statut depuis 1997.

Le siège de la Mission Locale et de la Régie de quartier est situé au cœur du quartier des Ecrivains. La Mission Locale développe une action de mobilisation « Eclaircir son avenir » articulée autour de trois forums thématiques en partenariat avec de nombreux acteurs économiques du secteur. Cette action s'adresse à des publics jeunes éloignés de l'emploi. Cette action expérimentale doit permettre aux bénéficiaires d'accéder à l'emploi (contrats aidés ou classiques) ou à une formation qualifiante dans des secteurs d'activités identifiés comme étant en tension :

- l'hôtellerie restauration ;
- l'aide à la personne ;
- le nettoyage ;
- le bâtiment.

En partenariat avec les acteurs sociaux du quartier (Centre Social et Familial, Régie de quartier, Équipe de prévention, etc.) la Mission Locale participe ou porte des actions qui ciblent des publics jeunes et adultes éloignés de l'emploi (Matinales de l'emploi, Eclaircir son avenir, Pôle automobile, etc.).



Habitat et environnement urbain

Fin 2009, 98,3 % des ménages de la ZUS des Ecrivains sont locataires de leur logement et 96,6 % sont locataires en HLM, soient des proportions largement supérieures aux moyennes de l'unité urbaine, avec respectivement 61,3 % et 22,3 %.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

La réflexion autour du projet de rénovation urbaine du quartier des Écrivains a démarré en 2008. Le programme associe projet urbain de refonte des espaces publics et diversification fonctionnelle et est articulé avec un volet « réhabilitation des logements », intégré au plan stratégique de patrimoine du bailleur. A ce stade, aucune démolition n'est prévue.

Le programme s'articule autour de trois axes :

- ↳ rénovation du bâti avec mise aux normes « Grenelle de l'environnement », amélioration de l'isolation phonique et thermique (69 KW/an/m²), collecte des déchets enterrés avec mise en place du tri ;

- ↳ aménagement urbain et paysager du quartier qui tient compte des aménagements programmés dans le cadre de l'arrivée du BHNS, des circulations douces sollicitées par les habitants, d'une résidentialisation partielle du quartier ;
- ↳ accompagnement de la rénovation par des études d'impact pouvant améliorer les conditions de vie dans le quartier : réseau de chaleur, transport en commun...

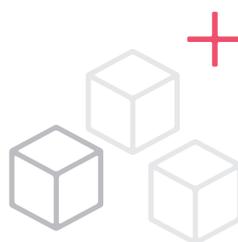
Une première phase des travaux a été livrée en 2012 (5 bâtiments rue Mistral), la tranche Colette sera livrée courant 2013 et démarrera la tranche 2 du Plan stratégique du patrimoine d'OPUS 67.



Santé

Dans la ZUS des Ecrivains, l'INSEE dénombre 3 médecins généralistes et 1 dentiste en 2010.

Réussite scolaire



Pour l'année scolaire 2009-2010, la part des élèves ayant deux ans de retard ou plus à l'entrée en 6^e est de 1,3 % dans la ZUS des Ecrivains, contre 1,4 % pour l'unité urbaine de Strasbourg. Pour la même année scolaire, la part des élèves ayant deux ans de retard ou plus en 3^e est de 6 % dans la ZUS des Ecrivains, contre 4,6 % dans l'unité urbaine. Enfin, la part des élèves admis au Diplôme national du Brevet s'établit à 85 %, comme dans l'unité urbaine.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Des classes passerelles ont été créées à l'école Maternelle Victor Hugo, suite à la suppression des classes maternelles de 2-3 ans, alors qu'il existe un réel besoin d'accompagnement éducatif de jeunes parents. La collectivité prendrait alors le relais.

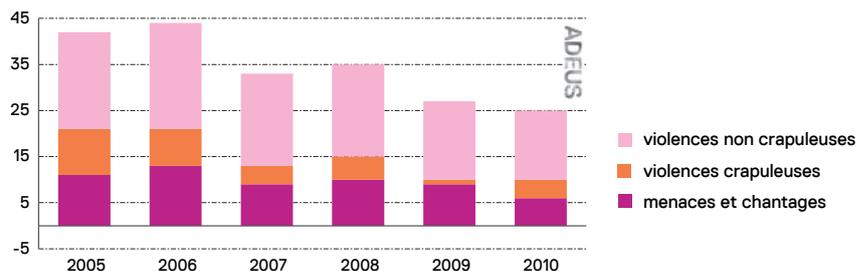
Sécurité et tranquillité publique

Au cours des années 2005 à 2010, les atteintes aux personnes et aux biens ont diminué, tout comme dans l'ensemble de la circonscription de sécurité publique.

En 2005, 42 atteintes aux personnes avaient été recensées, soit 9,8 pour 1 000 habitants. En 2010, ce sont 25 faits de cette nature, soit 5,8 pour 1 000 habitants qui ont été relevés par les services de police.

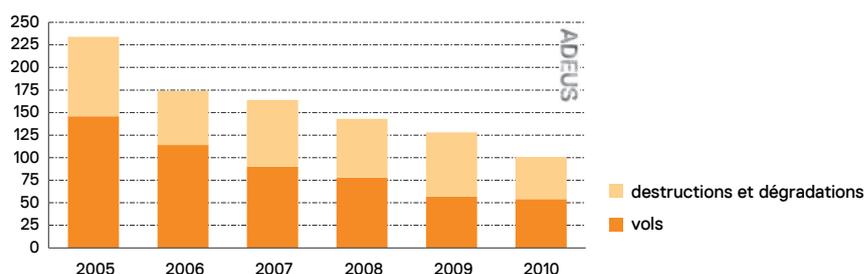
S'agissant des atteintes aux biens, 234 faits ont été recensés en 2005, soit 54,3 pour 1 000 habitants. En 2010, ce ne sont plus que 101 atteintes aux biens, soit 23,4 pour 1 000 habitants qui ont été relevées.

ÉVOLUTION DES ATTEINTES À LA PERSONNE DANS LA ZUS DES ÉCRIVAINS



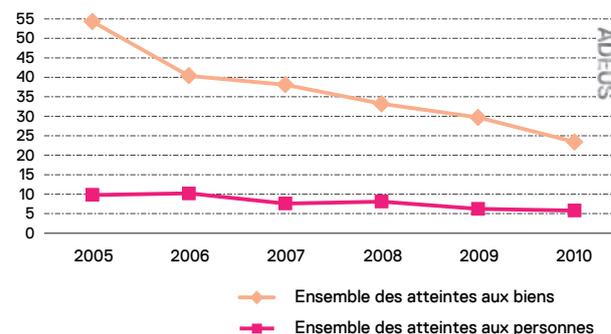
Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS DANS LA ZUS DES ÉCRIVAINS



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX PERSONNES ET AUX BIENS POUR 1 000 HABITANTS DANS LA ZUS DES ÉCRIVAINS



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001



Services publics

Les actions menées en faveur du développement du service public

La création de la micro-crèche en horaires atypiques apportera un nouveau service dans le quartier. Cette crèche aura également des places réservées pour les enfants handicapés. Elle bénéficiera également d'une subvention FEDER pour son aménagement et devrait ouvrir en 2013.

Par ailleurs, une réflexion sur les transports en commun est menée, en vue d'une meilleure fréquence des lignes 50 et 70 ainsi que de l'instauration d'un BHNS (bus à haut niveau de service), sur la route du Général de Gaulle.

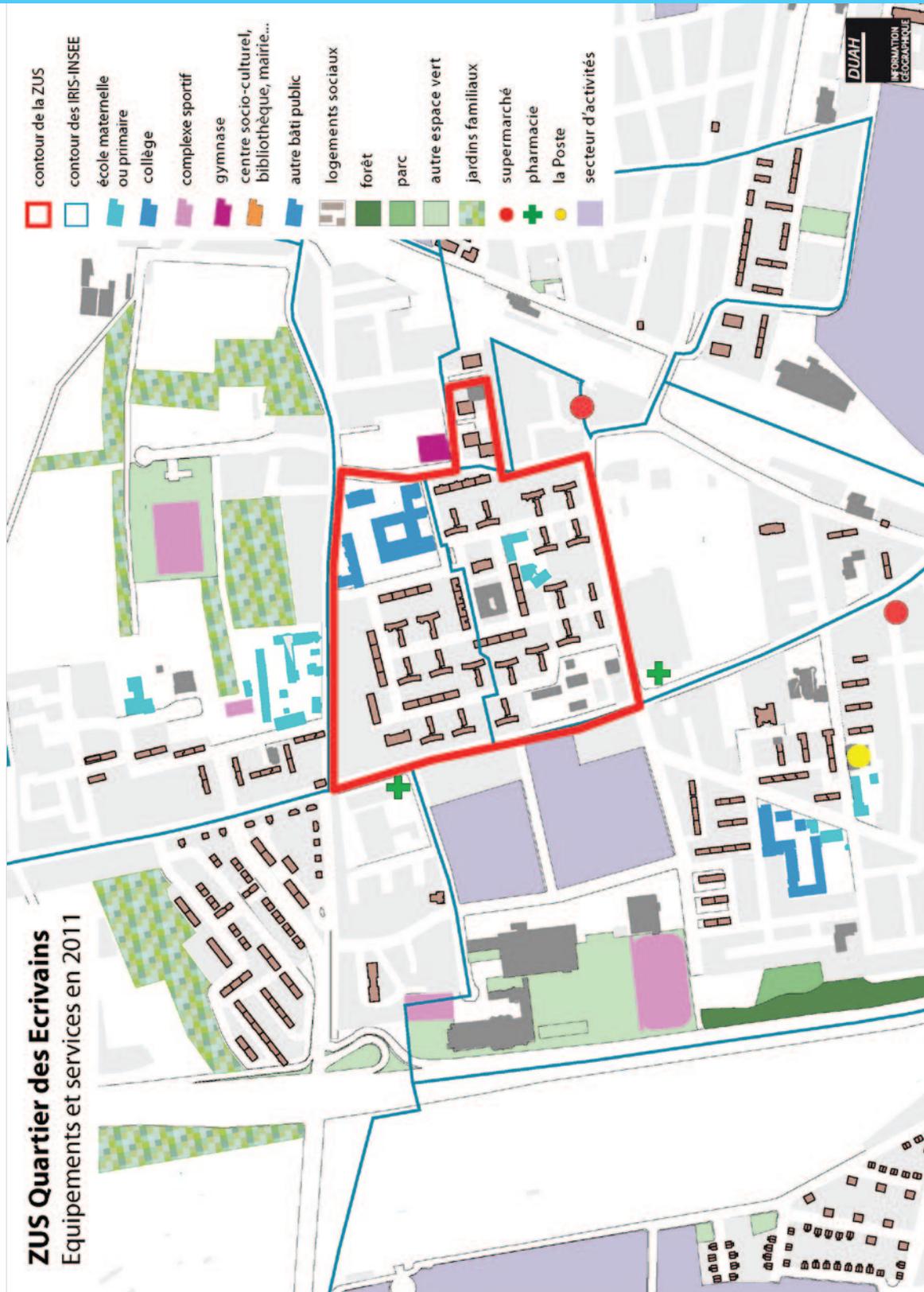
La ZUS des Ecrivains est dotée de :

- 1 centre socio-culturel,
- 1 antenne du centre médico-social,

- 1 équipe de prévention spécialisée (JEEP),
- 1 collège,
- 1 école maternelle, 1 école primaire à proximité immédiate,
- 1 Mission locale - Relais-Emploi,
- 1 antenne du bailleur social OPUS 67,
- 1 Maison du Conseil Général du Bas-Rhin,
- 1 régie de quartier, entreprise d'insertion,
- 1 « espace jeunes » intercommunal. A proximité immédiate de la ZUS, se trouvent les équipements sportifs du Parc des Sports, qui accueillent des événements majeurs tels que les Internationaux féminins de tennis ou encore les meetings d'athlétisme.



SCHILTIGHEIM BISCHEIM / ZUS DES ÉCRIVAINS



LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE QUARTIER - STRASBOURG, QUARTIER DES ÉCRIVAINS
Source : DUAH ; avril 2011 ; fond de carte SIG-CUS 2010

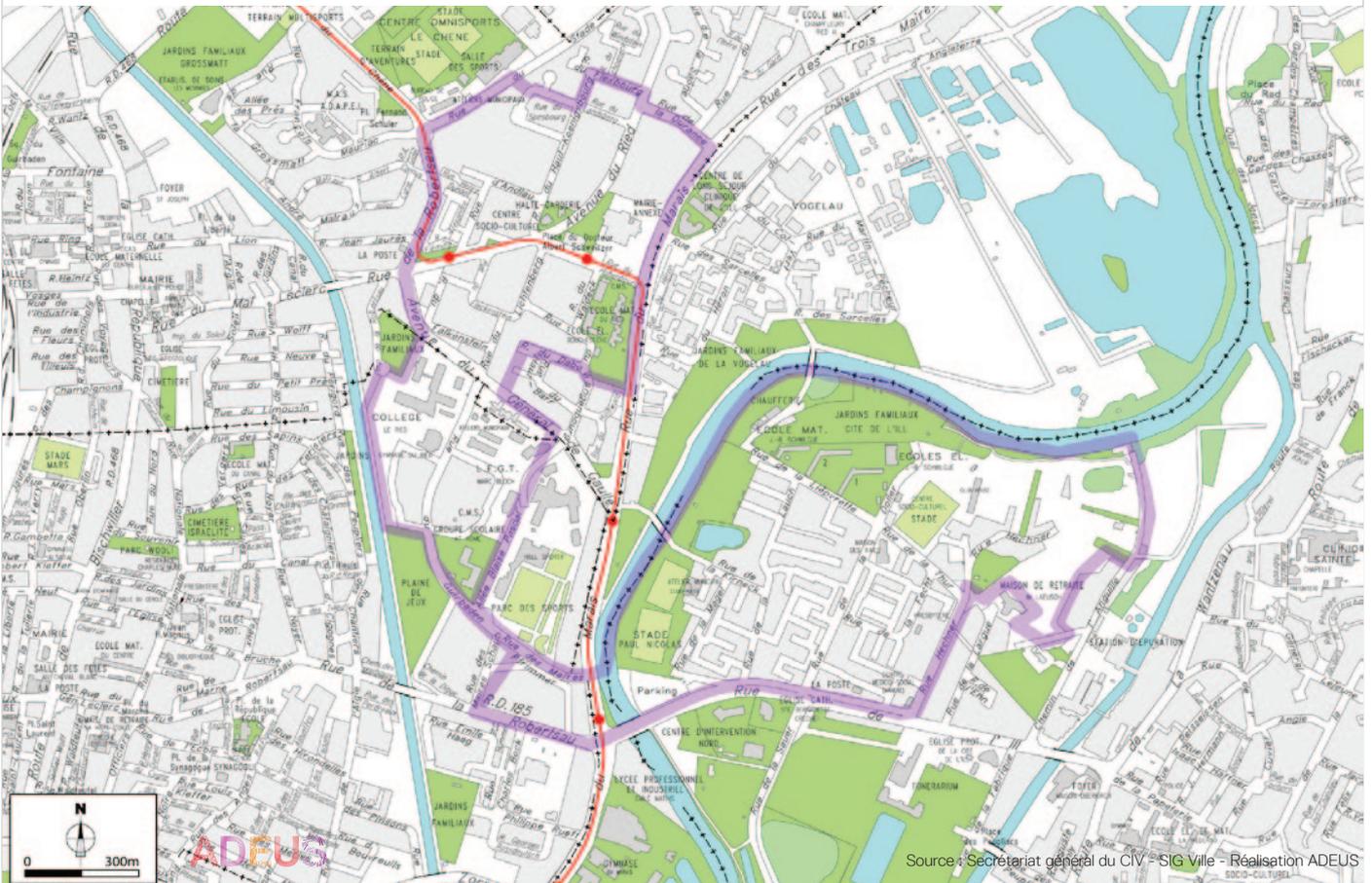


Strasbourg Bischheim Hoenheim ZUS du Grand Ried

Données générales (SOURCE INSEE – SG CIV)

Superficie de la zone	92 ha
Population	9 893 (- 0,9 %)
Nombre de ménages	3 929 (- 3,7 %)
Part des HLM dans les résidences principales	74,6 %
Part des ménages de 6 personnes et plus	3,9 %

Carte de localisation de la zone



Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - Réalisation ADEUS

Emploi et développement économique

A fin 2009 dans la ZUS Grand Ried, l'indicateur d'activité des personnes âgées de 25 à 64 ans s'établit à 73,2 %, pour 79,2 % dans l'unité urbaine de Strasbourg.

Début 2007, les ouvriers et les employés représentent 76,3 % de la population active occupée, pour 56,6 % dans l'unité urbaine.

De plus, 20,5 % des ménages sont concernés par une allocation chômage dans la ZUS en 2009, pour 16,4 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages concernés par une allocation chômage a progressé de 5,6 % dans la ZUS entre 2007 et 2009, contre une augmentation de 2,9 % dans l'unité urbaine.

Le revenu médian dans la ZUS Grand Ried s'établit à 12 903 € par unité de consommation, soit 70,7 % du revenu fiscal médian de l'unité urbaine de Strasbourg. Son évolution dans la ZUS n'a été que de 1,7 % entre 2007 et 2009, quand dans le même temps, il augmentait de 3,2 % dans l'unité urbaine.

En 2009, 16,4 % de la population de la ZUS sont considérés à bas revenus, contre 11,6 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages à bas revenus a augmenté de 4,6 % entre 2007 et 2009, contre 3,6 % dans l'unité urbaine.

Les bénéficiaires du RSA

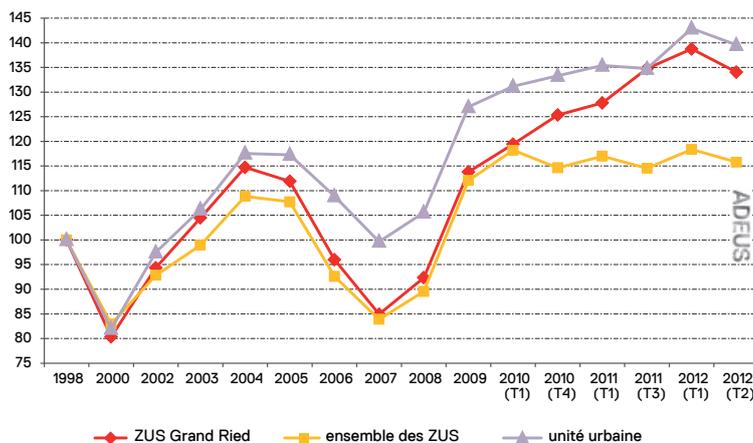
En septembre 2012, la Caisse d'allocations familiales (CAF) recensait 715 bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), soit une population couverte de 1 526 personnes (allocataire plus le conjoint et les enfants à charge).

Près des deux-tiers des bénéficiaires du RSA (60 %) perçoivent le RSA « socle », pour 27 % de bénéficiaires du RSA « activité » et 13 % du RSA « socle + activité ».

Plus des quatre-cinquièmes des allocataires (85 %) sont inscrits dans le dispositif depuis moins de 5 ans, dont 23 % depuis moins d'un an et 16 % entre 1 et 2 ans.

En termes de structures démographiques, les 30-39 ans sont les principaux bénéficiaires (32 %), suivis des 40-49 ans (26 %) et les familles monoparentales représentent 36 % de l'ensemble.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)
(EN %)

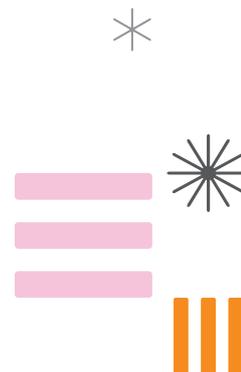


Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - INSEE - ANPE

REVENU FISCAL ANNUEL MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS Grand Ried	11 726	11 879	11 997	12 315	12 400	12 690	13 067	12 903

Source : DGI - INSEE



Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Le secteur dénommé « Grand Ried » bénéficie du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

La Mission-Locale Relais-Emploi est toujours présente dans la ZUS Grand-Ried, implantée rue François Mauriac, dans le quartier de la Grossmatt, à la limite de la zone. Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, divers projets ont été présentés en 2012 par la Mission Locale, comme « Saisir son Futur » ou « Eclaircir son avenir ». Mais ces actions ne sont pas strictement territorialisées, elles impactent tout le territoire de Schiltigheim, Bischheim, Hœnheim et Cité de l'Ill.

Le magasin Leclerc Express a fermé ses portes en septembre 2011, réduisant l'offre alimentaire au seul et unique épicerie du quartier, ce qui pose la question de l'offre commerciale pour les résidents, notamment les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement. A terme, une veille devra être opérée pour évaluer l'impact de cette fermeture sur les commerces toujours présents sur le site, faute de fréquentation. Depuis, un marché a vu le jour et fonctionne tous les jeudis matins sur le site (parvis du centre commercial).

Sous l'impulsion de la municipalité, une réflexion a été engagée avec l'ensemble des copropriétaires et des commerçants à propos de la reconversion de cette structure commerciale et de la valorisation de son assiette financière. Cette démarche concertée devrait permettre à court terme la réalisation d'une opération d'urbanisme sur la base des objectifs et des éléments de programme suivants :

- maintien du commerce de proximité ;
- mixité de l'habitat ;
- création de lieux de vie favorisant les échanges entre tous les habitants du quartier et donc la cohésion sociale ;
- accès possible à la propriété pour de jeunes propriétaires grâce à des prix attractifs ;
- offre de logements de petites tailles pour des jeunes couples ou des familles monoparentales.



Habitat et environnement urbain

Fin 2009, 74,3 % des ménages de la ZUS du Neuhof sont locataires de leur logement et 61,9 % sont locataires en HLM, soit des proportions supérieures aux moyennes de l'unité urbaine, avec respectivement 61,3 % et 22,3 %.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

L'opération de réhabilitation programmée par OPUS 67 dans le quartier du Ried à Hœnheim est terminée. Les 77 logements situés rue Henry Dunant, rue Alexandre Flemming et rue de la Robertsau, ont été réhabilités. L'objet de cette réhabilitation était

l'amélioration du confort des locataires (installation du chauffage central, amélioration des pièces d'eau, etc.), ainsi que la rénovation des entrées (accessibilité, électricité, etc.) et pour les immeubles situés le long de la ligne de tramway, de la rénovation des façades.

Le bailleur a racheté le patrimoine immobilier de Coop et mettra 40 logements sociaux en location.

Le programme de résidentialisation du Guirbaden est achevé. La concertation avec les habitants semble avoir été menée à minima (information). Ils sont globalement insatisfaits des aménagements réalisés et des problèmes d'entretien des espaces verts et des parties communes apparaissent.

Santé

Dans la ZUS Grand Ried, l'INSEE dénombre 10 médecins généralistes et 2 dentistes en 2010.

Les actions menées en faveur de la santé

Actions partenariales issues de l'ATP :

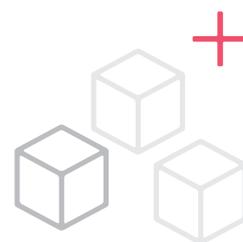
Petits déjeuners de sensibilisation à une alimentation équilibrée et fête du fruit (Un petit déjeuner dans chaque classe des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire Schwilgué : présence des enfants, des parents, des enseignants et des acteurs associatifs et institutionnels du quartier ;

sensibilisation à l'importance du petit déjeuner, à l'équilibre alimentaire, à l'hygiène des mains et des dents... ; temps d'échanges avec les parents ; fête du fruit en fin d'année scolaire.

Accompagnement du projet de création d'une Maison urbaine de santé :

Le service Promotion de la santé de la personne accompagne les professionnels de santé libéraux, porteurs de ce projet.

Un diagnostic local de santé, qui permettra de contribuer à nourrir le projet de santé de la future MUS, sera réalisé en 2013.



Réussite scolaire

Pour l'année scolaire 2009-2010, la part des élèves ayant deux ans de retard ou plus en 3^e est de 5,7 % dans la ZUS du Neuhof, contre 4,6 % dans l'unité urbaine. Enfin, la part des élèves admis au Diplôme national du Brevet s'établit à 82,9 %, contre 85 % dans l'unité urbaine.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Le « projet multi-activités » émanant d'une réflexion du CEL-PTJ et concernant les enfants des deux écoles élémentaires, autour des notions

de respect de l'autre est devenu l'École des Loisirs. Il fonctionne hors temps scolaire dans l'enceinte de l'école Bouchesèche et au Centre socio-culturel. L'action s'organise sous forme d'ateliers avec des intervenants. Au cours de l'année scolaire, une quarantaine d'enfants sont concernés. L'objectif est de travailler sur le plaisir dans l'apprentissage.

Par ailleurs, dans le cadre du CUCS, la Ville de Bischheim porte un projet « d'orchestre à l'école » qui favorise la pratique instrumentale avec des publics scolarisés qui ont rarement accès à ce type d'activité culturelle. Les séances sont encadrées par les enseignants de l'école municipale de musique.

Sécurité et tranquillité publique

Au cours des années 2005 à 2010, les atteintes aux personnes et aux biens ont diminué, tout comme dans l'ensemble de la circonscription de sécurité publique.

En 2005, 88 atteintes aux personnes avaient été recensées, soit 8,9 pour 1 000 habitants. En 2010 ce sont 77 faits de cette nature, soit 7,7 pour 1 000 habitants qui ont été relevés par les services de police.

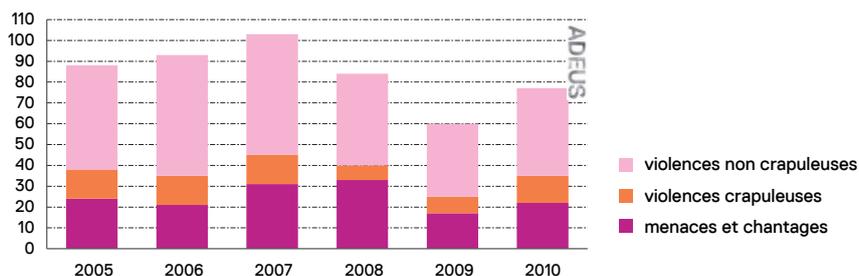
S'agissant des atteintes aux biens, 462 faits ont été recensés en 2005, soit 46,7 pour 1 000 habitants. En 2010, ce ne sont plus que 267 atteintes aux biens, soit 27 pour 1 000 habitants qui ont été relevées.

Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique

La commune de Hoenheim dispose d'une cellule de veille qui réunit régulièrement l'ensemble des partenaires du quartier pour traiter des problématiques du secteur en matière de sécurité et de tranquillité publique.

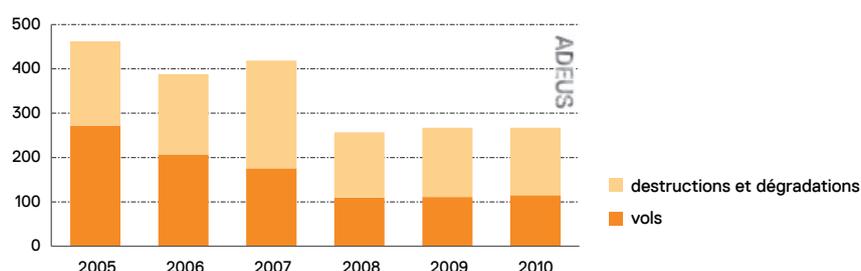
Depuis 2003, une série de caméras de vidéo-protection a été mise en place dans ce secteur.

ÉVOLUTION DES ATTEINTES À LA PERSONNE DANS LA ZUS DU GRAND RIED



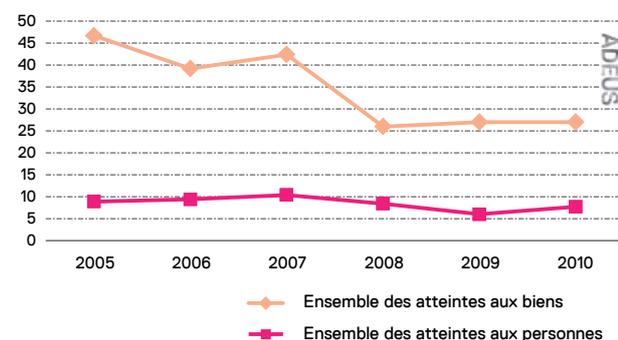
Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS DANS LA ZUS DU GRAND RIED



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX PERSONNES ET AUX BIENS POUR 1 000 HABITANTS DANS LA ZUS DU GRAND RIED



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001





Services publics



Cette ZUS présente la particularité de s'étendre sur trois communes, qui toutes affichent un mode de fonctionnement différent en matière de développement des services publics, en dehors des missions intercommunales de service public. Ainsi, la Ville de Strasbourg a installé des mairies de quartiers, dont la plus proche de la Cité de l'III se trouve dans le quartier de la Robertsau.

La commune de Hoenheim a fait l'acquisition d'un véhicule social, qui sert à conduire les gens qui ne peuvent se déplacer d'un point à un autre, comme vers l'épicerie sociale par exemple ou vers la Mairie. En effet, l'antenne décentralisée créée il y a quelques années ne correspond plus aux besoins de la population et a été fermée l'an passé. Pour faciliter la mobilité des habitants du quartier et notamment celle des personnes âgées, la Ville de Hoenheim a instauré des navettes régulières entre le Ried et la Mairie située au centre-ville.

Le tissu associatif est important à Hoenheim, mais très peu dans la ZUS. Le centre socio-culturel, implanté avenue du Ried, est souvent porteur de projets qui émergent au CUCS.

D'autres équipements et services à la population sont présents tels que :

Pour la Cité de l'III :

- 1 centre socio-culturel (rue de la Doller),
- 1 antenne médico-sociale,
- 1 gymnase,
- Des commerces en pieds d'immeubles.

La Ville de Strasbourg a créé un nouveau complexe sportif rue de la Thur, doté d'un club-house, de terrains d'entraînement et d'un terrain d'honneur, pour encourager les pratiques multi-sports (football, football américain).

Pour Hoenheim :

- 1 halte-garderie,
- 1 groupe scolaire (Bouchesèche),
- 1 centre socio-culturel (avenue du Ried à Hoenheim),
- 1 centre de loisirs,
- 1 centre commercial « Le Ried »,
- 1 centre médico-social,
- 1 bureau de Police,
- 1 city-stade et à la limite de la zone un complexe sportif (terrains de football et de tennis, Hall des sports).

Pour Bischheim :

- 1 gymnase,
- 1 lycée (Marc Bloch, au croisement des trois communes),
- 1 collège au Guirbaden,
- 1 espace de rencontre pour les jeunes et les adultes,
- 1 centre de loisirs.

Pour l'ensemble de la ZUS :

- des écoles maternelles et élémentaires,
- le centre de secours Nord.

STRASBOURG BISCHHEIM HOENHEIM / ZUS DU GRAND RIED



LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE QUARTIER - STRASBOURG, ZUS GRAND-RIED

Source : DUAH ; avril 2011 ; fond de carte SIG-CUS 2010

OBSERVATOIRE DES ZUS

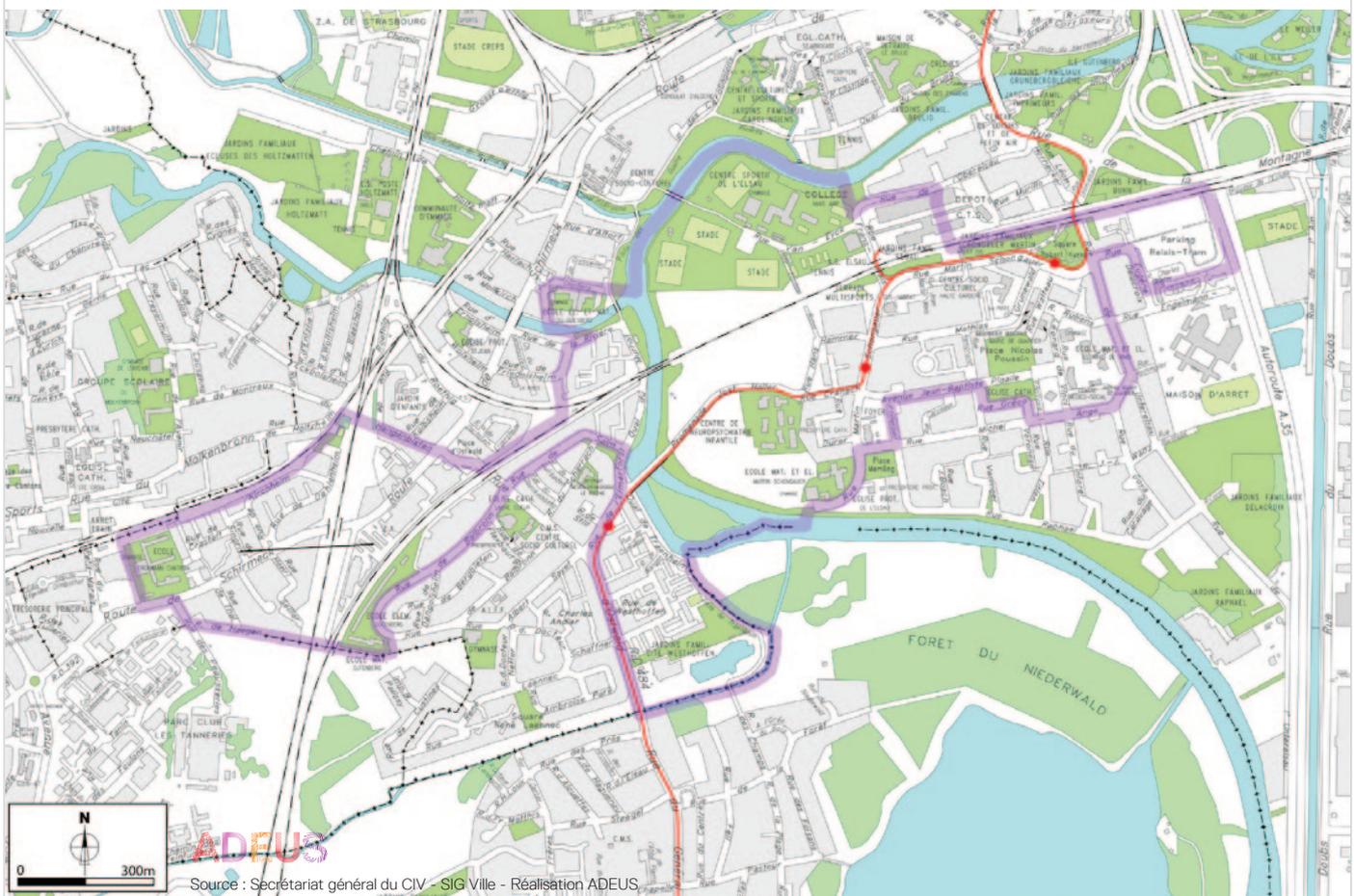
Strasbourg

ZUS de l'Elsau Montagne-Verte

Données générales (SOURCE INSEE – SG CIV)

Superficie de la zone	123 ha
Population	9 706 (- 1,7 %)
Nombre de ménages	3 268 (+ 6,9 %)
Part des HLM dans les résidences principales	79,4 %
Part des ménages de 6 personnes et plus	8 %

Carte de localisation de la zone



Emploi et développement économique

A fin 2009 dans la ZUS de l'Elsau Montagne-Verte, l'indicateur d'activité des personnes âgées de 25 à 64 ans s'établit à 68,5 %, pour 79,2 % dans l'unité urbaine de Strasbourg.

Début 2007, les ouvriers et les employés représentent 81,4 % de la population active occupée, pour 56,6 % dans l'unité urbaine.

De plus, 26,3 % des ménages sont concernés par une allocation chômage dans la ZUS en 2009, pour 16,4 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages concernés par une allocation chômage a progressé de 0,5 % dans la ZUS entre 2007 et 2009, contre une augmentation de 2,9 % dans l'unité urbaine.

Le revenu médian dans la ZUS de l'Elsau Montagne-Verte s'établit à 9 149 € par unité de consommation, soit 50,2 % du revenu fiscal médian de l'unité urbaine de Strasbourg. Il a même diminué de 4,9 % dans la ZUS entre 2007 et 2009, quand, dans le même temps, il augmentait de 3,2 % dans l'unité urbaine.

En 2009, 29,1 % de la population de la ZUS sont considérés à bas revenus, contre 11,6 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages à bas revenus a augmenté de 15,1 % entre 2007 et 2009, contre 3,6 % dans l'unité urbaine.

Les bénéficiaires du RSA

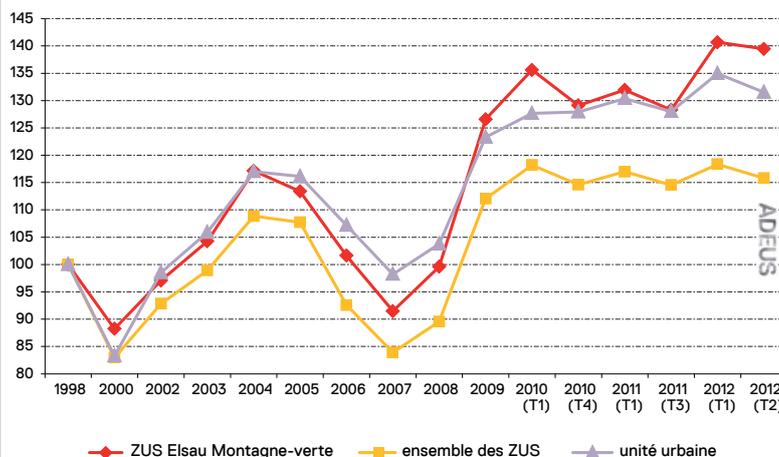
En septembre 2012, la Caisse d'allocations familiales (CAF) recensait 911 bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), soit une population couverte de 2 098 personnes (allocataire plus le conjoint et les enfants à charge).

Près des trois-quarts des bénéficiaires du RSA (70 %) perçoivent le RSA « socle », pour 21 % de bénéficiaires du RSA « activité » et 9 % du RSA « socle + activité ».

Près des trois-quarts des allocataires (74 %) sont inscrits dans le dispositif depuis moins de 5 ans, dont 22 % depuis moins d'un an et 14 % entre 1 et 2 ans.

En termes de structures démographiques, les 30-39 ans sont les principaux bénéficiaires (32 %), suivis des 40-49 ans (22 %) et les familles monoparentales représentent 35 % de l'ensemble.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)
(EN %)

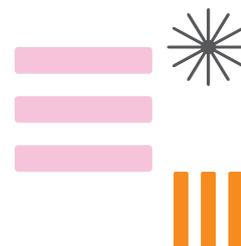


Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - INSEE - ANPE

REVENU FISCAL ANNUEL MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS Elsau Montagne-Verte	9 080	8 897	8 536	9 125	9 239	9 621	9 642	9 149

Source : DGI - INSEE



Habitat et environnement urbain

Fin 2009, 92,2 % des ménages de la ZUS de l'Elsau Montagne-Verte sont locataires de leur logement et 77,7 % sont locataires en HLM, soient des proportions largement supérieures aux moyennes de l'unité urbaine, avec respectivement 61,3 % et 22,3 %.

Santé

Dans la ZUS de l'Elsau Montagne-Verte, l'INSEE dénombre 4 médecins généralistes et 1 dentiste en 2010.

Les actions menées en faveur de la santé

Actions partenariales issues de l'ATP Santé

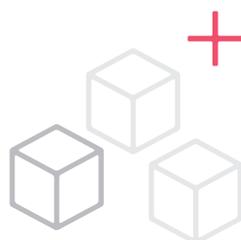
- animations thématiques sur le marché, « Faîtes du Sport » (Fête du Sport organisée par les acteurs du quartier :

démonstrations, ateliers de pratiques sportives pour tout public (enfance, jeunesse, seniors,...) ;

- sensibilisation des collégiens pour lutter contre les addictions (temps d'échanges organisés au sein du collège sur les thèmes suivants : addiction aux écrans, à la chicha et aux boissons énergisantes ; projet d'une soirée de fête sans alcool avec des collégiens) ;
- actions autour de la Convention Internationale des Droits de l'enfant.







Réussite scolaire

Pour l'année scolaire 2009-2010, la part des élèves ayant deux ans de retard ou plus à l'entrée en 6^e est de 3,8 % dans la ZUS de l'Elsau Montagne-Verte, contre 1,4 % pour l'unité urbaine de Strasbourg. Pour la même année scolaire, la part des élèves ayant deux ans de retard ou plus en 3^e est de 2,1 % dans la ZUS de l'Elsau Montagne-Verte, contre 4,6 % dans l'unité urbaine. Enfin, la part des élèves admis au Diplôme national du Brevet s'établit à 76,3 %, contre 85 % dans l'unité urbaine.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Dans le quartier de l'Elsau, se pose une importante problématique de relations entre garçons et filles. Dans cette optique, un théâtre forum a été organisé autour de cette relation entre les sexes et des conflits qui peuvent en résulter. Plus largement, une étude est en cours sur le devenir des jeunes filles (que veulent-elles faire ?), dans la perspective de monter des projets avec elles et de leur faciliter l'accès à l'autonomie.

Le projet de réussite éducative organise notamment des accompagnements à domicile et une écoute psychologique dans ces quartiers.



Sécurité et tranquillité publique

Au cours des années 2005 à 2010, les atteintes aux personnes et aux biens ont diminué, tout comme dans l'ensemble de la circonscription de sécurité publique.

En 2005, 92 atteintes aux personnes avaient été recensées, soit 9,4 pour 1 000 habitants. En 2010, ce sont 56 faits de cette nature, soit 5,7 pour 1 000 habitants qui ont été relevés par les services de police.

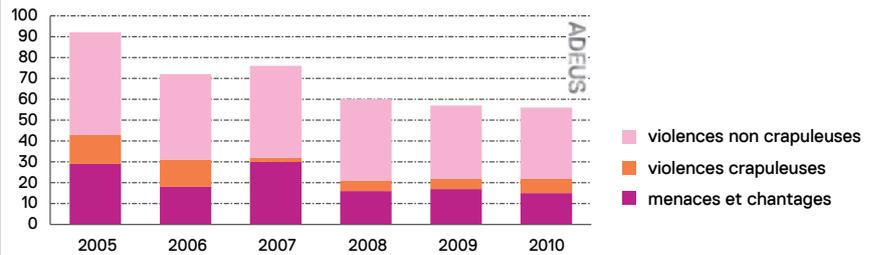
S'agissant des atteintes aux biens, 325 faits ont été recensés en 2005, soit 33,5 pour 1 000 habitants. En 2010, ce ne sont plus que 156 atteintes aux biens, soit 16 pour 1 000 habitants qui ont été relevées.

Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique

Les quartiers de l'Elsau et de la Montagne-Verte disposent d'une cellule de veille qui réunit régulièrement l'ensemble des partenaires du quartier pour traiter des problématiques du secteur en matière de sécurité et de tranquillité publique.

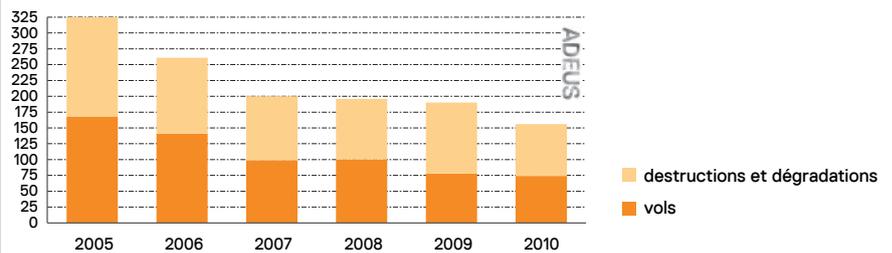
Depuis 2005, une série de caméras de vidéo-protection a été mise en place dans le quartier de l'Elsau.

ÉVOLUTION DES ATTEINTES À LA PERSONNE DANS LA ZUS DE L'ELSAU MONTAGNE-VERTE



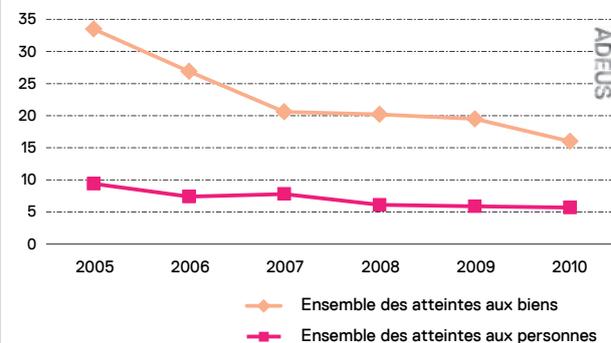
Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS DANS LA ZUS DE L'ELSAU MONTAGNE-VERTE



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX PERSONNES ET AUX BIENS POUR 1 000 HABITANTS DANS LA ZUS DE L'ELSAU MONTAGNE-VERTE



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001



Services publics

Les actions menées en faveur du développement du service public

Les quartiers de l'Elsau et de la Montagne-Verte manquent de salles municipales qui permettraient aux habitants de se réunir, notamment à l'occasion de moments festifs. Il s'agit pourtant d'un quartier dans lequel beaucoup d'animations sont proposées, soit par les acteurs institutionnels, soit par le tissu associatif très actif.

Le club de foot dispose d'un nouveau club-house, en face du collège Hans Arp.

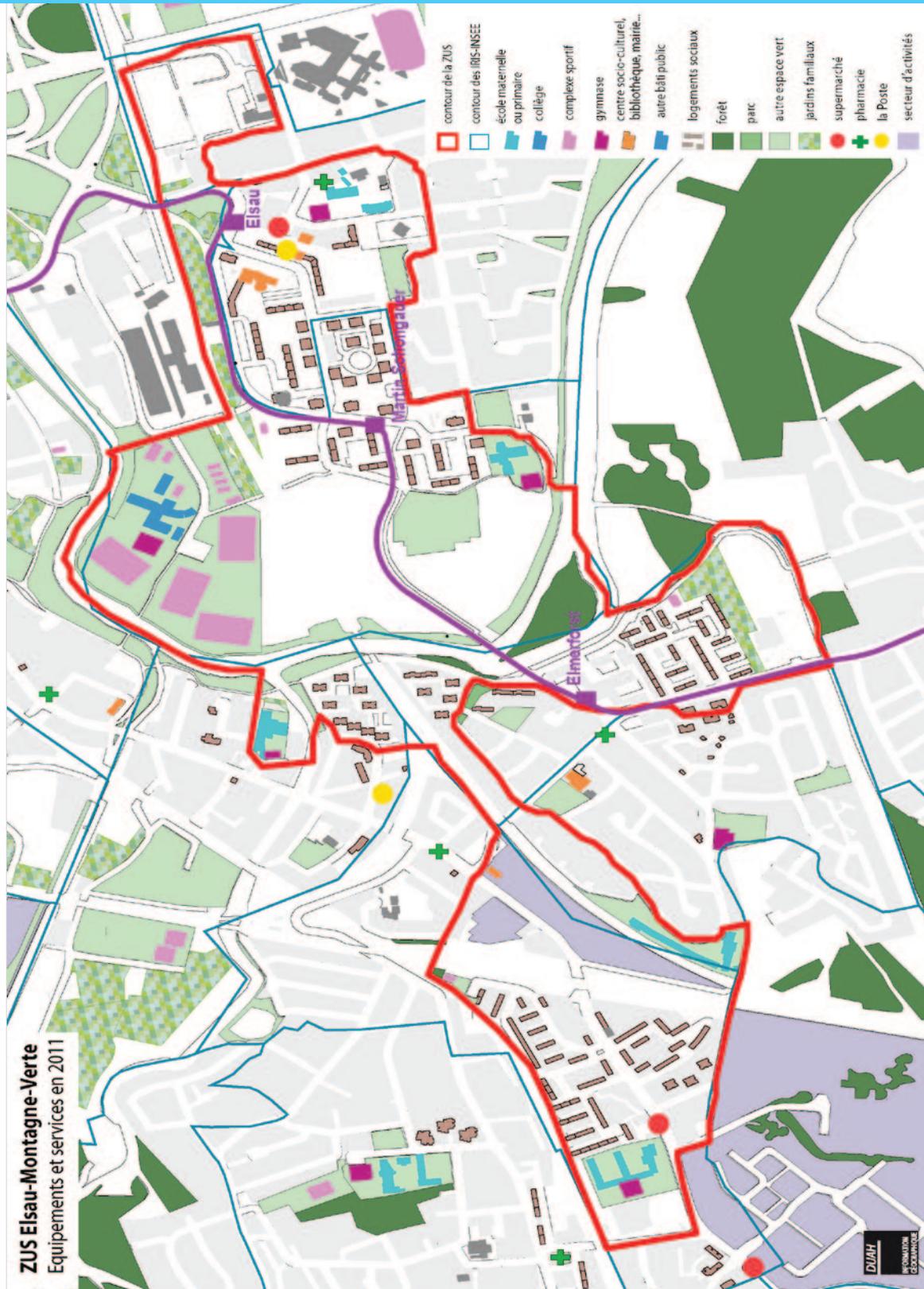
Chaque mois, des animations sont organisées sur le marché, afin de créer du lien. Pendant les jours de marché et grâce à la présence du tramway et de son extension, des personnes extérieures au quartier viennent à l'Elsau.

Les équipements et les services sont relativement nombreux dans la ZUS. On y trouve ainsi :

- 2 Mairies de quartier (Montagne-Verte et Elsau),
- 2 salles polyvalentes (collège Hans Arp et du Gliesberg),
- 2 centres socio-culturels,
- 5 écoles maternelles et élémentaires,
- 1 collège (Hans Arp à l'Elsau),
- 5 gymnases,
- 4 terrains de football, dont 1 synthétique,
- 2 terrains multi-sport et 6 courts de tennis,
- 1 salle de boxe,
- 1 médiathèque (Elsau) et passage du bibliobus (place d'Ostwald),
- 2 agences décentralisées de CUS Habitat,
- 2 écoles de musique.



STRASBOURG / ZUS DE L'ELSAU MONTAGNE-VERTE



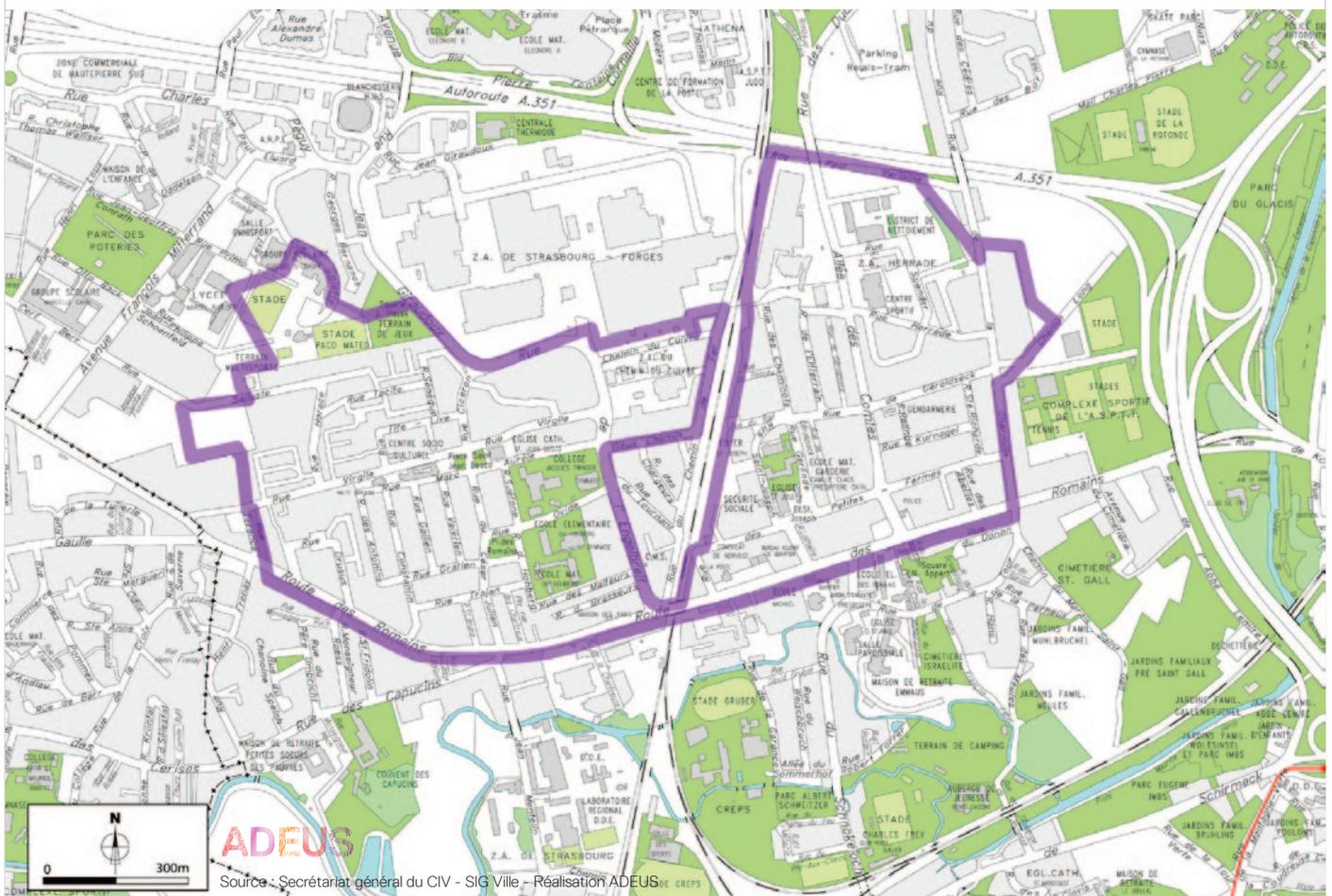


Strasbourg ZUS de Koenigshoffen

Données générales (SOURCE INSEE – SG CIV)

Superficie de la zone	107 ha
Population	11 976 (+ 0,3 %)
Nombre de ménages	4 837 (+ 6 %)
Part des HLM dans les résidences principales	41,4 %
Part des ménages de 6 personnes et plus	4,2 %

Carte de localisation de la zone



Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - Réalisation ADEUS

Emploi et développement économique

A fin 2009 dans la ZUS de Koenigshoffen, l'indicateur d'activité des personnes âgées de 25 à 64 ans s'établit à 76,9 %, pour 79,2 % dans l'unité urbaine de Strasbourg.

Début 2007, les ouvriers et les employés représentent 73,6 % de la population active occupée, pour 56,6 % dans l'unité urbaine.

De plus, 22,3 % des ménages sont concernés par une allocation chômage dans la ZUS en 2009, pour 16,4 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages concernés par une allocation chômage a progressé de 1,3 % dans la ZUS entre 2007 et 2009, contre une augmentation de 2,9 % dans l'unité urbaine.

Le revenu médian dans la ZUS de Koenigshoffen s'établit à 12 630 € par unité de consommation, soit 69,3 % du revenu fiscal médian de l'unité urbaine de Strasbourg. Entre 2007 et 2009, il a reculé de 1,6 % quand, dans le même temps, il augmentait de 3,2 % dans l'unité urbaine.

En 2009, 17,7 % de la population de la ZUS est considérée à bas revenus, contre 11,6 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages à bas revenus a augmenté de 9,8 % entre 2007 et 2009, contre 3,6 % dans l'unité urbaine.

Les bénéficiaires du RSA

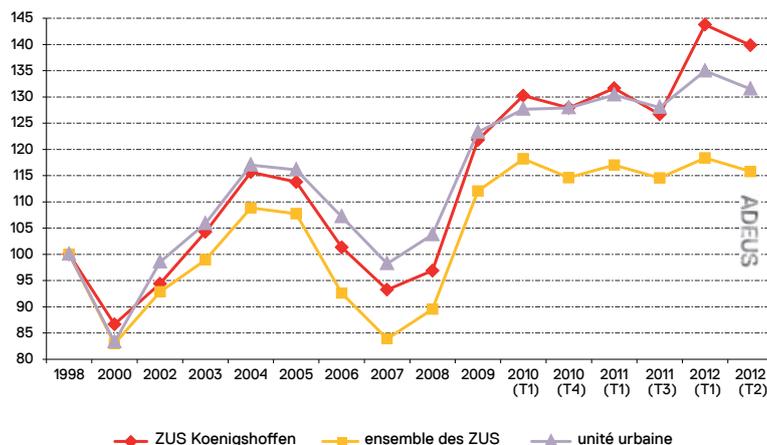
En septembre 2012, la Caisse d'allocations familiales (CAF) recensait 902 bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), soit une population couverte de 1 804 personnes (allocataire plus le conjoint et les enfants à charge).

Près des deux-tiers des bénéficiaires du RSA (64 %) perçoivent le RSA « socle », pour 23 % de bénéficiaires du RSA « activité » et 13 % du RSA « socle + activité ».

Plus des trois-quarts des allocataires (71 %) sont inscrits dans le dispositif depuis moins de 5 ans, dont 19 % depuis moins d'un an et 17 % entre 1 et 2 ans.

En termes de structures démographiques, les 30-39 ans sont les principaux bénéficiaires (31 %), suivis des 40-49 ans (23 %) et les familles monoparentales représentent 37 % de l'ensemble.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)
(EN %)



Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - INSEE - ANPE

REVENU FISCAL ANNUEL MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS de Koenigshoffen	12 227	12 097	11 931	12 178	12 506	12 837	13 024	12 630

Source : DGI - INSEE



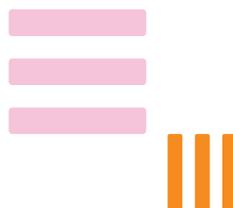
Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Une grande partie du quartier de Koenigshoffen bénéficie du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

L'étude de potentiel de développement économique des ZUS réalisée en mars 2010 a confirmé la situation de plus en plus dégradée de la route des Romains. Au cours des deux dernières années, de nombreux petits commerces de proximité ont fermé, cédant la place à d'autres de moindre qualité. Il ne subsiste ainsi que les grandes enseignes historiques, de plus en plus rares. Dans ce cadre, la Direction du Développement économique a mené au dernier trimestre 2011 une étude radiographique sur les routes Romains et de Schirmeck, permettant de dégager des pistes d'actions pour redynamiser le commerce-artisanat de ces deux axes et anticiper leur mutation.

Cette étude sert au projet de rénovation de l'entrée du quartier de Koenigshoffen, qui prévoit la construction d'un P+R, ainsi que 4 500 m² de commerces et de bureaux tertiaires. Pour conserver l'attrait du linéaire commercial de la route des Romains, un travail en synergie avec ce nouvel espace commercial et tertiaire est à engager.

Les premières conclusions de l'enquête ont été restituées aux commerçants lors d'une réunion en date du 19 février 2013. L'un des objectifs affichés est la création d'une association de commerçants. En effet, la plupart des mesures d'appui possible, notamment en termes de publicité, promotion, voire d'animation, exigent un porteur collectif et un interlocuteur unique.





Habitat et environnement urbain

Fin 2009, 75 % des ménages de la ZUS de Koenigshoffen sont locataires de leur logement et 45,8 % sont locataires en HLM, soit des proportions supérieures aux moyennes de l'unité urbaine, avec respectivement 61,3 % et 22,3 %.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

Au cours des années 2004 à 2006, la ZUS de Koenigshoffen a bénéficié de 2 opérations financées au titre de l'ANRU : d'une part la réhabilitation de 90 logements de la cité Geroldseck et d'autre part l'aménagement du parking de l'association ENVIE.

De nombreuses constructions ont été réalisées au cours des dernières années à Koenigshoffen, mais le quartier n'émerge pas au programme de rénovation urbaine. Un projet de réorganisation de l'entrée du quartier est en cours. Des immeubles ont été démolis, des fouilles archéologiques sont en cours, des programmes immobiliers devraient émerger ainsi que de nouvelles superficies commerciales.

L'étude d'une OPAH sur la copropriété SPENDER (située rue de Géroldseck, allée des Comtes et rue Herrade), est en cours.

Une action recherche-formation sur les indicateurs de bien-être, pilotée par l'association « Par Enchantement », soutenue par la Ville de Strasbourg est en cours.

Santé



Dans la ZUS de Koenigshoffen, l'INSEE dénombre 11 médecins généralistes, 1 médecin spécialiste et 2 dentistes en 2010.

Les actions menées en faveur de la santé

Une réflexion, concernant la création d'une maison de santé, (dans le quartier du Hohberg) est en cours, pilotée par le Réseau Santé de JSK (Joie Santé Koenigshoffen) et fortement accompagnée par les services de la direction des Solidarités et de la Santé.

Le CSC Camille Claus, par le biais de son Réseau Santé, mène un certain nombre d'actions :

- sur l'alimentation : Petits déjeuners parents-enfants, atelier « Bien dans mon assiette », apéritifs-goûter etc. ;
- autour de l'activité physique en proposant des ateliers et des sorties de découvertes ;
- la participation active aux semaines dédiées aux conduites à risques (ex : lutte contre le SIDA).

Réussite scolaire

Pour l'année scolaire 2009-2010, la part des élèves ayant deux ans de retard ou plus en 3^e est de 7,5 % dans la ZUS de Koenigshoffen, contre 4,6 % dans l'unité urbaine. La part des élèves admis au Diplôme national du Brevet s'établit à 74,8 %, contre 85 % dans l'unité urbaine.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Le programme de réussite éducative reste peu développé dans la ZUS où il est essentiellement

mobilisé pour des accompagnements à domicile (techniciennes d'intervention sociale et familiale et accompagnateurs).

L'apprentissage du Français s'avère extrêmement positif chez les enfants dont les parents sont inscrits dans le dispositif « Famille à l'école ».

Une action de médiation scolaire, conduite par le CSC Camille Claus, en direction principalement des familles d'origine turques, dont les enfants sont scolarisés à l'école Camille Claus, contribue également à une relation apaisée entre l'équipe pédagogique et les parents.



Sécurité et tranquillité publique

Au cours des années 2005 à 2010, seules les atteintes aux biens ont diminué, alors que dans toutes les autres ZUS, les atteintes aux personnes ont aussi diminué.

En 2005, 124 atteintes aux personnes avaient été recensées, soit 10,4 pour 1 000 habitants. En 2010 ce sont 121 faits de cette nature, soit 10,1 pour 1 000 habitants qui ont été relevés par les services de police.

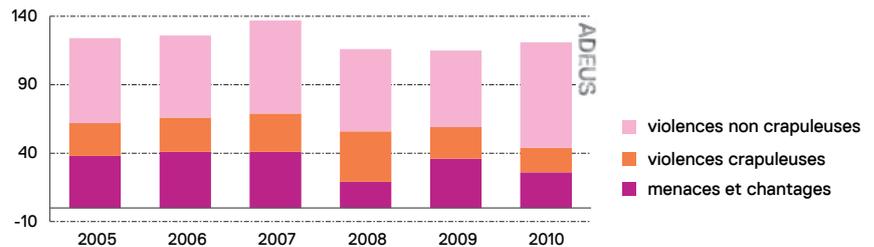
S'agissant des atteintes aux biens, 634 faits ont été recensés en 2005, soit 53 pour 1 000 habitants. En 2010, ce ne sont plus que 446 atteintes aux biens, soit 37,3 pour 1 000 habitants qui ont été relevées.

Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique

Le quartier de Koenigshoffen dispose d'une cellule de veille qui réunit régulièrement l'ensemble des partenaires du quartier pour traiter des problématiques du secteur en matière de sécurité et de tranquillité publique.

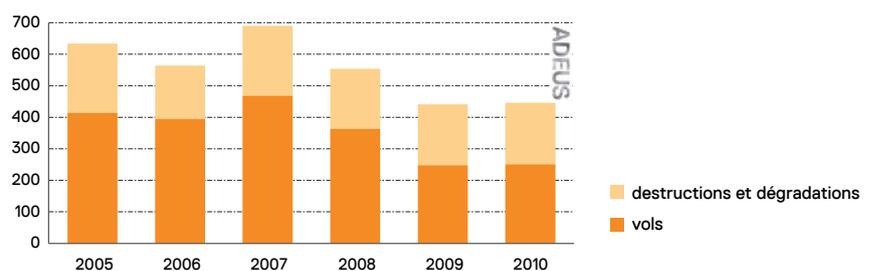
Depuis 2008, une série de caméras de vidéo-protection a été mise en place dans la cité du Hohberg.

ÉVOLUTION DES ATTEINTES À LA PERSONNE DANS LA ZUS DE KOENIGSHOFFEN



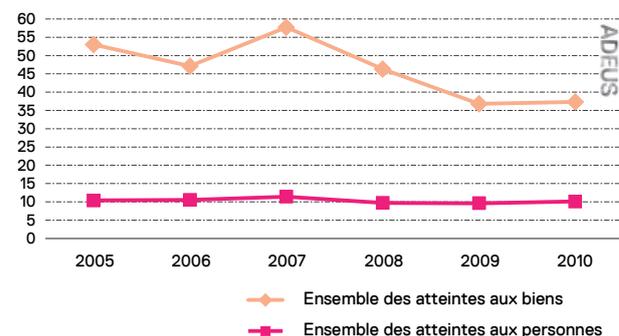
Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES À LA PERSONNE DANS LA ZUS DE KOENIGSHOFFEN



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX PERSONNES ET AUX BIENS POUR 1 000 HABITANTS DANS LA ZUS DE KOENIGSHOFFEN



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001



Services publics

Les actions menées en faveur du développement du service public

Outre le centre administratif du Parc de l'Etoile, la Ville de Strasbourg a ouvert des mairies de quartier. L'emprise géographique de chacune d'elle n'est cependant pas définie. En effet, chaque usager peut se rendre dans chaque structure, indifféremment de son lieu de résidence. La mairie de quartier de Koenigshoffen est ouverte du lundi au samedi en fin de matinée, sur une amplitude horaire de 46 heures pendant 35 semaines et de 43,5 heures pendant 17 semaines. Le personnel affecté au secteur Ouest, qui comprend également HautePierre, l'Elsau et Cronembourg, compte au total 15 agents et 2 responsables de secteur.

Le quartier est relié au centre-ville par les lignes de bus 4 et 4A, ainsi que par la ligne inter-quartiers 50, qui se rabat sur la station de tramway « Montagne-Verte ».

Les équipements et les services sont relativement nombreux dans la ZUS. On y trouve ainsi :

- 1 collège,
- 4 écoles maternelles et élémentaires (l'école élémentaire des Romains est hors périmètre mais accueille des enfants du secteur),

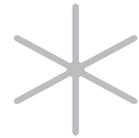
- 1 mairie de quartier,
- 1 bureau de Police nationale,
- 1 centre socio-culturel,
- 3 salles de spectacle (paroisse St Joseph en ZUS, paroisse St Paul et CREPS hors ZUS),
- 4 gymnases,
- 1 école de musique,
- des jardins familiaux.

On relève l'absence de médiathèque-bibliothèque palliée en partie seulement par la présence du bibliobus. Un tel équipement fait aujourd'hui gravement défaut.

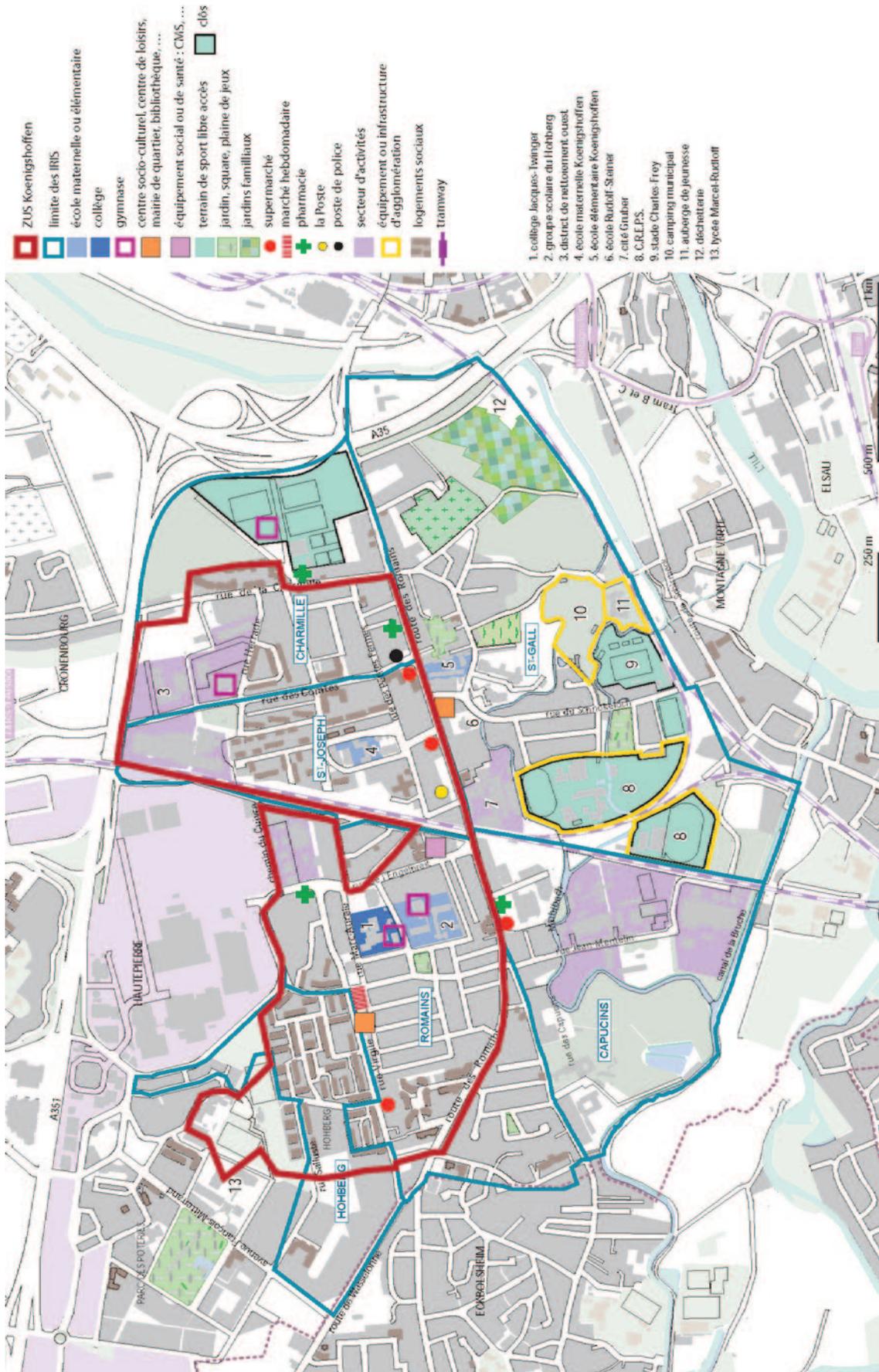
Une maison de la petite enfance (sur les anciens bains municipaux) verra le jour en 2014.

Une micro crèche, à l'initiative de l'association « Par Enchantement » a ouvert le 14 mai 2011. Son public prioritaire concerne les enfants dont les parents sont en parcours d'insertion.

Un lieu intergénérationnel doté d'un café social (ou café rencontre) est actuellement en cours de réflexion.



STRASBOURG / ZUS DE KOENIGSHOFFEN



LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE QUARTIER EN 2011 - STRASBOURG, KOENIGSHOFFEN
 Source : DUAH ; avril 2011 ; fond de carte SIG-CUS 2010

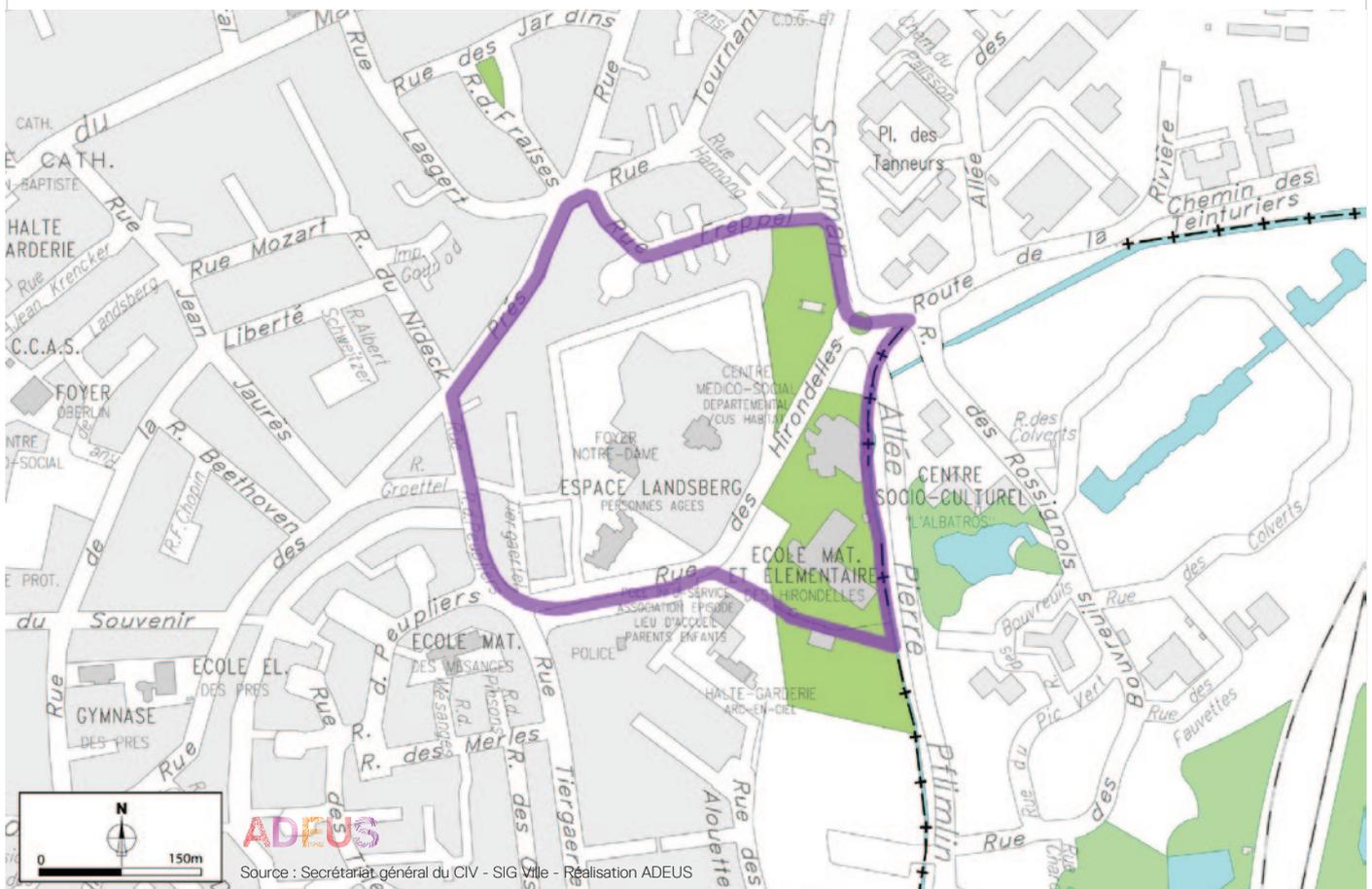


Lingolsheim ZUS des Hirondelles

Données générales (SOURCE INSEE – SG CIV)

Superficie de la zone	11 ha
Population	1 718 (- 8,4 %)
Nombre de ménages	686 (+ 1,2 %)
Part des HLM dans les résidences principales	87,1 %
Part des ménages de 6 personnes et plus	5,5 %

Carte de localisation de la zone



Emploi et développement économique

A fin 2009 dans la ZUS des Hirondelles, l'indicateur d'activité des personnes âgées de 25 à 64 ans s'établit à 67,5 %, pour 79,2 % dans l'unité urbaine de Strasbourg.

Début 2007, les ouvriers et les employés représentent 77,1 % de la population active occupée, pour 56,6 % dans l'unité urbaine.

De plus, 28,1 % des ménages sont concernés par une allocation chômage dans la ZUS en 2009, pour 16,4 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages concernés par une allocation chômage a diminué de 6,5 % dans la ZUS entre 2007 et 2009, contre une augmentation de 2,9 % dans l'unité urbaine.

Le revenu médian dans la ZUS des Hirondelles s'établit à 8 571 € par unité de consommation, soit 47 % du revenu fiscal médian de l'unité urbaine de Strasbourg. Son évolution dans la ZUS n'a été que de 2,8 % entre 2007 et 2009, quand dans le même temps, il augmentait de 3,2 % dans l'unité urbaine.

En 2009, 34,4 % de la population de la ZUS sont considérés à bas revenus, contre 11,6 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages à bas revenus a augmenté de 5,5 % entre 2007 et 2009, contre 3,6 % dans l'unité urbaine.

Les bénéficiaires du RSA

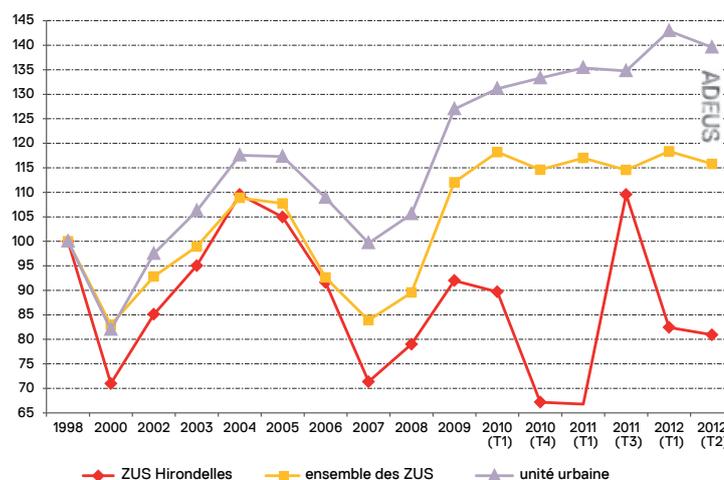
En septembre 2012, la Caisse d'allocations familiales (CAF) recensait 28 bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), soit une population couverte de 49 personnes (allocataire plus le conjoint et les enfants à charge).

Plus des trois-quarts des bénéficiaires du RSA (79 %) perçoivent le RSA « socle », pour 21 % de bénéficiaires du RSA « activité ».

Plus des quatre-cinquièmes des allocataires (81 %) sont inscrits dans le dispositif depuis moins de 5 ans, dont 25 % depuis moins d'un an.

La situation de cette ZUS au regard des bénéficiaires des allocations familiales est spécifique, dans le sens où la plupart des immeubles de la ZUS ont soit été démolis dans le cadre du PRU, soit sont en voie de l'être. Seuls quelques ménages habitent encore dans les « anciens immeubles ».

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)
(EN %)

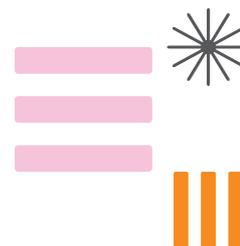


Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - INSEE - ANPE

REVENU FISCAL ANNUEL MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2008	2009
ZUS des Hirondelles	7 802	7 867	7 728	8 341	8 887	8 571	8 370	7 448

Source : DGI - INSEE



Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Le quartier des Hirondelles bénéficie du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

Un coiffeur, un salon de thé et le bureau de Police se sont déjà installés. Dans le cadre du projet de lotissement « Ecoquartier des Tanneries », deux promoteurs occupent de façon ponctuelle (durant deux ans) deux locaux constituant leurs espaces de vente.

Par ailleurs, le développement du projet de rénovation urbaine a permis de systématiser le recours à des clauses d'insertion dans les marchés publics de travaux et de services ainsi que dans certains marchés privés conditionnés à l'avis de la collectivité (permis de construire). Ainsi, pour 21 000 heures contractualisées dans le cadre du PRU de Lingolsheim, plus de 63 000 heures ont été réalisées à ce jour.

Habitat et environnement urbain

Fin 2009, 90,8 % des ménages de la ZUS des Hirondelles sont locataires de leur logement et 85,3 % sont locataires en HLM, soit des proportions largement supérieures aux moyennes de l'unité urbaine, avec respectivement 61,3 % et 22,3 %.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

Validé par le Comité national d'engagement de l'ANRU le 7 décembre 2006, le projet de rénovation urbaine a vu se réaliser les premiers chantiers inscrits dans le projet. La signature officielle de la convention de rénovation urbaine a eu lieu le 22 octobre 2007.

Dans le cadre de la reconstitution de l'offre du PRU, CUS Habitat et Habitation Moderne ont livré respectivement 201 et 35 logements à l'échelle de la ville. 27 logements restent à livrer dans ce contexte (mars 2013) avant la démolition des n°15 et 17 rue des Hirondelles (186 logements) à partir de mai 2013.

Lingolsheim a atteint en 2012 et avant le terme de ses obligations 20 % de logements sociaux. Près de 150 logements sociaux seront réalisés à l'horizon 2014 parallèlement à plus de 200 logements privés.

La mise en oeuvre du PRU et du PLH

La mise en oeuvre du Projet de rénovation urbaine, ainsi que du 4^e Programme local de l'habitat permettent à la Ville de Lingolsheim de projeter une augmentation du nombre d'habitants à l'horizon 2020, faisant ainsi passer sa population de l'ordre de 17 000 à 20 000 habitants et les logements de 7 500 à 9 000.

Santé

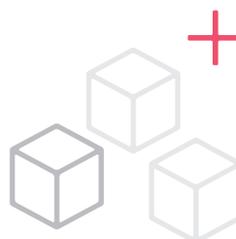
Depuis 2004, il n'y a plus un seul professionnel de santé dans la ZUS, quelle que soit la spécialité. Au-delà de ce constat qui peut sembler alarmant, il convient toutefois de noter l'installation en 2007 du centre médico-social du Conseil Général du Bas-Rhin, à proximité de la ZUS, le développement d'un pôle gérontologique au sein de la ZUS (dans les locaux de l'ARPALE) et l'existence dans le quartier voisin et limitrophe de nombreux professionnels de la santé (dans le patrimoine privé du Tiergaertel). Cependant, à l'échelle de l'ensemble des ZUS, celle des Hirondelles demeure celle où l'on trouve le moins de professionnels de santé, aussi bien au sein de la ZUS que dans son environnement immédiat.

Les actions menées en faveur de la santé publique

Après avoir été une ville pilote pour le programme national « Bien vieillir », puis dans la lutte contre le tabagisme, la Ville de Lingolsheim s'est engagée depuis 2006 dans un programme intitulé « Avec ma Ville, je me bouge pour ma santé » visant à promouvoir une alimentation équilibrée et la pratique d'une activité physique régulière. Pour mener à bien ses projets, la Ville dispose d'un poste de chargé de mission « santé », dont le rôle est de mobiliser la population et de fédérer les différentes structures présentes sur le territoire autour de la thématique Nutrition.

De nombreux projets ont été mis en œuvre à destination d'un public large, s'étendant de la petite enfance jusqu'aux seniors, des personnes handicapées et des personnes en situation de précarité. L'une des actions phare de la Ville a été de proposer quotidiennement un goûter fruité (à 10 heures) dans les écoles maternelles et une fois par semaine dans les écoles élémentaires.

Parmi les autres actions engagées : les conférences santé, les animations aux parcours de santé, les petits déjeuners pédagogiques, la formation des personnels périscolaires... A cela s'ajoutent des interventions régulières de diététiciennes et d'animateurs sportifs dans différentes structures de la ville (écoles, petite enfance, associations sportives, centre socioculturel).





Sécurité et tranquillité publique

Au cours des années 2005 à 2010, les atteintes aux personnes et aux biens ont diminué, tout comme dans l'ensemble de la circonscription de sécurité publique.

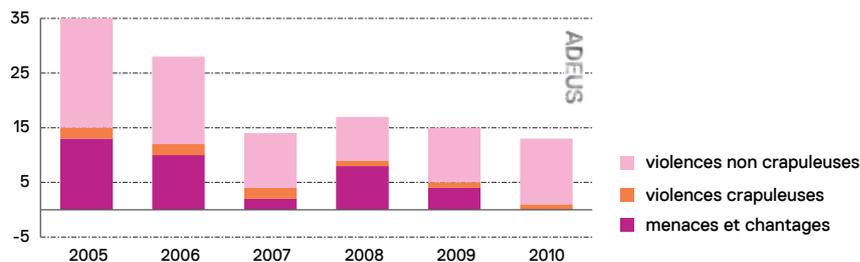
En 2005, 35 atteintes aux personnes avaient été recensées, soit 20,4 pour 1 000 habitants. En 2010 ce sont 13 faits de cette nature, soit 7,6 pour 1 000 habitants qui ont été relevés par les services de police.

S'agissant des atteintes aux biens, 151 faits ont été recensés en 2005, soit 87,5 pour 1 000 habitants. En 2010, ce ne sont plus que 54 atteintes aux biens, soit 31,4 pour 1 000 habitants qui ont été relevées.

Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique

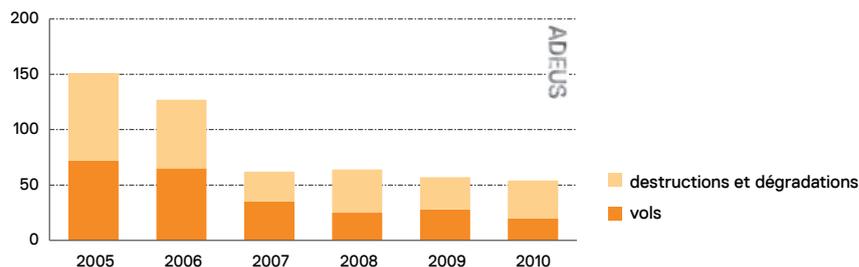
La Ville de Lingolsheim s'appuie sur une cellule de veille active pour réaliser des actions adaptées à des publics ou à des situations particulières. Cette cellule de veille est animée par le Capitaine de Police nationale en charge du secteur et regroupe une dizaine de représentants associatifs ou institutionnels : Police nationale, Ville, collèges, bailleurs, CSC, services sociaux de la Ville et du Département, pompiers, SNCF, CTS, etc. Outre des rencontres régulières où s'échangent les informations sur les faits et les éléments d'ambiance, cette cellule a régulièrement été le creuset d'actions novatrices en faveur des jeunes déscolarisés ou éloignés de l'emploi.

ÉVOLUTION DES ATTEINTES À LA PERSONNE DANS LA ZUS DES HIRONDELLES



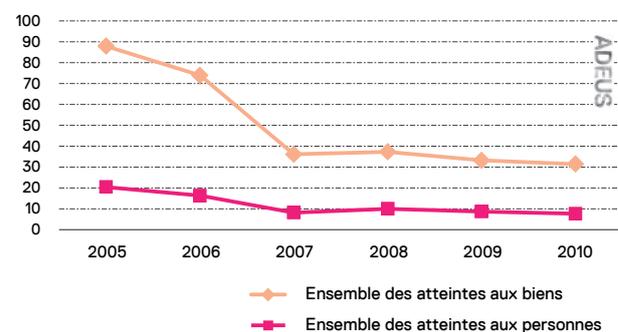
Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS DANS LA ZUS DES HIRONDELLES



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX PERSONNES ET AUX BIENS POUR 1 000 HABITANTS DANS LA ZUS DES HIRONDELLES



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001



Services publics

Les actions menées en faveur du développement du service public

Le quartier offre une gamme complète et importante d'équipements, pour son échelle. Il s'agit certainement du quartier le mieux desservi de la commune en ce sens, à l'exception des équipements sportifs, davantage excentrés. Il est également desservi directement par la ligne B du tramway, qui passe par Ostwald et le centre-ville de Strasbourg avant de filer vers le terminus de Hoenheim.

Les équipements et les services présentent la particularité d'être implantés soit dans la ZUS, soit dans son environnement immédiat.

On y trouve ainsi :

- 1 salle polyvalente,
- 1 centre socio-culturel (« L'Albatros »),
- 1 groupe scolaire composé de 6 classes maternelles et de 9 classes élémentaires,
- 2 terrains multi-sports,
- 1 aire d'agrès de jeux destinés à la petite enfance,
- 1 gymnase,
- 1 résidence de 60 logements pour personnes âgées (ARPALE), les bureaux de RESO3, un pôle d'information et d'orientation pour les personnes âgées et un accueil de jour « Alzheimer »,
- 1 halte-garderie « Arc-en-ciel », associée à un Lieu d'accueil parents enfants (LAPE),
- 1 bureau de Police nationale,
- 1 antenne de CUS Habitat,
- 1 épicerie sociale « Episode »,
- le terminus de la ligne B du tramway,
- 1 antenne du Pôle Emploi,
- 1 antenne de la Mission locale pour l'emploi des jeunes.



Crèche à horaires atypiques

A 500 mètres de la ZUS, au centre-ville, se trouve une crèche d'une soixantaine de places, dont 20 sont réservées aux enfants dont les parents ont des besoins de garde à des horaires atypiques.



LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE QUARTIER EN 2011 - ZUS TIERGAERTEL (LES HIRONDELLES)

Source : DUAH ; avril 2011 ; fond de carte SIG-CUS 2010

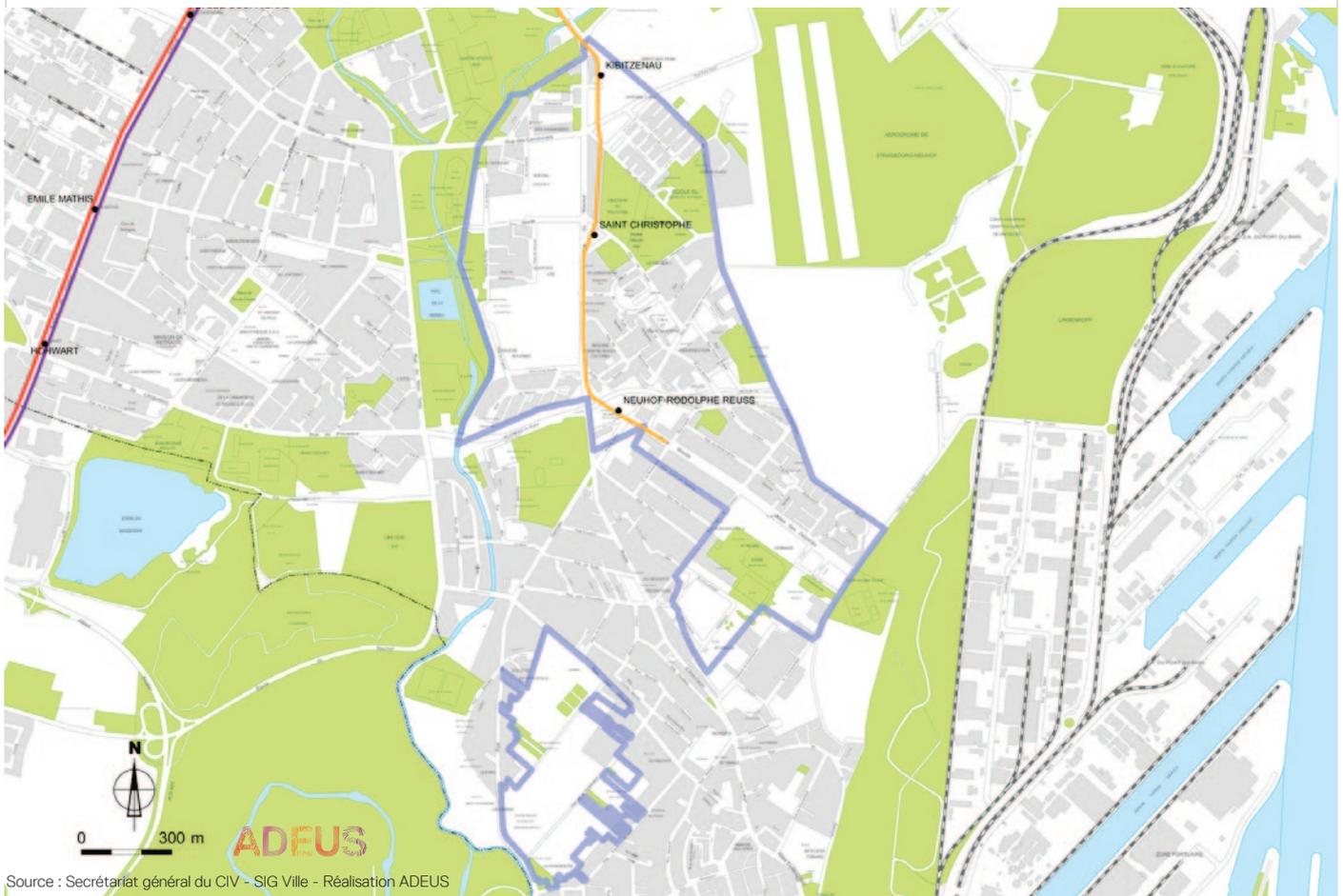


Strasbourg ZUS du Neuhof

Données générales (SOURCE INSEE – SG CIV)

Superficie de la zone	154 ha
Population	11 509 (- 1,9 %)
Nombre de ménages	3 806 (- 5,4 %)
Part des HLM dans les résidences principales	82,5 %
Part des ménages de 6 personnes et plus	8,9 %

Carte de localisation de la zone



Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - Réalisation ADEUS

Emploi et développement économique

A fin 2009 dans la ZUS du Neuhof, l'indicateur d'activité des personnes âgées de 25 à 64 ans s'établit à 58,8 %, pour 79,2 % dans l'unité urbaine de Strasbourg.

Début 2007, les ouvriers et les employés représentent 87,5 % de la population active occupée, pour 56,6 % dans l'unité urbaine.

De plus, 25,3 % des ménages sont concernés par une allocation chômage dans la ZUS en 2009, pour 16,4 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages concernés par une allocation chômage a progressé de 13,2 % dans la ZUS entre 2007 et 2009, contre une augmentation de 2,9 % dans l'unité urbaine.

Le revenu médian dans la ZUS du Neuhof s'établit à 7 448 € par unité de consommation, soit 40,8 % du revenu fiscal médian de l'unité urbaine de Strasbourg. Entre 2007 et 2009, il a diminué de 5,5 % quand, dans le même temps, il augmentait de 3,2 % dans l'unité urbaine.

En 2009, 39,9 % de la population de la ZUS sont considérés à bas revenus, contre 11,6 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages à bas revenus a augmenté de 0,6 % entre 2007 et 2009, contre 3,6 % dans l'unité urbaine.

Les bénéficiaires du RSA

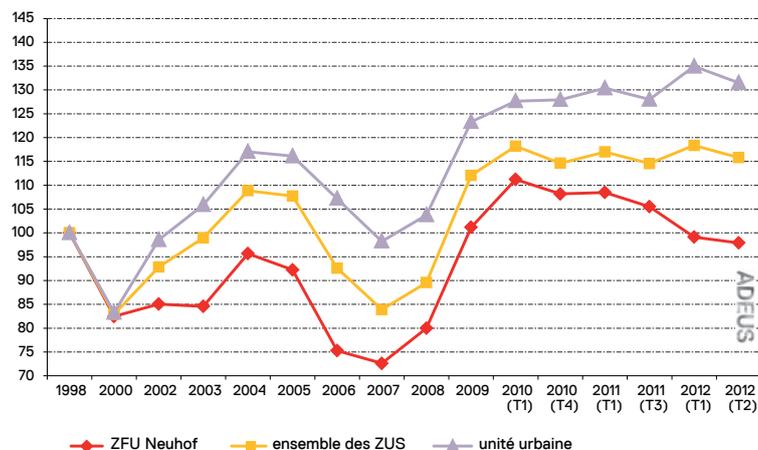
En septembre 2012, la Caisse d'allocations familiales (CAF) recensait 1 296 bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), soit une population couverte de 2 897 personnes (allocataire plus le conjoint et les enfants à charge).

Plus des trois-quarts des bénéficiaires du RSA (78 %) perçoivent le RSA « socle », pour 14 % de bénéficiaires du RSA « activité » et 8 % du RSA « socle + activité ».

Près des deux-tiers des allocataires (60 %) sont inscrits dans le dispositif depuis moins de 5 ans, dont 15 % depuis moins d'un an et 12 % entre 1 et 2 ans.

En termes de structures démographiques, les 30-39 ans sont les principaux bénéficiaires (30 %), suivis des 40-49 ans (25 %) et les familles monoparentales représentent 38 % de l'ensemble.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATÉGORIES)
(EN %)

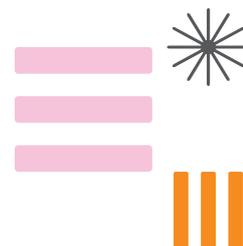


Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - INSEE - ANPE

REVENU FISCAL ANNUEL MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZFU Neuhof	6 691	6 878	6 991	7 357	7 667	7 885	8 370	7 448

Source : DGI - INSEE



Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Le Neuhof bénéficie du statut de Zone franche urbaine depuis 1997. La ZFU contribue à développer des emplois pour les habitants du quartier et de l'ensemble des ZUS, aide les créateurs d'entreprises à démarrer et conforte l'offre de services aux habitants.

Environ 1 000 emplois ont été créés au Neuhof entre 2006 et 2012 dans les secteurs aménagés dans le cadre du PRU (Klebsau, Védrines, Carrefour Reuss).

Le parc d'activités de la Klebsau, dont les aménagements sont livrés depuis deux ans, voit une accélération du projet avec les cellules Alsabail. Tous les terrains ont été attribués. Le caractère innovant de la zone est de rapprocher les différentes fonctions urbaines (emploi, logement), qui ne génèrent que des nuisances relatives car il s'agit d'activités artisanales et non d'activités industrielles.

Le projet de transfert du centre commercial de Hautefort sur les fronts de l'avenue du Neuhof a été acté, ainsi que la démolition du « 11 rue de Clairvivre » pour dégager l'emprise foncière nécessaire. En mars 2011, l'actuel centre commercial subi un incendie, nécessitant la fermeture du Norma pour des raisons de sécurité. Le centre commercial Norma a été rouvert en septembre 2012 après travaux afin de permettre aux habitants de toujours bénéficier d'une offre hard-discount sur le territoire. Le nouveau centre commercial devrait être livré fin 2014 début 2015.

La carrosserie Auto H est opérationnelle au parc Jules Védrines depuis décembre 2011 et un nouveau bâtiment de Wery-Stenger depuis avril 2013.

La supérette du Marschallhof a ouvert ses portes en décembre 2010, porté par un jeune du quartier, elle a permis la création de six emplois. Cette opération a bénéficié du soutien financier du FEDER et de la Ville de Strasbourg.

Fin 2011, l'EHPAD, rue du Moulin à Porcelaine, est entré en service et a généré près de 100 emplois.

L'association Adèle de Glaubitz a engagé la construction de son siège au carrefour Reuss en vue d'une livraison en juillet 2013. Plus de 20 emplois seront ainsi implantés au Neuhof. Scoprobat, entreprise d'insertion employant plus de 100 personnes, envisage d'acquérir en 2013 le bâtiment qu'elle occupe rue des Eyzies en vue de sa restructuration complète.



De Job Zone à REVE

Le 20 mai 2011, l'action « Job Zone », portée par la Mission locale pour l'emploi et l'entreprise « Offre d'emploi » a permis de rassembler 50 entreprises et institutionnels présentant 550 offres d'emploi et de formation. Plus de 5 000 personnes ont fréquenté cette manifestation, qui présentait l'originalité de se tenir en plein air.

Dans la continuité de cette action, le dispositif REVE (Rapprocher les entreprises et leurs voisins) a été mis en place dans la perspective de favoriser le lien entre les employeurs et les habitants des quartiers du Neuhof et du Port du Rhin à la recherche d'un emploi. Cette démarche est portée conjointement par la Mission locale pour l'emploi, le CSC du Neuhof et une vingtaine d'entreprises du Port du Rhin via le GUP (Groupement des usagers du Port). Les entreprises s'engagent aux côtés des acteurs publics de l'emploi et des associations des deux quartiers afin de proposer des visites et des stages de découverte, de diffuser plus largement les offres d'emploi

dans ces quartiers et de se donner des objectifs de recrutement au sein des deux ZUS concernées. A titre expérimental, Pôle emploi modifie son fonctionnement afin de requalifier ses fichiers en territorialisant les offres d'emploi à destination des associations qui repèrent et accompagnent les candidats potentiels sur leur territoire. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier d'un guichet et d'un interlocuteur unique (Pôle emploi), avec un traitement spécifique et aux demandeurs d'emploi d'avoir accès en priorité à un panel d'offres de proximité et à un accompagnement par des membres d'associations déjà identifiés.

Sur les 45 personnes orientées vers ce dispositif, 19 (dont 2 du Neuhof) ont trouvé un emploi. Après plus d'une année de fonctionnement, le dispositif doit encore perfectionner son efficacité en améliorant notamment ses liens avec les partenaires du quartier (comme le CSC du Neuhof ou Intermède), qui mettent en place des séances de mobilisation des jeunes vers l'emploi.

Habitat et environnement urbain

Fin 2009, 95,1 % des ménages de la ZUS du Neuhof sont locataires de leur logement et 91,1 % sont locataires en HLM, soient des proportions largement supérieures aux moyennes de l'unité urbaine, avec respectivement 61,3 % et 22,3 %.

A l'origine du projet, le taux de logement sociaux dans la ZUS atteint 82 %. A l'issue des opérations programmées, le logement social ne représentera plus que 72 % du parc immobilier de la ZUS.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

En 2008, le renouvellement urbain du Ballersdorf a été largement engagé, avec des démolitions mais surtout la livraison d'une quarantaine de logements individuels. Ce programme s'est prolongé pour aboutir à la reconstruction de 250 logements, après la démolition de 350 autres. La mixité du site sera assurée à terme en accession et en locatif privé avec une opération de 50 logements de la Foncière Logement.

Les opérations de logements privés ont été largement engagées dans le cadre du PRU et livrées (Cours de la Forêt avec Spiral et Bouygues, entrée Nord avec Bouygues et Altexia, à la Klebsau avec Nexity et ASPEE, etc.). En 2013, 950 logements privés étaient livrés sur les 1 400 programmés.

Le renouvellement urbain de la cité des Aviateurs a été achevé fin 2012. En novembre 2007, le Conseil

de CUS a adopté une délibération visant la résorption de l'habitat insalubre du Polygone. Les travaux confiés à Domial ont démarré en 2010 et s'achèveront en 2017.

Par ailleurs, des interventions sur les espaces extérieurs des cités Lyautey et Solignac (500 logements) ont été réalisés.

L'intervention sur le secteur Hautefort a été engagée. L'ensemble des réunions de concertation a eu lieu. Le forum de la rénovation urbaine qui s'est tenu en mars 2009, a permis de définir l'avenant d'étape à la convention ANRU conclu début 2011.

Un second forum de la rénovation urbaine s'est tenu en juin 2011.

Le cadre de vie a continué à être transformé par le réaménagement des espaces publics (environ 15 km de voies réaménagées depuis le démarrage de projet et 8 km de pistes cyclables), la création d'aires de jeux, d'animation et de détente, tel que le square Icare au Polygone. La rénovation du parc Schulmeister est un projet commun avec la Meinau. L'aménagement d'espaces de détente constitue une grande attente des habitants.

D'ici 2014, le renouvellement urbain des secteurs Hautefort et du manège Solignac sera largement engagé.

L'intervention au Marschallhof interviendra hors convention ANRU à partir de 2014 avec la démolition de 165 logements.

La poursuite du programme de rénovation urbaine du Neuhof :

Début 2013, l'élaboration de l'avenant de clôture de la convention ANRU du Neuhof a été engagée en vue de sa signature prévue en juillet 2013.



Santé

Dans la ZUS du Neuhof, l'INSEE dénombre onze médecins généralistes et deux dentistes en 2010. C'est aussi au Neuhof qu'est implantée la première Maison urbaine de santé de l'agglomération, qui regroupe sous le même toit différentes professions de santé médicale et paramédicale, dont un cabinet infirmier, un cabinet d'orthophoniste, un cabinet de kinésithérapie, un PAEJ et un laboratoire d'analyses.

Les actions menées en faveur de la santé

Dans le cadre du réaménagement de l'entrée Nord du quartier et particulièrement du secteur de la Kibitzenau, un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

a été inauguré en octobre 2012. Cet établissement de 124 places au total, construit par Habitation Moderne et géré par l'Armée du Salut, accueille dans deux unités distinctes des personnes âgées dépendantes, des adultes handicapés psychiques, ainsi qu'un accueil de jour.

Les conduites addictives et les conduites à risque :

L'année 2012 a également été marquée par l'ouverture du lieu d'accueil pour les personnes concernées par les addictions dans l'antenne du CMS rue de Châteauroux. Ce dispositif intitulé OPALINE est géré par 3 associations (OPI, ALT, ITHAQUE) et réunit une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, psychologues, assistants sociaux, éducateurs spécialisés), chargée de prévenir

et de lutter contre tout type d'addiction (alcool, tabac, substances psycho-actives). Il a vocation à proposer non seulement un lieu d'accueil convivial et confidentiel pour les consommateurs mais aussi à constituer un lieu ressource pour les partenaires du quartier. Les objectifs de ce dispositif sont d'aider à l'émergence d'une demande de soins et d'orienter le public vers les structures médico-sociales adaptées. Le travail de rue auprès des consommateurs repérés dans le quartier a débuté afin de les sensibiliser à l'ouverture de ce lieu. La construction d'un réseau partenarial avec les professionnels du quartier est également en cours.

L'accès aux droits et aux soins :

Une nouvelle action a été proposée sur ce thème en 2012 : le « Printemps de la santé au Neuhof ». Action partenariale riche, elle visait à rassembler lors d'un événement de proximité tous les acteurs du parcours de soins, de l'ouverture des droits sociaux aux soins. Organisée en plein cœur de la Cité du Neuhof, plusieurs centaines de personnes y ont participé.

L'action a ainsi fédéré des acteurs du quartier (Fédération des malades et handicapés, SOS

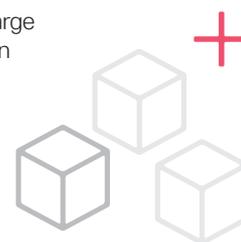
Aide aux habitants, CLJ, Maison urbaine de santé, Centre médicosocial) et des institutions (CARSAT, CPAM du Bas-Rhin, HUS, structures de gestion du dépistage organisé ...).

Un autre objectif était de pouvoir renforcer les connaissances des acteurs du quartier afin de faciliter par la suite l'information et l'orientation des habitants ; un temps de formation animé par la CPAM du Bas-Rhin a ainsi été proposé en amont de la manifestation.

Autres actions :

Des actions menées auprès des enfants pour promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique sont également soutenues via l'Atelier santé ville, telle une action menée à l'école maternelle Reuss avec la classe SEGPA du Collège du Stockfeld.

Par ailleurs, la Ville de Strasbourg participe au financement de dispositifs implantés dans le quartier : le Point accueil écoute jeunes et la microstructure médicale (destinée à soutenir les médecins généralistes dans la prise en charge des toxicomanes), tous deux implantés au sein de la Maison urbaine de santé du Neuhof.



Réussite scolaire

Pour l'année scolaire 2009-2010, la part des élèves ayant deux ans de retard ou plus à l'entrée en 6^e est de 0,5 % dans la ZUS du Neuhof, contre 1,4 % pour l'unité urbaine de Strasbourg. Pour la même année scolaire, la part des élèves ayant deux ans de retard ou plus en 3^e est de 4 % dans la ZUS du Neuhof, contre 4,6 % dans l'unité urbaine. Enfin, la part des élèves admis au Diplôme national du Brevet s'établit à 80,6 %, contre 85 % dans l'unité urbaine.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Les dispositifs d'accompagnement à la scolarité fonctionnent dans le quartier depuis longtemps. En complément, le projet de réussite éducative permet l'accompagnement individuel et coordonné d'enfants scolarisés majoritairement dans le premier degré et rencontrant des difficultés plurielles. Des actions adaptées et des relais sont mis en place en concertation avec les parents. Des actions

spécifiques de sensibilisation des enfants au programme de rénovation urbaine, avec visites de chantier, ont été organisées. A titre d'exemple, pour le réaménagement du square Icare, ils ont bénéficié d'explications sur la manière de concevoir le projet et d'arriver à son terme.

Au sein de la Direction de l'éducation, de la Direction de proximité et de la Direction du PRU, la recherche de la meilleure adéquation entre équipements scolaires et population (variations démographiques), constitue une préoccupation constante, afin de déterminer s'il convient de créer des classes, de revoir la carte scolaire... Cette question est un véritable enjeu compte tenu des livraisons déjà effectuées et de la livraison prochaine d'un grand nombre de logements.

Enfin, dans le cadre du programme de rénovation urbaine, la mise en sécurité et la réhabilitation de l'école Ziegelwasser s'est achevée et a été livrée en 2009. L'intervention sur ses abords est programmée en 2013-2014.



Sécurité et tranquillité publique

Au cours des années 2005 à 2010, les atteintes aux personnes et aux biens ont diminué, toutefois de manière moins spectaculaire que dans les autres ZUS et que dans l'ensemble de la circonscription de sécurité publique.

En 2005, 186 atteintes aux personnes avaient été recensées, soit 16,2 pour 1 000 habitants. En 2010 ce sont 142 faits de cette nature, soit 12,4 pour 1 000 habitants qui ont été relevés par les services de police.

S'agissant des atteintes aux biens, 762 faits ont été recensés en 2005, soit 66,3 pour 1 000 habitants. En 2010, ce ne sont plus que 607 atteintes aux biens, soit 43,2 pour 1 000 habitants qui ont été relevées.

Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique

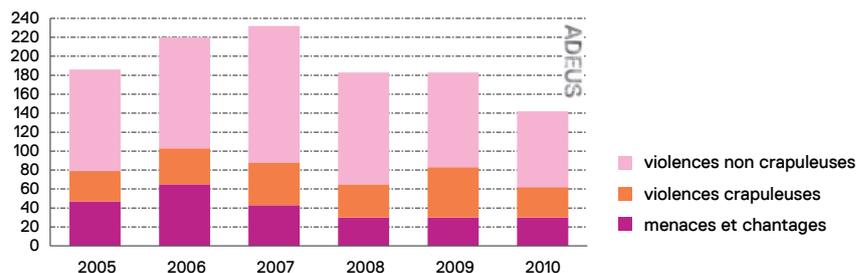
Le quartier du Neuhof est le premier de l'agglomération strasbourgeoise et l'un des 15 premiers en France, à bénéficier du statut de ZSP (Zone de sécurité prioritaire).

Le quartier du Neuhof dispose d'une cellule de veille qui réunit régulièrement l'ensemble des partenaires du quartier pour traiter des problématiques du secteur en matière de sécurité et de tranquillité publique.

Depuis 2007, une série de caméras de vidéo-protection a été mise en place dans le secteur.

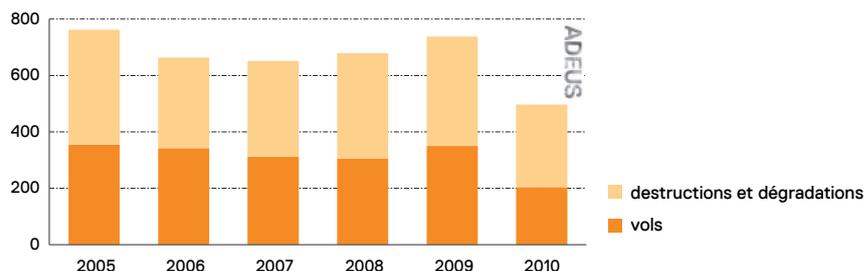
Enfin, il existe dans ce quartier une instance partenariale de suivi des mineurs en danger dans le cadre du CIPSCUS.

ÉVOLUTION DES ATTEINTES À LA PERSONNE DANS LA ZUS DU NEUHOF



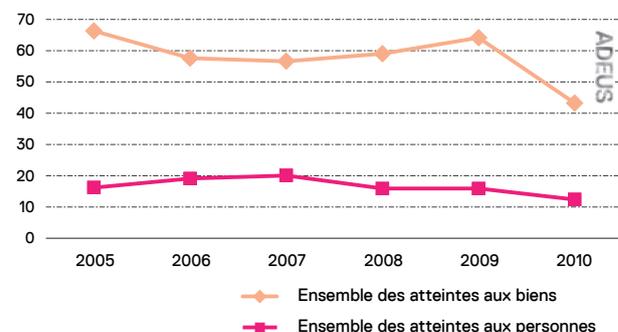
Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS DANS LA ZUS DU NEUHOF



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX PERSONNES ET AUX BIENS POUR 1 000 HABITANTS DANS LA ZUS DU NEUHOF



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001



Services publics

Les actions menées en faveur du développement du service public

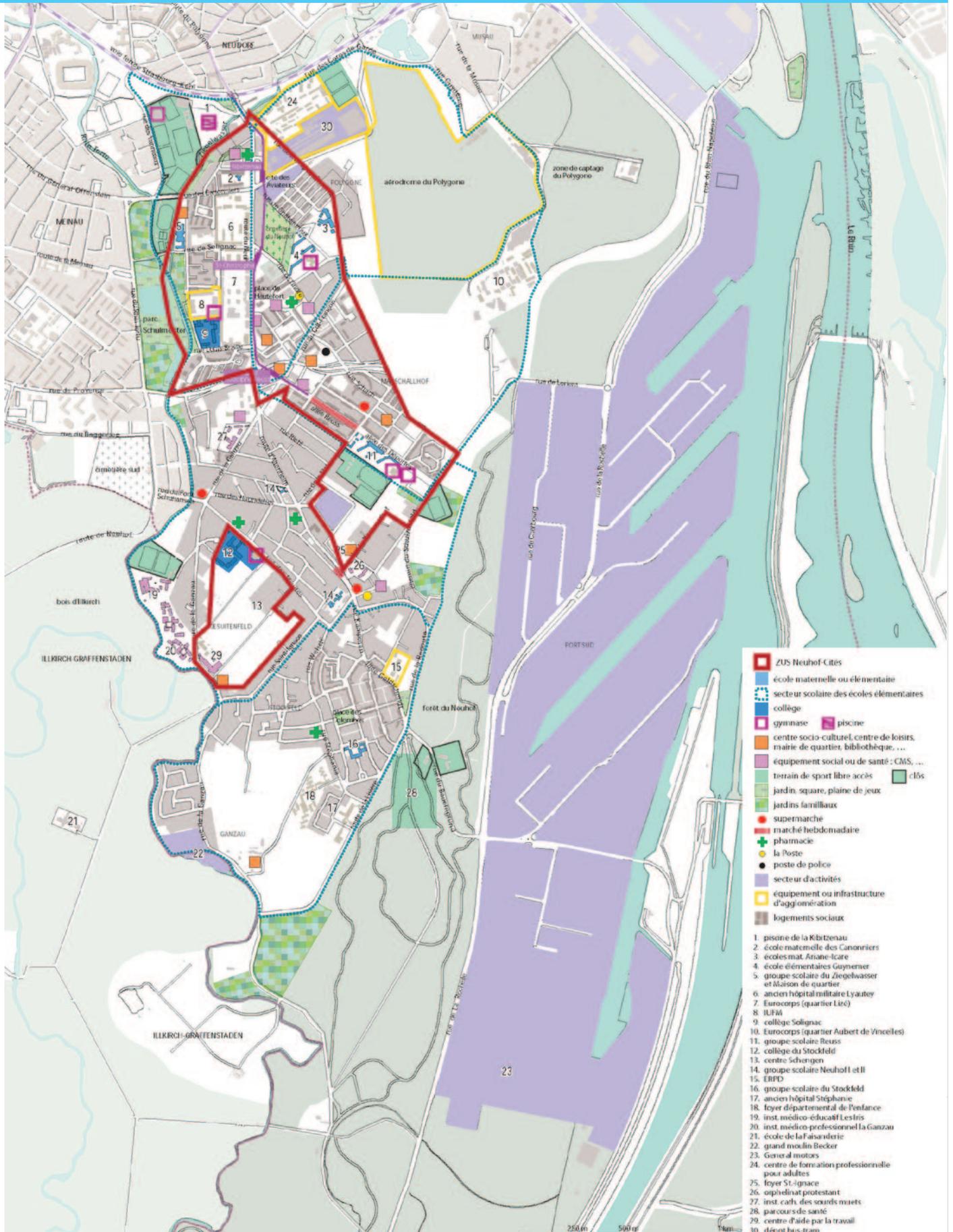
Le diagnostic initialement posé concluait à un déficit de services publics et d'équipements. Entre 2008 et 2010, plusieurs équipements ont été ouverts : la Mairie de quartier, l'extension du centre social Guynemer, les gymnases Reuss 1 et 2, l'espace culturel Django Reinhardt, etc.

D'autres projets sont engagés : extension du CSC Klebsau, construction d'une maison de l'enfance, création d'une salle des fêtes, réaménagement de terrains de football, intervention sur les espaces extérieurs de la MIDE.

L'espace culturel a ouvert suite au déménagement de la médiathèque de la place de Hautefort, dont les locaux seront transformés en pôle enfance.



STRASBOURG / ZUS DU NEUHOF



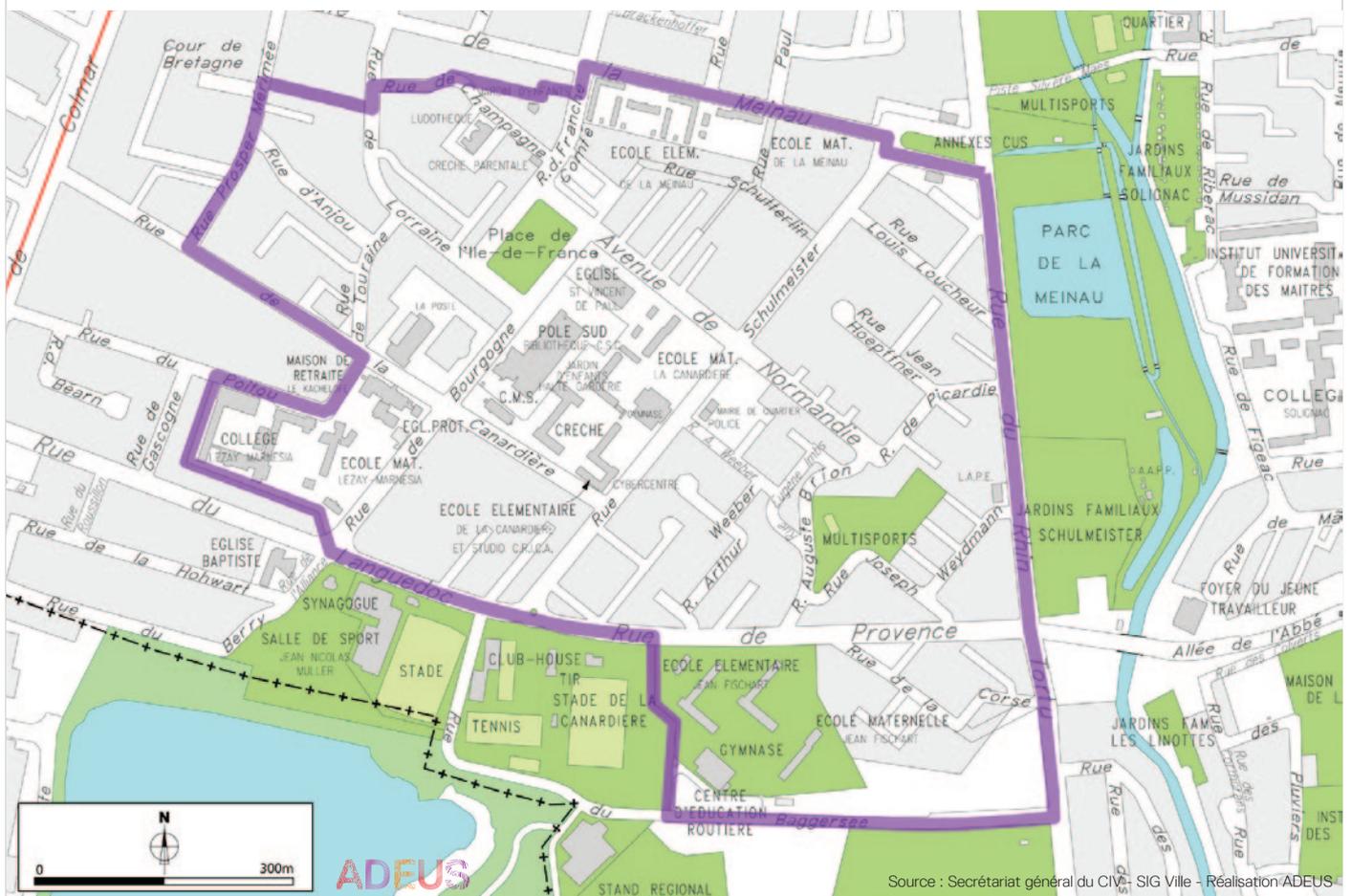


Strasbourg ZUS de la Meinau

Données générales (SOURCE INSEE – SG CIV)

Superficie de la zone	63 ha
Population	7 918 (- 5,9 %)
Nombre de ménages	3 035 (- 5,4 %)
Part des HLM dans les résidences principales	86,8 %
Part des ménages de 6 personnes et plus	5,3 %

Carte de localisation de la zone



Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - Réalisation ADEUS

Emploi et développement économique

A fin 2009 dans la ZUS de la Meinau, l'indicateur d'activité des personnes âgées de 25 à 64 ans s'établit à 68,8 %, pour 79,2 % dans l'unité urbaine de Strasbourg.

Début 2007, les ouvriers et les employés représentent 79,6 % de la population active occupée, pour 56,6 % dans l'unité urbaine.

De plus, 23,4 % des ménages sont concernés par une allocation chômage dans la ZUS en 2009, pour 16,4 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages concernés par une allocation chômage a diminué de 1,1 % dans la ZUS entre 2007 et 2009, contre une augmentation de 2,9 % dans l'unité urbaine.

Le revenu médian dans la ZUS de la Meinau s'établit à 10 319 € par unité de consommation, soit 56,5 % du revenu fiscal médian de l'unité urbaine de Strasbourg. Entre 2007 et 2009, il a diminué de 0,1 % quand, dans le même temps, il augmentait de 3,2 % dans l'unité urbaine.

En 2009, 25,1 % de la population de la ZUS sont considérés à bas revenus, contre 11,6 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages à bas revenus a augmenté de 6,9 % entre 2007 et 2009, contre 3,6 % dans l'unité urbaine.

Les bénéficiaires du RSA

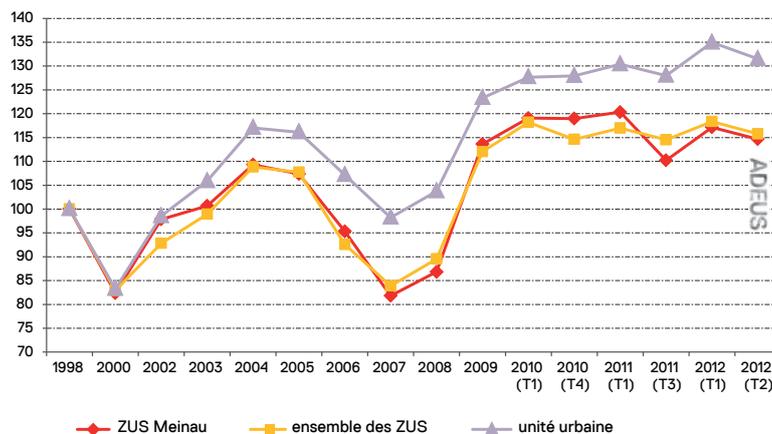
En septembre 2012, la Caisse d'allocations familiales (CAF) recensait 622 bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), soit une population couverte de 1 371 personnes (allocataire plus le conjoint et les enfants à charge).

Plus des deux-tiers des bénéficiaires du RSA (68 %) perçoivent le RSA « socle », pour 22 % de bénéficiaires du RSA « activité » et 10 % du RSA « socle + activité ».

Près des trois-quarts des allocataires (72 %) sont inscrits dans le dispositif depuis moins de 5 ans, dont 21 % depuis moins d'un an et 13 % entre 1 et 2 ans.

En termes de structures démographiques, les 30-39 ans sont les principaux bénéficiaires (32 %), suivis des 40-49 ans (31 %) et les familles monoparentales représentent 34 % de l'ensemble.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATÉGORIES)
(EN %)

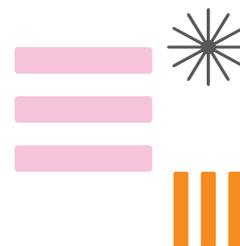


Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - INSEE - ANPE

REVENU FISCAL ANNUEL MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS de la Meinau	9 428	9 741	9 485	9 847	9 825	10 325	10 541	10 319

Source : DGI - INSEE



Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Une enquête sur la situation des commerces, proches et autour de la place de l'Île de France a été menée dans le but de connaître :

- l'impact des travaux,
- l'impact des jours de marché sur l'activité et la problématique du stationnement,
- l'âge des chefs d'entreprises pour anticiper les mutations,
- les besoins en investissements ou en masse salariale,
- l'adaptation de l'accès des bâtiments aux personnes en situation de handicap.



La Direction du Développement économique et l'équipe du PRU accompagnent la Régie de quartier Meinau Services dans le cadre de sa relocalisation, leurs locaux actuels étant voués à la démolition.

La fermeture du Mutant est intervenue en juin 2011. La COOP est actuellement en pourparlers avec un repreneur.

CUS Habitat a livré en juin 2011 un nouveau bâtiment dans le cadre du projet ANRU.

Celui-ci a accueilli en rez-de-chaussée, la nouvelle agence de la Mission locale pour l'emploi, permettant une meilleure visibilité et un meilleur accueil des personnes en difficultés d'emploi dans le quartier.



Habitat et environnement urbain

Fin 2009, 95,5 % des ménages de la ZUS de la Meinau sont locataires de leur logement et 86,8 % sont locataires en HLM, soient des proportions largement supérieures aux moyennes de l'unité urbaine, avec respectivement 61,3 % et 22,3 %.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

L'année 2008 a été marquée par le démarrage de projets lourds, actuellement en cours (réaménagement de la rue de la Corse, restructuration du Pôle petite enfance Canardière - dont l'achèvement est programmé en décembre 2009 et qui comporte une extension de la crèche, la création d'une cantine).

Les démolitions de logements dans le quartier sont en suspens à cause des difficultés de relogement rencontrées chez le principal bailleur. Quant aux relogements de la SIBAR, les possibilités sont plus importantes grâce à un volant de logements disponibles plus important.

L'équipe en charge du projet de rénovation urbaine cherche à modifier le programme de démolition, tout en gardant le même volume au total. Si cela ne

s'avère pas possible, il faudra conclure un avenant à la convention. La déconstruction d'une longue barre de 160 logements (2-16 rue Schulmeister) est en cours, avec relogement dans le neuf regroupé (restauration des liens de socialisation).

La réalisation d'équipements publics est en avance sur le calendrier de réalisation et les coûts sont totalement maîtrisés. Les travaux de voirie se sont déroulés comme prévu. En revanche, on observe un retard de plus de 24 mois sur les résidentialisation (Normandie) et le lotissement (Ile de France). Il convient donc d'aboutir rapidement à la conclusion d'un avenant, sous peine de dégageant d'office.

Parallèlement, le constat est fait d'une méconnaissance de la pratique du vélo, qui empêche d'avoir une action pertinente (développer des pistes, réaménager l'existant ?). Il s'agit également de mieux hiérarchiser l'utilisation des espaces verts (certains disparaissent, d'autres sont créés) et de clarifier l'usage des espaces verts. Il convient de rendre plus visible et lisible ce qui est du domaine public ou du domaine privé. L'espace à usage public n'appartient pas à la CUS mais au bailleur, ce qui suppose une rétrocession de ces espaces, préalablement à la résidentialisation.

Santé

Dans la ZUS de la Meinau, l'INSEE dénombre 7 médecins généralistes et 2 dentistes en 2010.

Les actions menées en faveur de la santé

La mise en œuvre d'une démarche de santé communautaire :

Le quartier de la Meinau est identifié comme quartier pilote dans le cadre du Contrat local de santé (CLS) de Strasbourg pour le développement d'une démarche de santé communautaire. La démarche Atelier santé ville (ASV) est mise en œuvre depuis 2010. Elle a constitué le support pour réaliser en 2011, de manière participative,

un diagnostic local de santé (DLS) sur ce territoire. Celui-ci a notamment associé des acteurs du quartier et des groupes d'habitants (plus de 50 habitants ont ainsi été rencontrés), ainsi que des bénévoles associatifs, des professionnels, etc. Ce DLS partagé constitue aujourd'hui une base pour déployer une démarche de santé communautaire dans le quartier de la Meinau : en termes d'objectifs, de priorités d'actions et de méthode de travail.

La notion de santé communautaire est définie comme le fait de permettre l'émergence d'un projet de santé pour ce territoire, construit et mis en œuvre avec tous ses acteurs : habitants, associations, professionnels sociaux, socioculturels, éducatifs, professionnels de santé libéraux, commerces et équipements, etc.

Le soutien à la mise en œuvre de cette démarche a été intégré dans le CLS de la Ville de Strasbourg, au sein d'un axe : « Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé pour améliorer l'accès à la prévention, à la promotion de la santé et aux soins – Améliorer l'accès à la prévention, aux soins et aux droits dans le quartier de la Meinau ».

Différentes actions ont découlé en 2012 de ce travail ou ont été soutenues car répondant aux problématiques identifiées : un « Guide santé jeunes » élaboré par la Maison des potes, l'organisation d'une formation aux premiers secours pour des femmes du quartier avec l'association ESPOIR, des ateliers cuisine portés par le centre socio-culturel, une action de prévention lors de la Corrida de la Meinau organisée par l'Association française des coureurs de fond...

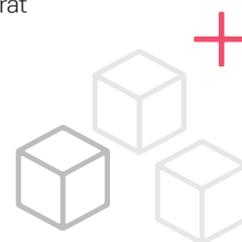
Une action forte de l'Atelier santé ville de la Meinau porte sur la promotion du dépistage organisé des

cancers, en s'attachant dans un premier temps à travailler autour du dépistage du cancer du sein.

Résultant de l'esprit de démarche de santé communautaire de l'Atelier santé ville et d'une action portée par la Régie de quartier, cette action consiste à prendre appui sur des femmes du quartier volontaires, qui, après avoir bénéficié d'une formation assurée par l'ADEMAS et la Ligue contre le cancer, sont devenues « Ambassadrices » du dépistage auprès des autres femmes.

Lancée à l'occasion d'Octobre rose en 2012, le projet se poursuivra et se déploiera au cours de l'année 2013, avec l'objectif de pouvoir s'étendre progressivement aux autres types de cancers.

Une perspective 2013 est également la mise en œuvre d'une démarche globale de santé communautaire dans le quartier, animée par l'Atelier santé ville et soutenue dans le cadre du Contrat local de santé.



Réussite scolaire

Pour l'année scolaire 2009-2010, la part des élèves ayant deux ans de retard ou plus en 3^e est de 9,2 % dans la ZUS de la Meinau, contre 4,6 % dans l'unité urbaine. La part des élèves admis au Diplôme national du Brevet s'établit à 73,8 %, contre 85 % dans l'unité urbaine.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Le Projet de Réussite Educative intervient sur toute la Ville de Strasbourg. A la Meinau, il concerne presque exclusivement les enfants et les adolescents résidant en Zone d'éducation prioritaire (ZEP). La coordonnatrice travaille en lien étroit avec l'association de prévention spécialisée JEEP-PAM, les établissements scolaires (collège Lezay-Marnésia, écoles élémentaires Fischart, Canardière et Meinau), le Centre Médico-social ainsi que directement avec les parents.

Pour l'année scolaire 2011-2012, 61 situations ont été étudiées en équipe pluridisciplinaire de soutien (composée du secrétaire de réseau ECLAIR représentant l'Education Nationale, de l'Adjointe à la Responsable d'Unité Territoriale d'action sociale pour la Ville et du chef de service de l'association de prévention spécialisée JEEP-PAM, dont 34 nouvelles

demandes. Les demandes concernaient à 72 % des collégiens mais cette tendance aux demandes majoritaires pour des enfants du second degré s'estompe cette année où la moitié des demandes étudiées concernent des enfants scolarisés dans le premier degré, ce qui correspond aux objectifs de prévention précoce.

En 2011-2012, 48 parcours de réussite éducative ont été mis en place. Les enfants ont bénéficié en très grande majorité d'un accompagnement individuel à domicile (remobilisation pour éviter le décrochage scolaire, accompagnement des apprentissages, aide pour la confiance en soi, l'ouverture culturelle et sportive pour de nombreux collégiens, aide à l'amélioration de la langue française et à l'ouverture culturelle pour de nombreux enfants scolarisés en élémentaire), en partenariat étroit avec les parents associés et mobilisés autant que possible dans les parcours.

13 demandes ont fait l'objet d'un refus ou d'une réorientation vers des aides de droit commun.

Pour ce premier semestre 2012-2013, 27 parcours sont déjà en cours ; le dispositif PRE reste très sollicité par les partenaires du quartier, qui avouent qu'ils le feraient davantage si les moyens le permettaient, la personnalisation des parcours et le travail étroit avec les parents étant plébiscités.



Sécurité et tranquillité publique

Au cours des années 2005 à 2010, les atteintes aux personnes et aux biens n'ont que peu diminué, contrairement à la grande majorité des autres ZUS ainsi que pour l'ensemble de la circonscription de sécurité publique.

En 2005, 93 atteintes aux personnes avaient été recensées, soit 11,8 pour 1 000 habitants. En 2010 ce sont 87 faits de cette nature, soit 11 pour 1 000 habitants qui ont été relevés par les services de police.

S'agissant des atteintes aux biens, 362 faits ont été recensés en 2005, soit 45,7 pour 1 000 habitants. En 2010, ce sont encore 280 atteintes aux biens, soit 35,3 pour 1 000 habitants qui ont été relevées.

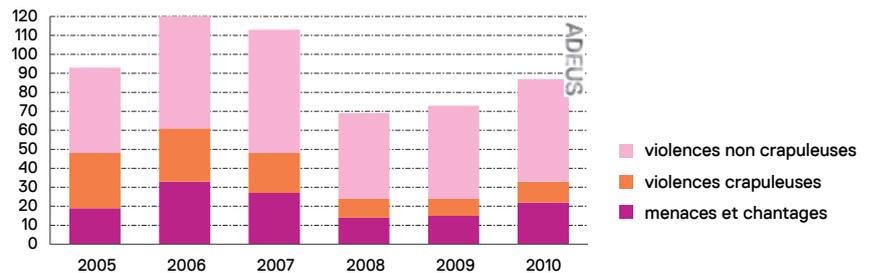
Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique

En novembre 2012, le quartier de la Meinau a été classé en ZSP (Zone de sécurité prioritaire) par le Ministère de l'Intérieur. Comme l'ont soulevé les responsables politiques locaux, ce classement de la Meinau se fait dans la logique du classement en ZSP du quartier voisin du Neuhof.

Le quartier dispose d'une cellule de veille qui réunit régulièrement l'ensemble des partenaires du quartier pour traiter des problématiques du secteur en matière de sécurité et de tranquillité publique.

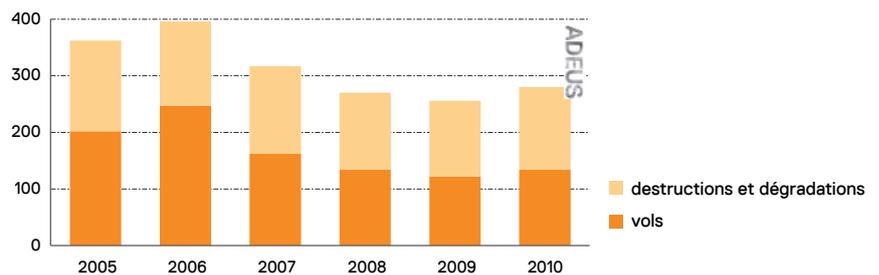
Depuis 2003, une série de caméras de vidéo-protection a été mise en place dans le quartier.

ÉVOLUTION DES ATTEINTES À LA PERSONNE DANS LA ZUS DE LA MEINAU



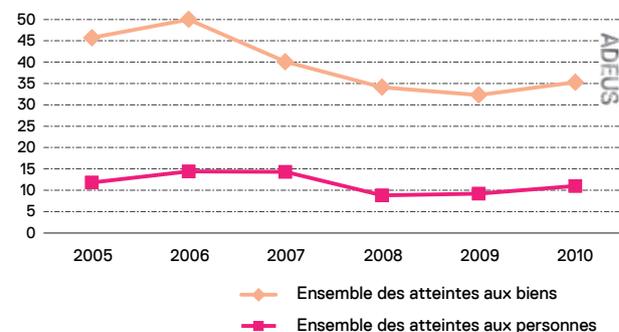
Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS DANS LA ZUS DE LA MEINAU



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX PERSONNES ET AUX BIENS POUR 1 000 HABITANTS DANS LA ZUS DE LA MEINAU



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001



Services publics

Les actions menées en faveur du développement du service public

L'arrivée du tramway au carrefour Reuss dans le quartier voisin du Neuhof constitue également une véritable avancée pour les habitants du quartier, qui habitent à sa limite Est. La réalisation de la rue de l'Abbé de l'Épée leur permet d'aller chercher le tramway à son terminus et d'aller vers le centre-ville ou l'Esplanade pour les étudiants. Grâce aux extensions du réseau de tramway et au redéploiement du réseau de bus, on constate que les habitants quittent plus facilement leur quartier.

La quasi-totalité des services et des équipements sont présents dans le quartier de la Meinau. On y trouve :

- des équipements attractifs à l'échelle de l'agglomération, tels « Pôle Sud » scène nationale, et la base de loisirs du Baggersee,
- le stade de la Meinau, dans lequel évolue le Racing Club de Strasbourg,
- le Centre d'éducation Prévention Routière,
- des équipements sportifs bien dimensionnés, destinés à l'ensemble des habitants du quartier,
- une offre scolaire, de la maternelle au secondaire, localisée aux limites de la ZUS, hormis l'école de la Canardière en position centrale,
- un pôle de centralité autour de la place de l'Île de France regroupe des équipements culturels

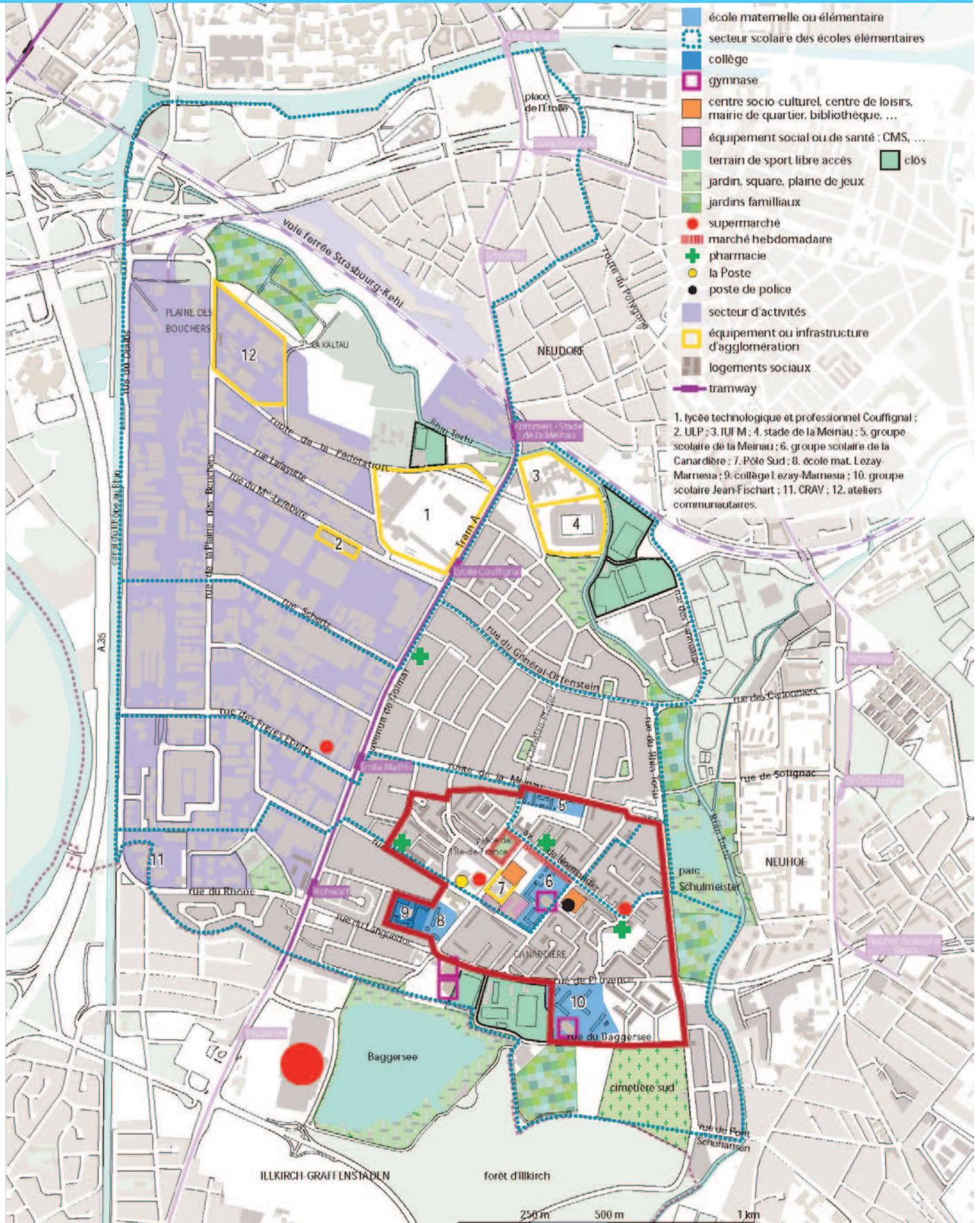
(bibliothèque), sociaux (crèche, centre médico-social, centre socio-culturel), ainsi qu'une activité commerciale (marché hebdomadaire, deux supermarchés et des commerces de proximité).

Sur l'ensemble du quartier, on recense :

- 3 écoles élémentaires,
- 4 écoles maternelles,
- 1 collège,
- 1 lycée technologique et professionnel à recrutement régional,
- 1 bibliothèque médiathèque,
- 1 bureau de Police nationale,
- 1 bureau d'Adjoint de quartier,
- 1 mairie de quartier,
- 1 lieu d'accueil parents-enfants (LAPE),
- 1 agence décentralisée de CUS Habitat,
- le siège de la SIBAR (autre bailleur social important dans la ZUS),
- 1 relais-emploi (ANPE, Mission locale, PLIE),
- 4 gymnases,
- 1 centre socio-culturel,
- 1 cyber-centre.



STRASBOURG / ZUS DE LA MEINAU



LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE QUARTIER - STRASBOURG, QUARTIER MEINAU

Source : DUAH ; juin 2011 ; fond de carte SIG-CUS 2011

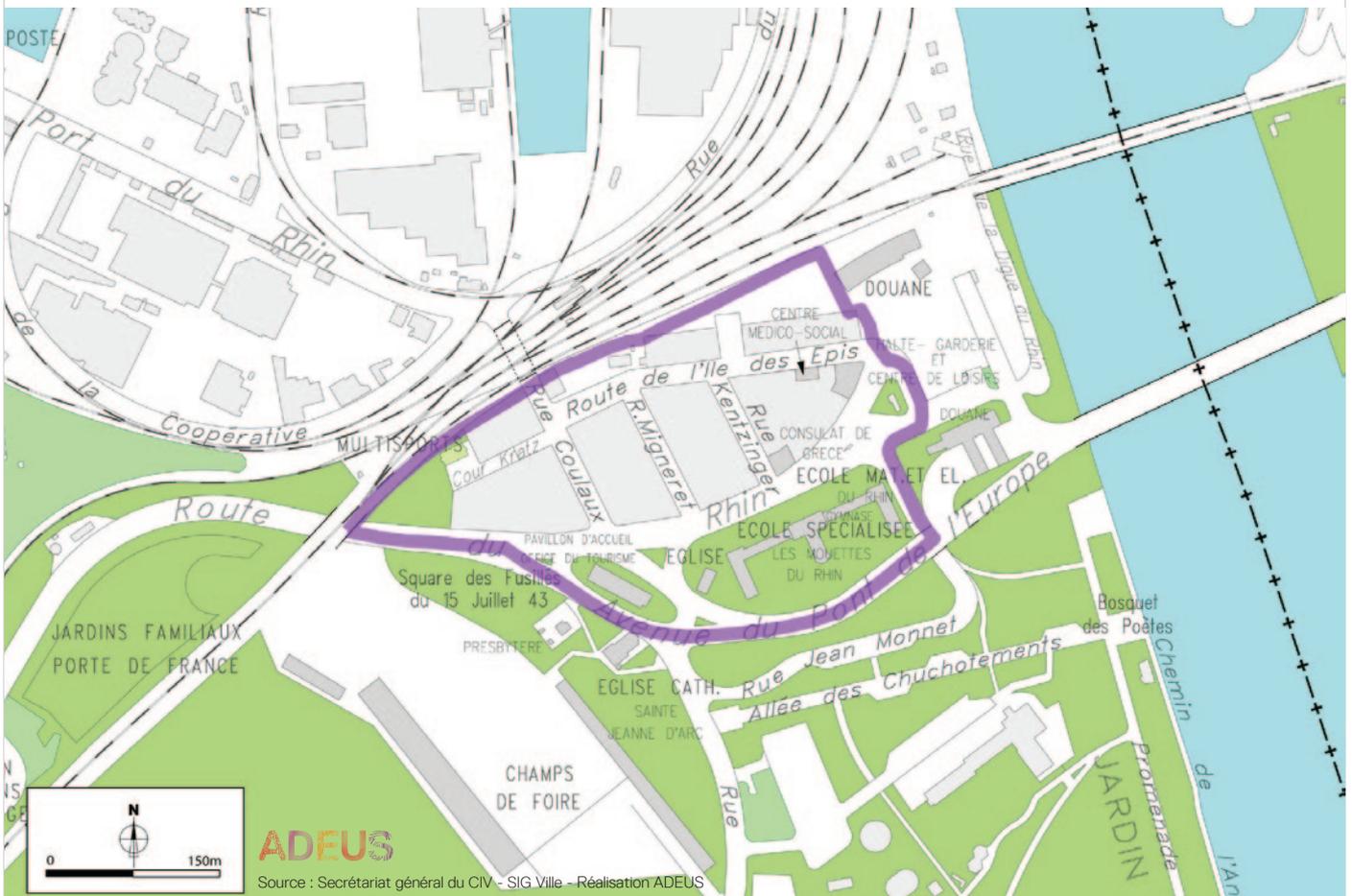


Strasbourg ZUS du Port du Rhin

Données générales (SOURCE INSEE – SG CIV)

Superficie de la zone	10 ha
Population	1 318 (- 8,5 %)
Nombre de ménages	585 (+ 2,1 %)
Part des HLM dans les résidences principales	92 %
Part des ménages de 6 personnes et plus	4,4 %

Carte de localisation de la zone



Emploi et développement économique

A fin 2009 dans la ZUS du Port du Rhin, l'indicateur d'activité des personnes âgées de 25 à 64 ans s'établit à 63,2 %, pour 79,2 % dans l'unité urbaine de Strasbourg.

Début 2007, les ouvriers et les employés représentent 88,5 % de la population active occupée, pour 56,6 % dans l'unité urbaine.

De plus, 25,1 % des ménages sont concernés par une allocation chômage dans la ZUS en 2009, pour 16,4 % dans l'unité urbaine. Le nombre de ménages concernés par une allocation chômage a progressé de 1,6 % dans la ZUS entre 2007 et 2009, contre une augmentation de 2,9 % dans l'unité urbaine.

Le revenu médian dans la ZUS du Port du Rhin s'établit à 7 519 € par unité de consommation, soit 41,2 % du revenu fiscal médian de l'unité urbaine de Strasbourg. Entre 2007 et 2009, il a baissé de 7,7 % quand, dans le même temps, il augmentait de 3,2 % dans l'unité urbaine.

En 2009, 36,1 % de la population de la ZUS sont considérés à bas revenus, contre 11,6 % dans l'unité urbaine.

Les bénéficiaires du RSA

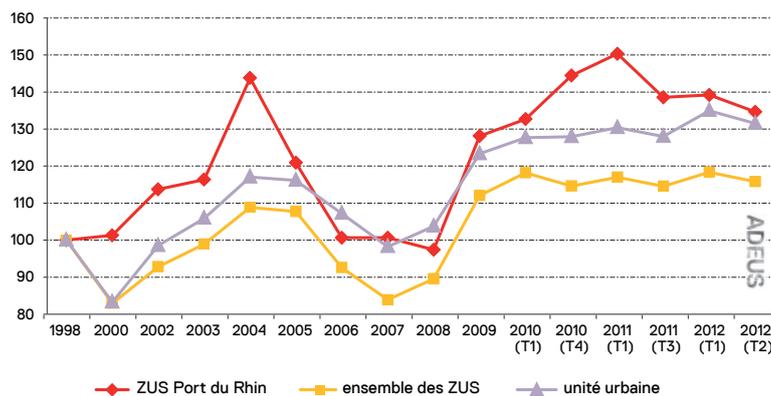
En septembre 2012, la Caisse d'allocations familiales (CAF) recensait 224 bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), soit une population couverte de 429 personnes (allocataire plus le conjoint et les enfants à charge).

Plus des trois-quarts des bénéficiaires du RSA (77 %) perçoivent le RSA « socle », pour 18 % de bénéficiaires du RSA « activité » et 5 % du RSA « socle + activité ».

Près des deux-tiers des allocataires (64 %) sont inscrits dans le dispositif depuis moins de 5 ans, dont 17 % depuis moins d'un an et 11 % entre 1 et 2 ans.

En termes de structures démographiques, les 40-49 ans sont les principaux bénéficiaires (30 %), suivis des 30-39 ans (27 %) et les familles monoparentales représentent 38 % de l'ensemble.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATÉGORIES)
(EN %)

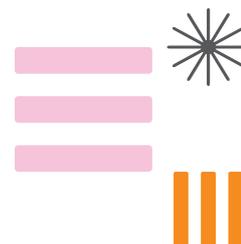


Source : Secrétariat général du CIV - SIG Ville - INSEE - ANPE

REVENU FISCAL ANNUEL MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS Port du Rhin	7 494	7 748	7 645	7 781	8 094	8 147	8 044	7 519

Source : DGI - INSEE



Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Le secteur du Port du Rhin bénéficie du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

Le chômage des jeunes est un véritable problème dans le quartier. Ils n'arrivent pas à s'intégrer dans les dispositifs qui existent (Relais-Emploi de Neudorf), d'autant moins qu'il n'existe pas de structure sur place.

L'action « Les chemins vers l'emploi » portée par l'association « Au-delà des ponts » a connu des résultats encourageants en 2010, notamment grâce au chantier d'insertion le restaurant « l'île aux épis » (18 postes créés majoritairement à destination des habitants du quartier).

Par ailleurs, si jusqu'alors on pouvait déplorer l'absence de liens entre le Port autonome de Strasbourg et le quartier, cette situation s'est considérablement améliorée depuis fin 2010. Une action « les Rendez-vous du Port » a été mise en place par la CCI, le Medef et la Maison de l'Emploi qui comble cette lacune grâce à l'implication d'une quinzaine de chefs d'entreprise du Groupement des Usagers du Port (GUP).

L'action « Les rendez-vous du Port » s'est poursuivie par une démarche sur le long terme : « Rencontre entre voisins pour l'emploi (REVE) ». Celle-ci se décline en visites d'entreprises, un accès facilité aux offres d'emploi et des propositions de contrat pro plus nombreuses.

Enfin, l'Atelier Territorial des Partenaires Insertion (ATPI) a été créé pour mieux coordonner les actions mises en œuvre au Port du Rhin et en développer d'autres.

L'augmentation de la précarité des habitants du quartier est réelle et se manifeste par exemple par de plus en plus d'accompagnements pour chercher les colis aux Restos du cœur.

Dans le cadre du CUCS, des aides de l'ensemble des financeurs ont été accordées pour la réouverture de l'épicerie solidaire Com'au Rhin, ce qui a permis de compléter le besoin des habitants en matière de commerce de proximité mais également de créer un poste en CDI et deux postes en insertion.

De plus, le démarrage des chantiers dans le quartier a constitué une occasion de proposer des missions aux jeunes du quartier d'une durée plus ou moins longue dans le cadre des heures d'insertion intégrées dans chaque marché de travaux.



Habitat et environnement urbain

Fin 2009, 96,8 % des ménages de la ZUS du Port du Rhin sont locataires de leur logement et 91,4 % sont locataires en HLM, soit des proportions largement supérieures aux moyennes de l'unité urbaine, avec respectivement 61,3 % et 22,3 %.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

Initialement prévus en 3 phases, les travaux de réhabilitation de la Cité Loucheur se sont déroulés en 2 phases ; la première ayant démarrée en 2008, les deux suivantes fin 2009 et sont aujourd'hui achevées.

Les immeubles de la Strasbourgeoise Habitat feront l'objet d'une réhabilitation / résidentialisation en 2013.

De plus, 400 nouveaux logements sont en cours de construction et seront livrés entre fin 2013 et mi-2014. De même, à l'automne, 184 logements seront mis en chantier pour une livraison début 2015.

Ainsi, en 2015, le quartier comptera entre 900 et 1 000 habitants supplémentaires.

Les travaux de la Liaison Inter-Ports (LIP), en « écartant » la circulation du centre du quartier, ont considérablement amélioré les conditions de vie des habitants en réduisant de manière sensible certaines nuisances (pollution, bruits, insécurité routière, etc.). Par ailleurs, des travaux sont également en cours aux franges du quartier, afin de permettre le passage du TGV en direction de l'Allemagne.

En mai 2012, les travaux d'aménagement d'une large place centrale (la Place de l'Hippodrome), ayant vocation à faire le lien entre le secteur d'habitat actuel et celui à venir ont démarré. La livraison se fera par tranches, dont la première est prévue pour l'automne 2013.

Santé



A l'heure actuelle, un seul médecin généraliste exerce dans la ZUS du Port du Rhin. Un cabinet de 2 orthophonistes s'est également installé dans le quartier fin 2012. Après avoir été incendiée lors de la manifestation d'opposition à la tenue du Sommet de l'OTAN à Strasbourg en 2009, la pharmacie a été reconstruite. Les nouveaux locaux, situés place de l'Hippodrome, ont été livrés à l'été 2012.

Les actions menées en faveur de la santé

- ➔ animations autour du jardin pédagogique : éveil au goût, éducation à une alimentation équilibrée en fruit et légumes, sensibilisation à l'hygiène sanitaire alimentaire, etc. ;
- ➔ prévention et sensibilisation sur les soins dentaires à l'Accueil de Loisirs et à la Halte-garderie ;
- ➔ ateliers cuisine destinés aux adultes visant à leur apporter des repères pour manger plus sainement et de façon économique.

Deux dimensions ont été particulièrement travaillées dans le quartier du Port du Rhin :

L'alimentation, l'activité physique et l'hygiène de vie

Différentes actions ont été menées sur cette thématique : Jardin pédagogique du Port du Rhin, Atelier Alimentation équilibrée porté par l'AGF, en lien avec l'OPI et le CMS, la Rentrée des parents avec la présence des différentes professions du service Promotion de la santé, de la personne, de la Ville dexStrasbourg.

La réalisation d'un Diagnostic local de santé

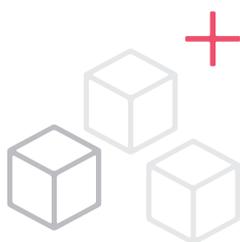
Celui-ci a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé d'Alsace et a associé largement les acteurs du quartier, les professionnels de santé et les habitants, sous la forme d'entretiens collectifs et individuels et de questionnaires.

Il permettra d'approfondir la connaissance partagée de problématiques de santé rencontrées dans le quartier et de définir collectivement avec les acteurs du quartier les axes de travail à développer.

Réussite scolaire

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Les travaux de restructuration et d'extension de l'école du Rhin ont débuté à l'automne 2012 et s'achèveront en août 2015. La maison de l'enfance franco-allemande, qui est prévue sur le même site, sera livrée en août 2014.



Sécurité et tranquillité publique

Au cours des années 2005 à 2010, les atteintes aux personnes et aux biens ont fortement diminué, tout comme dans l'ensemble de la circonscription de sécurité publique.

En 2005, 20 atteintes aux personnes avaient été recensées, soit 14,4 pour 1 000 habitants. En 2010 ce sont 9 faits de cette nature, soit 6,5 pour 1 000 habitants qui ont été relevés par les services de police.

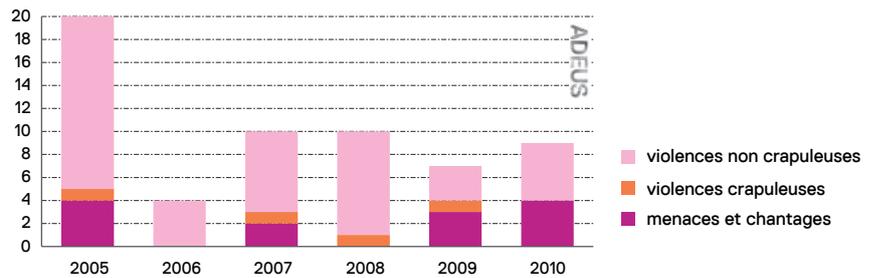
S'agissant des atteintes aux biens, 72 faits ont été recensés en 2005, soit 51,7 pour 1 000 habitants. En 2010, ce ne sont plus que 28 atteintes aux biens, soit 20,1 pour 1 000 habitants qui ont été relevés.

Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique

Le quartier dispose d'une cellule de veille qui réunit régulièrement l'ensemble des partenaires des quartiers du Port du Rhin et de la Musau pour traiter des problématiques de sécurité et de tranquillité publique.

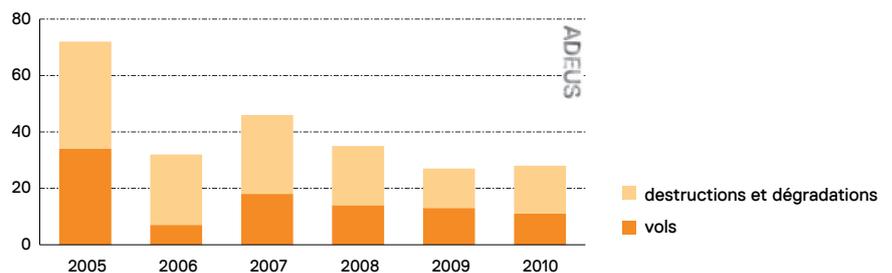
Les importants dégâts occasionnés dans le quartier lors du sommet de l'OTAN en 2009 (incendie d'un hôtel, saccage d'une pharmacie et d'un ancien poste de douane, ...) ont contribué à accélérer la rénovation urbaine du quartier.

ÉVOLUTION DES ATTEINTES À LA PERSONNE DANS LA ZUS DU PORT DU RHIN



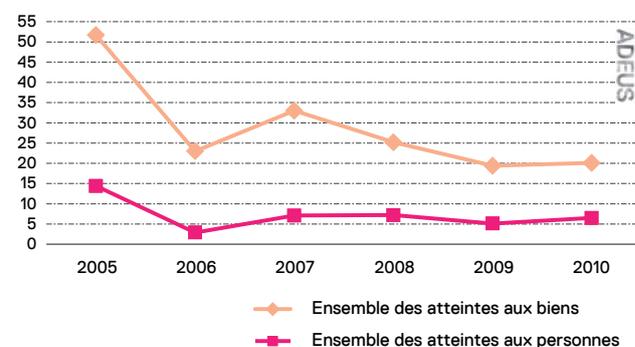
Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS DANS LA ZUS DU PORT DU RHIN



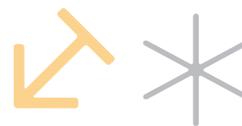
Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX PERSONNES ET AUX BIENS POUR 1 000 HABITANTS DANS LA ZUS DU PORT DU RHIN



Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001

Services publics



Les actions menées en faveur du développement du service public

L'extension du réseau de tramway (ligne D) permettra au quartier d'être mieux relié au reste de l'agglomération par les transports en commun.

Initié en 2009, le dispositif des ateliers de partenaires permet de rassembler l'ensemble des forces vives du quartier (ADP, OPI, ARPOR, structures petite enfance, etc.), pour travailler à la mise en place de projets et d'animations à destination des habitants du quartier. L'association « Au-delà des ponts » a obtenu l'agrément CSC en juillet 2012.

Les équipements et services sont peu nombreux dans la ZUS. On y trouve :

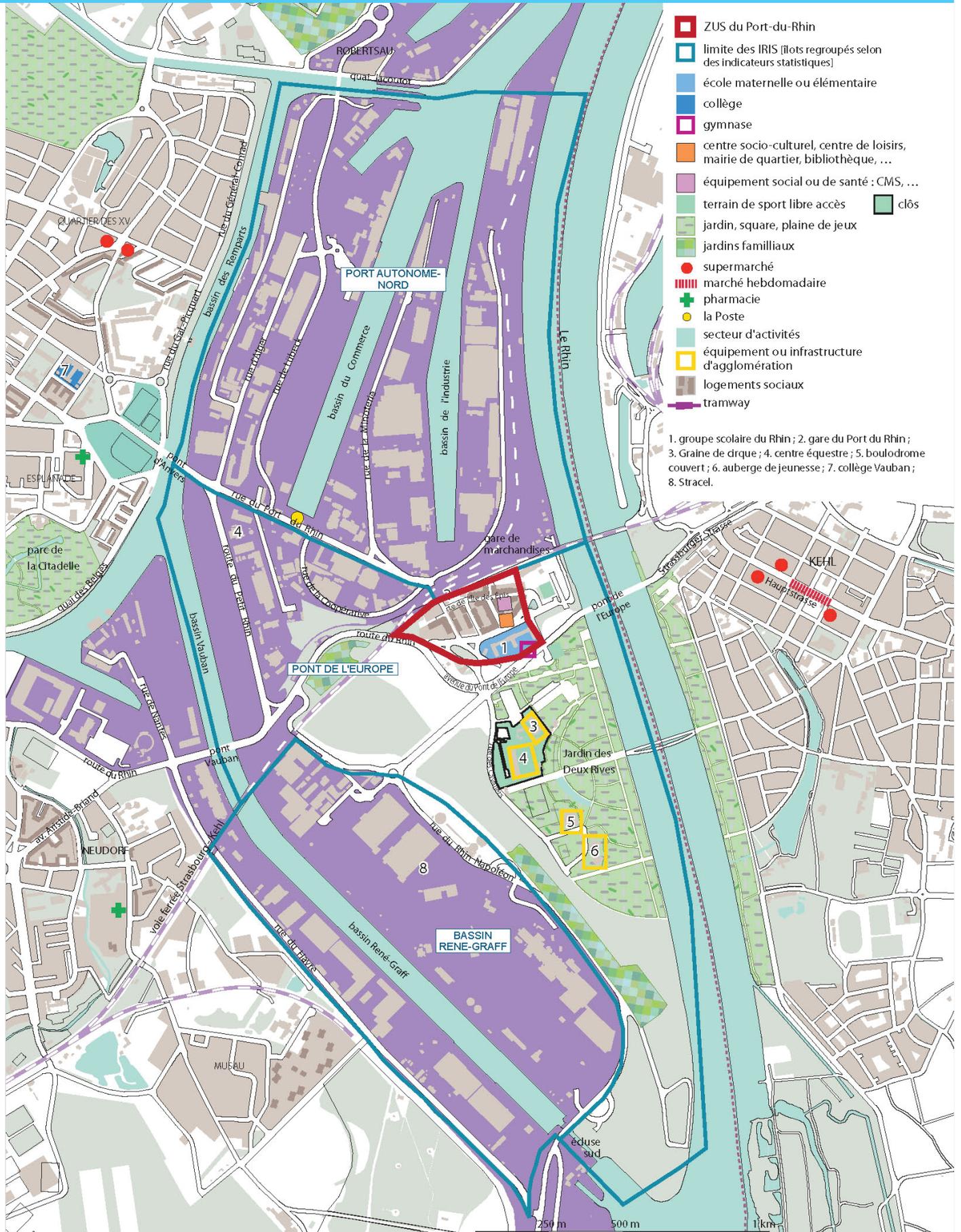
- 1 antenne de la mairie de quartier (en fonctionnement depuis le 2 juillet 2009),
- 1 école maternelle,
- 1 école élémentaire,
- 1 antenne de CUS-Habitat,
- 1 centre médico-social,
- 1 local Info du projet de rénovation urbaine (permanence les jeudis),
- 1 terrain multi-sports,
- 1 terrain de hat-trick,
- 1 boulodrome.

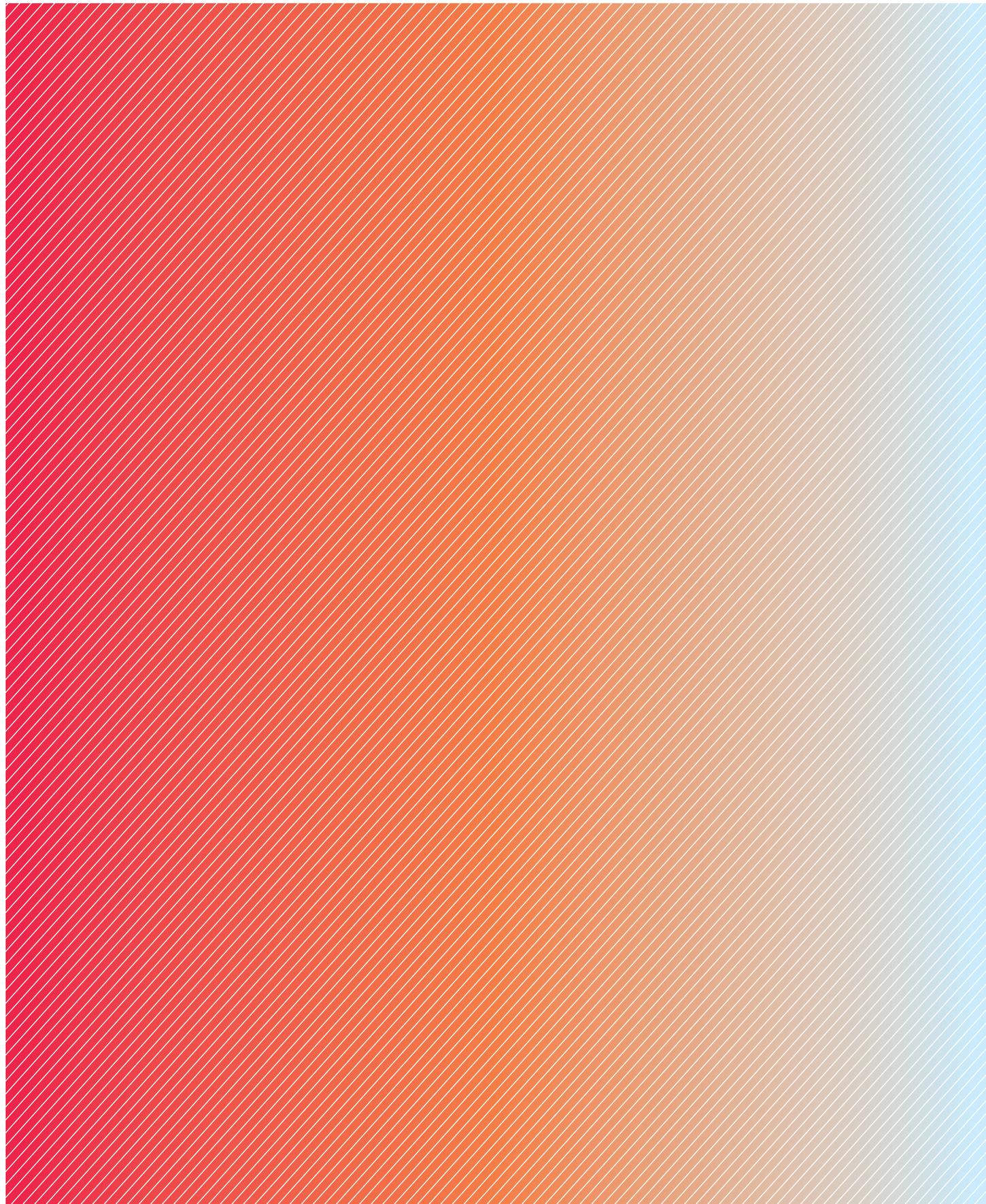
Situés hors du périmètre de la ZUS mais à proximité immédiate :

- 1 auberge de jeunesse,
- 1 aire d'accueil pour les camping-cars,
- 1 parc : le Jardin des deux rives.



STRASBOURG / ZUS DU PORT DU RHIN





En collaboration avec **Julia Penel-Mainhagu**,
Maud Ebstein-Breton, **Julien Mourey**,
Mathieu Hild, Directions de proximité,
Chargés de mission de quartier, Directions
des PRU de la CUS
Anne Ehrart du Conseil Général du Bas-Rhin



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons**, Directrice
Générale de l'ADEUS
Équipe projet : **Vincent Flickinger (chef de projet)**,
Virginie Muzart
Photos : **Vincent Flickinger et Jean Isenmann**
Mise en page : **Sophie Monnin**
© ADEUS - Avril 2013

Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables
sur le site de l'ADEUS www.adeus.org